



Contrat pour la réussite de la transition écologique de la Communauté de communes du Seignanx

Annexe 2 Plan d'action Janvier 2025



Légende des modifications apportées lors de la troisième mise à jour du CRPE :

- **En violet** : modifications apportées à des fiches existantes
- **En vert** : nouvelles fiches ajoutées
- **En bleu** : actions et projets achevés
- **En rouge** : actions et projets suspendus

*A noter : le contenu de certaines fiches de la commune de Saint-Martin-de-Seignanx a été profondément remanié lors de cette mise à jour. C'est pour cette raison que ces fiches apparaissent en double : ~~la version barrée~~ correspond à l'ancienne version et, en-dessous, se trouve **la nouvelle version**.*



ORIENTATION STRATEGIQUE N°1 : LE SEIGNANX, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

De l'emploi, des services et des loisirs tournés vers une demande locale

- **Apporter les services essentiels au territoire**

Fiches-actions

- Fiche A2. Accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique (Saint-André-de-Seignanx)
- Fiche A3. Renouvellement des collections de livres de la médiathèque (Tarnos)
- Fiche A4 . Captation et retransmission audio-vidéo (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A6. Création du nouveau site internet de la commune (Saint-André-de-Seignanx)
- Fiche A81. Construction d'un groupe scolaire (Ondres)
- Fiche A100. Création d'un équipement aquatique intercommunal (projet intercommunal)

Fiches-projets

- Fiche P2. Extension de l'Espace Numérique Solidaire et ouverture d'un centre de documentation (projet intercommunal)
- Fiche P73. Installation de panneaux numériques d'information grand public (Saint-Martin-de-Seignanx)

- **Renforcer le dynamisme des centres-bourgs**

Fiches-actions

- Fiche A7. Aménagement du centre-bourg (3ème tranche) : construction halle / aménagement abords (Biaudos)
- Fiche A73. Plan urbain de référence « Un Saint-Martin 2 cœurs » - Etudes et travaux (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A87. Réalisation des espaces publics de l'étude urbaine « Un Saint-Martin 2 cœurs » (Saint-Martin-de-Seignanx)

Fiches-projets

- Fiche P3. Revitalisation des rives de l'Adour (Saint Barthélémy)
- Fiche P4. Construction de locaux commerciaux et de logements en centre-bourg (Saint-Laurent-de-Gosse)
- Fiche P5. Construction d'un bâtiment et aménagement de l'espace public place Serpa (Tarnos)
- Fiche P6. Aménagement du RDC Grândola à destination d'activités ESS (Tarnos)
- Fiche P61. Programme PASSIONARIA (Tarnos)

- **Assurer la meilleure attractivité pour les entreprises**

Fiches-actions

- Fiche A8. Création d'un Restaurant Inter Entreprises (projet intercommunal)
- Fiche A96. Création d'un « village artisan » sur la zone d'activités de Labranère (projet intercommunal)
- Fiche A97. Création d'un pôle de services mutualisé sur la zone d'activités de Northon (projet intercommunal)

Fiches-projets

- Fiche P7. Aménagements consécutifs à l'arrivée de la fibre (projet intercommunal)

- **Proposer des loisirs répartis sur tout le territoire**



Fiches-actions

- Fiche A9. Réfection du sol du fronton (Saint-Laurent-de-Gosse)
- Fiche A10. Aménagement de l'espace des sports Vincent Mabillet (Tarnos)
- Fiche A12. Construction d'une Maison de la Nature (Ondres)
- Fiche A13. Construction d'une Maison des jeunes (Ondres)
- Fiche A14. Réhabilitation du complexe sportif Larrendart (Ondres)
- Fiche A15. Organisation de la saison culturelle du Seignanx (projet intercommunal)
- Fiche A16. Organisation d'animations dans le cadre des journées du patrimoine (projet intercommunal)
- Fiche A20. Réhabilitation de la chapelle Saint-Augustin en tiers-lieu artistique (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A106. Extension de la salle Biarrotte (Tarnos)
- Fiche A107. Création d'un Point Information Jeunesse (PIJ) en Centre-ville (Tarnos)

Fiches-projets

- Fiche P8. Aménagement d'un terrain de sport non artificialisé (Saint-André-de-Seignanx)
- Fiche P10. Achat de gradins (projet intercommunal)
- Fiche P66. Achat d'une salle ambulante (type bus-théâtre) (projet intercommunal)
- Fiche P67. Création d'une salle culturelle intercommunale (projet intercommunal)
- Fiche P69. Aménagement d'un sentier pédestre valorisant le patrimoine communal (Biarrotte)
- Fiche P70. Rénovation énergétique des bâtiments communaux

ORIENTATION STRATEGIQUE N°2 : LE SEIGNANX, UN TERRITOIRE EQUILIBRE

Une mobilité encouragée sur l'ensemble du territoire

- Faciliter la mobilité entre l'est et l'ouest et encourager l'usage des liaisons douces pour les trajets quotidiens

Fiches-actions

- Fiche A21. Développement de l'offre des transports en commun (Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A22. Développement du réseau de pistes cyclables et la multimodalité (projet intercommunal)
- Fiche A23. Aménagement de pistes cyclables dans le cadre du Plan Vélo (Tarnos) Fiche A79. Aménagements piétons et cyclables de la route départementale 26 (Ondres)
- Fiche A82. Réaménagement de la Vélodyssée à Ondres (projet intercommunal)
- Fiche A84. Création d'une voie verte entre la voie de contournement du Port et le carrefour « Fougerolles » (projet intercommunal)
- Fiche A88. Aménagements piétons et cyclables sur l'avenue Etienne Castaings (Ondres)
- Fiche A89. Aménagement de voirie sur l'avenue du Docteur Louis Lesca (Ondres)
- Fiche A90. Aménagements de voirie au niveau du nouveau groupe scolaire (Ondres)
- Fiche A105. (ex P18) Aménagements liés aux mobilités (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A111. Equipement le long des voies douces et auprès des bâtiments et espaces publics de services en lien avec le report modal et le cyclotourisme (Saint-Martin-de-Seignanx)

Fiches-projets

- Fiche P12. Sécurisation et aménagement de liaisons douces (Biarrotte)
- Fiche P13. Aménagement de parking relais et de parkings de covoiturage (projet intercommunal)
- Fiche P14. Développement de Rézo-Pouce comme moyen de déplacement à part entière (projet intercommunal)
- Fiche P15. Création d'une aire touristique à Saint Barthélémy (projet intercommunal)



- **Encourager la mobilité sur l'ensemble du territoire par la valorisation du patrimoine naturel et bâti**

Fiches-actions

Fiche A85. Création de parcours patrimoniaux et balades historiques balisées dans le territoire (projet intercommunal)

Fiche A86. Captation et valorisation des pastilles « Si le Seignanx m'étais conté » (projet intercommunal)

Fiche A104. Aménagements de sentiers pédestres (projet intercommunal)

Fiches-projets

Fiche P19. Réhabilitation du lavoir communal (Saint-André-de-Seignanx)

Fiche P21. Réhabilitation de sentiers pédestres (Saint-Laurent-de-Gosse)

Fiche P22. Réhabilitation des ponts des canaux des barthes (Saint-Barthélémy)

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3 : LE SEIGNANX, UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Un logement et un espace public adaptés aux besoins de chacun

- **Donner accès à un parcours résidentiel adapté et de qualité avec des logements socialement et écologiquement vertueux**

Fiches-actions

Fiche A25. Construction des résidences Grândola (Tarnos)

Fiche A26. Réhabilitation et rénovation énergétique du Pavillon du midi (Saint-Martin-de-Seignanx)

Fiches-projets

Fiche P23. Construction de logements (Biarrotte)

- **Mettre à disposition des solutions de logements aux publics fragiles**

Fiches-actions

Fiche A27. Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Ondres (projet intercommunal)

Fiche A28. Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Tarnos (projet intercommunal)

Fiche A30. Réalisation d'un projet mixte pôle de santé, logement et salle d'activités seniors à Saint-André-de-Seignanx (projet intercommunal)

Fiche A92. Construction d'une résidence intergénérationnelle (Saint-Martin-de-Seignanx)

Fiches-projets

Fiche P24. Réhabilitation du château de Castillon en logements sociaux (Tarnos)

- **Lutter contre la précarité énergétique et accompagner les ménages dans la transition énergétique de leur logement**

Fiches-actions

Fiche A30. Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) (projet



intercommunal)

Fiche A31. Création d'un guichet unique de la rénovation énergétique (projet intercommunal)

Fiches-projets

Pas de fiche-projet à date

- **Garantir la qualité et l'accessibilité des espaces publics**

Fiches-actions

Fiche A32. Création d'un comité local de suivi déchets (projet intercommunal)

Fiche A33. Installation de points de tri (projet intercommunal)

Fiche A109. Réhabilitation du restaurant scolaire Jean Paillé (Tarnos)

Fiches-projets

Fiche P26. Mise en accessibilité PMR de l'étage de la mairie (Saint-Laurent-de-Gosse)

Fiche P27. Construction d'un local technique communal (Saint-Laurent-de-Gosse)

Fiche P28. Création d'un atelier services techniques (projet intercommunal)

Fiche P71. Réhabilitation du foyer Yvonne Loiseau (Ondres)

Fiche P72. Réhabilitation de l'ancien site de l'office de tourisme (Ondres)

Fiche P75. Plan local de gestion forestière (Tarnos)

ORIENTATION STRATEGIQUE N°4 : LE SEIGNANX, UN TERRITOIRE NOURRICIER

L'agriculture à la base des solidarités territoriales

- **Développer la consommation de produits locaux**

Fiches-actions

Fiche A34. Pérennisation et développement de la ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste (projet intercommunal)

Fiche A35. Création d'un magasin par et pour les producteurs du territoire (projet privé à intérêt intercommunal)

Fiche A36. Création et extension de jardins partagés (Tarnos)

Fiche A94. Lancement du projet pédagogique du Moulin (Saint-Martin-de-Seignaux)

Fiches-projets

Fiche P30. Développement de la démarche alimentaire territoriale Sud Landes et Pays Basque sur le Seignaux (projet intercommunal)

Fiche P31. Développement des activités de l'Eco-lieu Lacoste (projet intercommunal)

Fiche P32. Aménagement d'un verger aux environs du lavoir communal (Saint-André-de-Seignaux)

- **Préserver le foncier agricole et accompagner la transmission des terres**

Fiches-actions

Fiche A38. Soutien à la dynamique agricole locale (projet intercommunal)

Fiches-projets



Pas de fiche-projet à date

- **Encourager les porteurs de projet au développement de l'agroécologie**

Fiches-actions

Fiche A39. Développement de la création d'activités agricoles nourricières et durables par le test agricole (projet intercommunal)

Fiche A40. Accompagnement des agriculteurs dans le changement des pratiques

Fiches-projets

Pas de fiche-projet à date

ORIENTATION STRATEGIQUE N°5 : LE SEIGNANX, UN TERRITOIRE PRESERVE

Des écosystèmes fonctionnels

- **Prévenir le risque d'inondation, organiser l'assainissement et favoriser le stockage de l'eau**

Fiches-actions

Fiche A41. Contribution au programme d'actions de préventions des inondations (PAPI) (projet intercommunal)

Fiche A42. Remise en état des canaux des barthes (Saint Barthélémy) Fiche A103. Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales (projet intercommunal)

Fiches-projets

Fiche P35. Mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales (Tarnos)

Fiche P36. Restauration de l'étang de Garros (Tarnos)

Fiche P37. Restauration de la zone humide de la planche - exutoire de l'Aygas (Tarnos)

Fiche P38. Séparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées (Ondres)

- **Préserver les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques**

Fiches-actions

Fiche A43. Préservation et amélioration de la Trame Verte et Bleue du Seignanx (projet intercommunal)

Fiche A44. Création de zones secteurs pour la biodiversité dans le PLUI (trames vertes et bleues) (projet intercommunal)

Fiche A45. Actions en faveur de la nature urbaine (projet intercommunal)

Fiche A46. Lutte contre les invasives (Tarnos)

Fiche A47. Amélioration de la qualité environnementale des Zones d'activités économiques du Seignanx (projet intercommunal)

Fiche A78. Végétalisation des cours d'école (Tarnos)

Fiche A95. Création de cours Oasis dans les cours d'école (Saint-Martin-de-Seignanx)

Fiches-projets

Fiche P39. Aménagement de la tourbière Passeben (projet intercommunal)



Fiche P40. Élaboration d'un plan de gestion durable des forêts communales (Tarnos)

Fiche P41. Obtention d'une seconde fleur -Ondres ville fleurie (Ondres)

Fiche P74. Restauration écologique du site Barrère : restauration du bassin et re-végétalisation du parking de co-voiturage (Saint-Martin-de-Seignanx)

- **Accompagner le tourisme dans sa transition écologique**

Fiches-actions

Fiche A49. Mise jour et suivi de la charte environnementale du parc d'activités du Seignanx (projet intercommunal)

Fiches-projets

Fiche P42. Développement du tourisme durable dans le Seignanx (projet intercommunal)

Fiche P43. Mise en œuvre du plan plage de la digue (Tarnos)

Fiche P44. Élaboration et mise en oeuvre du plan plage : projet d'aménagement durable de la plage centrale d'Ondres (Ondres)

- **Accompagner le BTP dans sa transition écologique**

Fiches-actions

Fiche A50. Organisation des « Faites » de l'éco habitat (projet intercommunal)

Fiche A51. Développement d'une filière locale pour l'habitat social bas carbone (Filoha) (projet intercommunal)

Fiche A52. Création d'une plateforme de collecte et de réemploi de matériaux et équipements du BTP (projet privé d'intérêt intercommunal)

Fiches-projets

Fiche P45. Expérimentation de nouvelles formations sur l'éco habitat et la rénovation énergétique (projet intercommunal)

Fiche P46. Mise en œuvre du projet Matière Commune (projet intercommunal)

ORIENTATION STRATEGIQUE N°6 : LE SEIGNANX, UN TERRITOIRE RESPONSABLE

Une énergie produite localement et des consommations réduites

- **Organiser le développement de filières énergétiques**

Fiches-actions

Fiche A53. Rédaction et mise en œuvre d'un Schéma Directeur des Énergies (projet intercommunal)

Fiche A102. Mise en place d'une société porteuse de projets d'énergies renouvelables (projet intercommunal)

Fiches-projets

Fiche P48. Soutien à l'utilisation durable des forêts et des espaces boisés (projet intercommunal)

- **Assurer l'exemplarité de l'institution publique dans l'usage et la production de l'énergie**



Fiches-actions

- Fiche A54. Développement de la mobilité électrique auprès des administrés (projet intercommunal)
- Fiche A55. Rédaction et mise en place d'un Plan de Déplacement d'Administration (projet intercommunal)
- Fiche A56. Rénovation énergétique du patrimoine public (projet intercommunal)
- Fiche A57. Amélioration de la gestion et de la production d'énergie du patrimoine public (projet intercommunal)
- Fiche A58. Analyse des modalités de déplacement des salariés des entreprises du Seignanx (projet intercommunal)
- Fiche A59. Réfection de la toiture du gymnase Léo Lagrange (Tarnos)
- Fiche A60. Lancement d'un programme de rénovation thermique des bâtiments communaux dans le cadre du décret tertiaire (Tarnos)
- Fiche A61. Elaboration du Schéma Directeur Immobilier et énergétique (SDIE) (Tarnos)
- Fiche A62. Remplacement des luminaires de type « boule lumineuse » (SYDEC)
- Fiche A71. Changement des luminaires de la salle pluriactivités (Biarrotte)
- Fiche A72. Modernisation des équipements de la salle municipale pluriactivités (Biarrotte)
- Fiche A76. Création d'ombrières avec panneaux photovoltaïques sur le parking communal de la rue de Gascogne (Super U) (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A77. Rénovation énergétique du patrimoine public soumis au décret Tertiaire (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche A80. Mise en œuvre d'actions sur le parc d'éclairage public (Ondres)
- Fiche A98. Rénovation globale du bâtiment principal du CPIE Seignanx-Adour (projet intercommunal)
- Fiche A101. Réalisation d'une cartographie de la séquestration carbone (SCoT Pays basque Seignanx)
- Fiche A108. Travaux en faveur du confort d'été de l'école Daniel Poueymidou (Tarnos)
- Fiche A110. Mise en place d'un groupement de commande pour l'achat et la pose de panneaux photovoltaïques (projet intercommunal)

Fiches-projets

- Fiche P49. Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (Biarrotte)
- Fiche P50. Pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école et du mur à gauche (après réfection) (Saint-Laurent-de-Gosse)
- Fiche P51. Construction hangar centre technique municipal avec couverture photovoltaïque (Tarnos)
- Fiche P52. Création de deux réseaux de chaleur : étude de faisabilité (Tarnos)
- Fiche P53. Étude de la mise en place d'un réseau de chaleur (Saint-Martin-de-Seignanx)
- Fiche P54. Réhabilitation de la salle Maurice Thorez (Tarnos)
- Fiche P55. Mise aux normes du parc d'éclairage public (Tarnos)
- Fiche P57. Changement des éclairages du complexe Larrendart (Ondres)
- Fiche P59. Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (Saint Barthélémy)
- Fiche P60. Réalisation d'une cartographie de la séquestration carbone (projet intercommunal)
- Fiche P62. Améliorer la gestion et la consommation énergétique des bâtiments communaux du centre-bourg (Saint-André-de-Seignanx)
- Fiche P63. Changement des huisseries du logement communal « Pourtalet » (Saint-André-de-Seignanx)
- Fiche P64. Achat de véhicules pour les services techniques (Saint-André-de-Seignanx)

- **Accompagner les entreprises dans la baisse de leur consommation et dans l'autoproduction**

Fiches-actions

- Fiche A63. Sensibilisation et incitation des industriels à travailler sur la question de la sobriété et de



l'efficacité énergétique (projet intercommunal)

Fiches-projets

Pas de fiche-projet à date

- **Sensibiliser tous les publics et développer la participation citoyenne**

Fiches-actions

Fiche A64. Promotion du bio-climatisme et de l'éco-construction et intégration d'objectifs de performance énergétique (projet intercommunal)

Fiche A65. Encouragement et accompagnement à la sobriété énergétique des ménages (DECLICS) (projet intercommunal)

Fiche A66. Alimentation de l'outil CARTO+ du Seignanx (projet intercommunal)

Fiche A67. Création d'un parcours pédagogique énergétique (projet intercommunal)

Fiche A68. Développement d'actions de sensibilisation à la transition écologique pour favoriser les changements des comportements (projet intercommunal)

Fiche A69. Création d'un comité Energie-Climat (projet intercommunal)

Fiche A70. Création d'un espace dédié au PCAET sur le site internet de la Communauté de communes (projet intercommunal)

Fiches-projets

Pas de fiche-projet à date

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



Fiches-actions



Fiche action A2 - Accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx Association Sportive et Culturelle de Saint-André-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Association Sportive et Culturelle de Saint-André-de-Seignanx (ASC)
Description de l'action	<p>Il s'agit d'accompagner les besoins d'Andrésiens dans la pratique et dans la maîtrise de l'outil informatique, ainsi que dans l'aide aux démarches administratives des particuliers.</p> <p>L'Association Sportive et Culturelle qui intervient déjà sur la commune dans le domaine de la vulgarisation de l'outil informatique, depuis 2006, a présenté un projet allant dans ce sens.</p> <p>Du matériel devra être acquis pour les interventions à domicile et la salle informatique devra être équipée d'une connexion réseau fiable.</p>
Partenaires	Commune ASC Communauté de Communes du Seignanx
Coût prévisionnel	Estimation Commune : 10 000 €
Plan de financement	Commune ASC Plan de relance
Calendrier	Mise en œuvre fin 2021
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A3 - Renouvellement des collections de livres de la médiathèque

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Médiathèque
Description de l'action	Relance des bibliothèques et accompagnement à la reprise de l'activité des librairies indépendantes : achats de livres imprimés auprès des librairies du territoire pour développer les collections de la médiathèque
Partenaires	Centre National du Livre (CNL) Librairies locales : L'Alinéa, Bulles d'encre, Darrieumerlou, Elkar, Hirigoyen, Moment Librairie, Vent délire, Banc dessiné.
Coût prévisionnel	Le niveau de l'aide susceptible d'être accordée par le Centre National du Livre est calculé d'après le montant des crédits d'acquisitions 2021 dédiés par la médiathèque à l'acquisition de livres imprimés, soit 34 146 € HT .
Plan de financement	Le dossier de demande de subvention a été déposé au CNL le 30 avril 2021. Il est en cours d'instruction par la commission d'attribution. Centre National du Livre : Aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques. La subvention représentera au maximum 22,5 % du budget d'acquisitions TTC, soit un montant maximal de 8 130€.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt des dossiers de demande avant le 1^{er} mai. - Après avis de la commission, la Présidente du CNL décide de l'attribution, du refus ou de l'ajournement de la subvention. - La collectivité doit fournir au CNL le budget global d'acquisitions de livres imprimés et la part des acquisitions faites aux librairies indépendantes dans les 12 mois suivant la notification d'attribution.
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A6 – Création du nouveau site Internet de la commune

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx Agence Web
Maître d'œuvre	Commune
Description de l'action	<p>Actuellement nous disposons d'un site qui a près de 15 ans ; celui-ci utilise une technologie dépassée qui permet peu de mises à jour. De plus, il n'est plus vraiment fonctionnel pour ses visiteurs.</p> <p>A travers ce projet de renouvellement de site Internet, nous souhaitons maintenir et développer le lien entre les habitants et leur commune en ayant un site Internet permettant de trouver toutes les informations nécessaires dans leur quotidien, sur différents sujets comme l'actualité communale, les travaux en cours, l'accès aux formulaires administratifs...</p> <p>Ce site donnera la possibilité à tous ceux qui ne peuvent se rendre en mairie (par rapport aux horaires d'ouverture restreints) de pouvoir, malgré tout, avoir une réponse à la plupart de leurs questions.</p> <p>Il permettra également de mettre en avant notre commune auprès d'un public de passage qui souhaitera connaître les atouts de ce lieu à découvrir.</p>
Partenaires	Commune Agences Web
Coût prévisionnel	Estimation Commune : 10 000 €
Plan de financement	Commune Plan de relance
Calendrier	Site effectif courant 2023
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A7 - Aménagement du centre-bourg (3ème tranche) : construction halle / aménagement abords

Biaudos

Maître d'ouvrage	Commune de Biaudos
Maître d'œuvre	M. Deligne, architecte
Description de l'action	<p>La requalification du centre-bourg a fait l'objet d'un important programme de travaux depuis 2014.</p> <p>La première tranche d'aménagement a pris en compte la valorisation du foncier en plus de la requalification de l'espace public avec la mise aux normes des cheminements pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>La deuxième tranche a consisté à requalifier la route dite du Haou de Latrapat.</p> <p>La troisième tranche consiste à présent à un réaménagement global du lieu de vie de la commune en mettant en sécurité les accès de l'école (aménagement piéton, création d'un quai de bus), des cheminements doux et sécurisés autour des bâtiments publics et sportifs.</p> <p>De plus, face aux demandes récurrentes des associations biaurossaises, des besoins de la population actuelle et future, nous allons construire un bâtiment de type « halle ». Ce bâtiment de 550m² sera recouvert de panneaux photovoltaïques pour une puissance légèrement inférieure à 100 kWc (entre 96 et 98 kWc). Il sera utilisé pour l'organisation de spectacles du Festimai de la Communauté de Communes du Seignanx, pour les marchés du terroir ainsi que les manifestations diverses de la Commune.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur la qualité écoresponsable des matériaux de voirie utilisés, sur les essences des espaces verts ainsi que sur la gestion des eaux pluviales.</p>
Partenaires	Indéfinis à date
Coût prévisionnel	<p>Le montant global des travaux, au stade avant-projet définitif s'élève à 702.305€ HT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction du bâtiment : 420.000€ HT - Aménagement voirie (espaces verts, mobiliers urbains) s'élève à 282.304€ HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 40% soit 280.920€ - Fonds d'équipements des communes 25.000€ sur 2021 et 25.000€ sur 2022 - Produit des amendes de police dans le cadre d'un aménagement global du Bourg : 90.000€ - Enerlandes participation pour occupation toitures photovoltaïques : 45.000€ - Emprunts bancaires
Calendrier	<p>2022 : début des travaux</p> <p>Printemps 2023 : fin des travaux de la halle</p> <p>Fin 2023 : fin des travaux d'aménagement des abords</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p>



Fiche action A8 - Création d'un Restaurant Inter Entreprises (RIE)

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx (services techniques) La société HUBICS a été choisie comme AMO BIM
Maître d'œuvre	Groupement Massie Bertrand Architectes (mandataire du groupement)
Description de l'action	<p>Le projet de construction d'un Restaurant Inter-Entreprises communautaire est situé sur la commune de Tarnos, avenue du 1er Mai face au Pôle technologique Jean Bertin.</p> <p>L'opération concerne la construction d'un Restaurant Inter-Entreprises. Une étude de faisabilité réalisée par le cabinet Abasgram a permis de définir le projet qui consiste dans les grandes lignes à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser une cuisine aux normes, adaptée, évolutive, ergonomique et performante pour une production de 1 300 repas / le midi au maximum environ pris à 95 % sur site et en direct ; • Organiser différents restaurants permettant d'avoir une offre variée et qualitative dont un restaurant self-service • Construire un bâtiment en rez-de-chaussée qui s'intègre bien dans le tissu urbain de la zone, ouvert sur l'Espace Technologique Jean Bertin en face du site, sur l'extérieur et la ville et direct d'accès pour les salariés du Groupe Safran ; • Proposer un service de restauration adapté aux contraintes horaires et de temps des salariés de la zone industrielle ; • Intégrer au mieux le souci d'une maintenance ultérieure simplifiée et dont les coûts seront les plus optimisés possibles. <p>Il est à noter la mise en place d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le bâtiment et l'information modalisée (AMO BIM) dans le cadre de ce projet. La mission d'AMO BIM a pour objet de modéliser numériquement le projet du RIE dans le but d'optimiser la conception et la réalisation de ce projet. Cette maquette numérique du projet facilitera d'autant la gestion du patrimoine et la maintenance du bâtiment. La société HUBICS a été choisie comme AMO BIM.</p>
Partenaires	Partenaires financiers (voir plan de financement)
Coût prévisionnel	Coût études : 930 593,03 € HT Coût travaux : 7 759 486,83 € HT
Plan de financement	Communauté de communes Etat Région Département
Calendrier	Travaux : d'octobre 2023 au premier trimestre 2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Production annuelle d'énergie renouvelable Inventaire territorial d'émissions de polluants



Fiche action A9 - Réfection du sol du fronton

Saint-Laurent-de-Gosse

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Maître d'œuvre	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Description de l'action	<p>Le fronton de Saint-Laurent-de-Gosse, situé sur la place centrale du bourg, est un lieu de sport et de rencontre. C'est aussi la marque d'une identité culturelle.</p> <p>Le sol du fronton est aujourd'hui dans un état qui réduit l'usage de cet espace, puisque toute une partie est creusée et fissurée.</p> <p>La commune de Saint-Laurent-de-Gosse souhaite donc mener une réfection du sol du fronton afin de rétablir un terrain de jeu conforme à la pratique du sport et de garantir la qualité d'accueil de ce lieu de vie.</p>
Partenaires	Pas de partenaire
Coût prévisionnel	60.000-70.000 HT
Plan de financement	Communauté de communes DETR Plan de relance Département
Calendrier	Fin 2021- début 2022
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A10 - Aménagement de l'espace des sports Vincent Mabillet

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Jury d'architecture en cours
Description de l'action	<p>Opération de construction d'une maison des associations, complété par la création d'un fronton et la transformation du terrain de football en pelouse naturelle en gazon synthétique avec l'éclairage du terrain ainsi qu'une tribune champêtre.</p> <p>Certaines associations sont accueillies actuellement au sein d'un bâtiment vétuste qui n'est plus adapté à la réception du public (accessibilité PMR). Le club local de football ne peut pas utiliser de manière intensive le terrain en gazon naturel actuellement (pas d'éclairage, problématiques liées à la pelouse naturelle trop utilisée d'où arrêt des matchs). Il manque des salles permettant aux associations d'assurer leurs pratiques sportives.</p> <p>Une salle multi usage avec l'installation d'un parquet pour l'aérobic est également prévue dans la maison des associations.</p> <p>Terrain synthétique : 105m x 68m + les abords Tribune champêtre : 100personnes Fronton : 16m x 10m Maison des Associations : 34,50m x 15,60m sur 3 niveaux (hauteur 11,40m)</p>
Partenaires	<p>Etat Région Département Prochaine étape : Jury choix de l'architecte</p>
Coût prévisionnel	<p>Enveloppe prévisionnelle du programme : 2 940 000 € HT - Coût à affiner</p>
Plan de financement	<p>Le plan de financement est en cours d'élaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune - Etat (DSIL) - Agence Nationale du Sport - Région / Département - Département - Fédération de football, ligue de football, - FAFA (Fonds Aides Football Amateur) 1 dossier par projet (terrain, éclairage, vestiaires, clôture, siège club)
Calendrier	<p>Janvier 2021 : Programme Mai à septembre 2021 : choix de l'architecte après concours Nov 2021 : AVP terrain Janvier/février 2022 : Rendu APD/ Dépôt du permis de construire Avril 2022 : Rendu PRO / Dossier Consultation des entreprises pour bâtiment Juin : Début chantier terrain Mai/juin 2022 : Consultation des entreprises de travaux pour bâtiment Septembre 2022 : début des travaux bâtiment Juillet/aout 2023 : Réception des travaux Septembre 2023 : mise en service de l'équipement sportif</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A12 : Construction d'une Maison de la Nature

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Equipe de maîtrise d'œuvre non désignée à ce jour (phase programmation).
Description de l'action	Construction d'une Maison de la Nature. Projet comprenant un bâtiment composé d'une partie dédiée à l'Association Communale de Chasse Agrée et d'une autre destinée au développement et à la diffusion d'animations environnementales. Des espaces extérieurs pourront compléter les offres proposées aux futurs visiteurs.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Association Communale de Chasse Agrée. - Centre Permanent d'Initiative Pour l'Environnement. - Centre Technique Municipal -
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables : 29 000 € HT - Maitrise d'œuvre : 50 000 € HT - Travaux : 415 000 € HT - Divers/Imprévus : 12 500 € HT - TOTAL : 506 500 € HT
Plan de financement	Non défini à ce jour. Des partenaires doivent être sollicités pour réduire la part communale dans le financement de cette opération.
Calendrier	Etudes : 2021. Travaux (durée de 10 mois environ) : 2022
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A13 - Construction d'une Maison des jeunes (Accueil de loisirs adolescents et structure Information Jeunesse / Permanence Mission Locale, Educateur de prévention du département)

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	AVATAR Architecte, architecte mandataire Alain CHARRIER, architecte urbaniste Trouillot & Hermel, paysagistes INGEROP - Agence Côte Basque, BET
Description de l'action	<p>Construction d'un bâtiment et d'espaces dédiés à la jeunesse Le bâtiment, d'une superficie 150 m² environ, sera à vocation socio-éducative et destiné à accueillir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les locaux du PIJ (Point Information Jeunesse), • des permanences de la Mission Locale et des partenaires sociaux-éducatifs qui le souhaiteront (éducateurs de prévention, CAF ...), • les bureaux du service jeunesse, • Une salle d'environ 75 m² • Une terrasse couverte <p>Les aménagements et équipements des espaces extérieurs (skate-park, théâtre de verdure,...) compléteront ce lieu pour le rendre vecteur de culture et de lien intergénérationnel. Il est attendu que le bâtiment soit labellisé PassivHaus. Cet ouvrage sera donc conçu et construit selon un concept de construction très basse consommation, basé sur l'utilisation de l'apport de chaleur du soleil, une très forte isolation des murs et des fenêtres, l'absence de ponts thermiques, une grande étanchéité à l'air et le contrôle de la ventilation</p>
Partenaires	la CAF des Landes, la Mission Locale, la SDJES, le Département, la Région, le Plan de Relance de l'Etat.
Coût prévisionnel	<p>Bâtiment :</p> <p>Moe : 40.000 €HT Etudes diverses (SPS, CT, sondages, géomètre,...) : 15.000 €HT AMO « PassivHaus » : 20.000 €HT Travaux : 350.000 €HT</p> <p>Aménagements et équipements extérieurs :</p> <p>Moe : 75.000 €HT Etudes diverses (SPS, CT, sondages, géomètre,...) : 15.000 €HT AMO Skatepark : 10.000 €HT Travaux : 320.000 €HT</p>
Plan de financement	Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> - Etat 290K € - CAF 58 K€ - Département des Landes 48K €
Calendrier	Démarrage des travaux : 1 ^{er} semestre 2022 Livraison : début septembre 2023
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A14 - Réhabilitation du complexe sportif Larrendart

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Moe interne par les services techniques de la Commune
Description de l'action	<p>Le bâtiment Larrendart est un complexe sportif (trinquet/mur à gauche/squash) âgé de 30 ans utilisé par toutes les écoles de la commune (activité sportive), ainsi que par les administrés.</p> <p>Cet ouvrage d'une superficie approximative 1500m2 nécessite de gros travaux de reprise, notamment les zones donnant directement sur l'extérieur, et les menuiseries qui n'assurent plus leur rôle d'étanchéité (air et eau). Il faudrait assurer la mise hors d'air et hors d'eau du bâtiment en remplaçant l'ensemble des menuiseries extérieures.</p>
Partenaires	Non finalisés à ce jour tant que l'investissement n'est pas garanti.
Coût prévisionnel	Estimation du projet : 90.000 €HT de coût travaux (investissement) comprenant la pose de nouvelles menuiseries et le remplacement des anciennes.
Plan de financement	Projet prévu financé à 100% par la commune dans l'attente d'éligibilité et de confirmation des prix (devis)
Calendrier	A inscrire en 2022 ou 2023 selon capacité financière
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A15 - Organisation de la saison culturelle du Seignanx

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes du Seignanx (service Culture)
Description de l'action	<p>La Communauté de communes organise 13 à 14 spectacles répartis sur l'ensemble de son territoire pendant l'année.</p> <p>La saison culturelle du Seignanx se clôture depuis 1998 par le FestiMai, festival lors duquel 9 spectacles sont organisés. Les disciplines sont variées (musique, théâtre, cirque, mime, ...) et s'adressent à tous les publics.</p> <p>Les événements sont organisés dans un souci de respect de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lorsqu'il est fait appel à des traiteurs, les produits locaux sont privilégiés - la responsable du service Culture du Seignanx, se déplace en véhicule électrique <p>Des réflexions sont en cours pour améliorer encore ce bilan (exemple : dématérialisation totale des supports de communication, achat de gradins).</p>
Partenaires	<p>Les associations culturelles locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Locomotive (Tarnos) - Catach (Saint-Martin-de-Seignanx)
Coût prévisionnel	175.000€
Plan de financement	<p>Communauté de communes</p> <p>Département</p> <p>Région</p> <p>Billetterie</p>
Calendrier	Chaque année entre septembre et mai
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A16 - Organisation des journées européennes du patrimoine

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes du Seignanx
Description de l'action	Le temps d'une journée, dans une commune identifiée : balade patrimoniale, environnementale, historique et culturelle proposant 5 à 6 animations variées (de la musique classique à l'animation grand public en passant par l'exposition, etc.) sur le thème défini nationalement par le Ministère de la Culture pour la JEP.
Partenaires	Ministère de la Culture Communes Office de tourisme
Coût prévisionnel	10 000 € pour l'ensemble de la journée (communication, sécurisation, programmation et logistique incluses)
Plan de financement	Autofinancement
Calendrier	Une fois par an, au moment de la JEP (3ème week-end de septembre)
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A20 – Réhabilitation de la chapelle du quartier Neuf en tiers-lieu artistique

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Architecte porteur du projet à définir
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire du terrain et du bâti et sera maître d'ouvrage du projet. La chapelle, sise au Quartier Neuf, fait partie du patrimoine communal mais nécessite une réhabilitation du bâti dans la perspective de lui donner une nouvelle vocation dans le domaine de la culture.</p> <p>Ce bâtiment a été édifié à la fin du 19^{ième} siècle et fut désaffecté en 1965 et laissé à l'abandon. La structure et la toiture, réhabilitée en 2001 suite à un incendie, assurent une bonne stabilité à l'ouvrage.</p> <p>Elle bénéficie d'une localisation centrale, proche d'une place publique, d'une école, de commerces, de services ainsi que d'une voie de circulation très fréquentée lui donnant une excellente lisibilité.</p> <p>Une première étude programmatique a été menée sur le projet en 2010 et a été actualisée par les élus et services communaux. Le programme envisagé à ce stade porte sur 3phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une salle culturelle modulable en rénovant la chapelle (mezzanine avec gradin rétractable) tout en gardant son cachet et volume, et ajoutant sur le devant une partie plus contemporaine pour un bureau, l'accueil, des toilettes et un petit stockage, 2. un parvis extérieur faisant jonction avec la route départementale 3. un espace convivial de petite restauration, un tiers-lieu (coworking, réunions,) et un lieu de stockage plus important. <p>La commune a conventionné avec un opérateur culturel afin de mettre en place des actions fortes à destination de différents publics de la commune, du territoire du Seignanx mais également en lien avec le Pays Basque et sa scène nationale ainsi que les Landes avec ses actions culturelles très diverses. Ainsi il sera possible de voir des concerts, des conférences, des expositions et de favoriser des résidences d'artistes pour accompagner leur création. La volonté est de faire de ce bien patrimonial un site repère qui crée du lien dans ce quartier qui manque d'équipement public, autour d'un projet culturel qui soit un lieu de création mais aussi de diffusion artistique.</p> <p>Dans le cadre du plan de relance, ce projet pourrait émerger sur les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités • Fabrique de territoires • Soutien aux investissements dans les monuments historiques • Quartiers culturels créatifs
Partenaires	La commune va être aidée par un architecte spécialisé, choisi dans le cadre d'une consultation. Elle s'appuiera aussi sur les futurs usagers, notamment associatifs, les citoyens mais aussi les services culturels d'autres collectivités (département, région) ou établissements publics (communauté de communes du Seignanx), ainsi que l'opérateur culturel de la collectivité.
Coût prévisionnel	Le coût estimatif des travaux au niveau de la phase 1 est de 1 000 000 € HT (rénovation – extension – équipement technique) + la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études à hauteur de 200 000 € HT, soit un total de 1 200 000 € HT.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, l'ensemble de ses partenaires institutionnels habituels ainsi que les organismes liés au secteur d'activité.



	<p>La différence entre le montant de l'opération et les aides sera automatiquement sur fonds propres.</p> <p>À ce stade, la demande dans le cadre du programme européen Leader a été présentée et retenue après une première analyse, une information a été faite auprès du conseil départemental et régional.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de 3 équipes de maîtrise d'œuvre d'ici fin 2024 • Envoi d'une note d'intention détaillée avec esquisse à main levée début 2025 pour choix final de l'équipe de maîtrise d'œuvre • Avant-projet sommaire d'ici avril 2025 • Autorisation d'urbanisme déposée en mai / juin 2025 • Appel d'offre de travaux lancé en juillet et signé d'ici septembre 2025 • Réalisation des travaux entre le dernier trimestre 2025 et le 3^{ème} trimestre 2026
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A21 - Développement de l'offre des transports en commun

Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communes de Tarnos, Ondres et Saint Martin de Seignanx Syndicat des Mobilités du Pays Basque Adour
Maître d'œuvre	Communes de Tarnos, Ondres et Saint Martin de Seignanx Syndicat des Mobilités du Pays Basque Adour
Description de l'action	Transport à la demande Étendre le réseau de transports en commun urbains aux communes de Ondres et Saint Martin de Seignanx (extension T1)
Partenaires	Région Nouvelle-Aquitaine
Coût prévisionnel	200.000 € par an
Plan de financement	Communes concernées
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail Inventaire territorial d'émissions de polluants



Fiche action A22 - Développement du réseau des pistes cyclables et la multimodalité

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes (services techniques)
Description de l'action	Prise de la compétence piste cyclable en 2019 pour certaines voies inscrites dans un schéma. Développer et sécuriser le réseau de pistes cyclables Cartographier les cheminements doux (TEPCV) Création d'un groupe de travail déplacements-mobilité
Partenaires	Département, Région, Etat, ADEME, Communes, SMPBA
Coût prévisionnel	Entre 300.000 € et 600.000 € par an
Plan de financement	Département, Région, Etat, ADEME
Calendrier	2020-2027 : St Martin de Seignanx, Ondres, Tarnos 2027-2031 : St Martin de Seignanx, Saint-Barthélemy, Saint-André-de-Seignanx 2031-2038 : Saint Martin de Seignanx
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés Inventaire territorial d'émissions de polluants



Fiche action A23 - Aménagement de pistes cyclables dans le cadre du Plan Vélo

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non connu à ce jour
Description de l'action	Application du Plan Vélo de Tarnos
Partenaires	Communauté de Communes du Seignanx – Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Coût prévisionnel	3 596 000 €
Plan de financement	Ville de Tarnos – Communauté de Communes du Seignanx- Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Calendrier	Annuellement, réalisations extension/maillage du réseau actuel selon Plan Vélo Mobilier stationnement public
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés Inventaire territorial d'émissions de polluants



Fiche action A25 - Construction des résidences Grândola

Tarnos

Maître d'ouvrage	Comité Ouvrier du Logement – XL Habitat
Maître d'œuvre	Cabinet Samazuzu
Description de l'action	Programme immobilier logements sociaux + Activités Economie Sociale et Solidaire (111 logements – 70 % accession sociale à la propriété – 30%locatif Social). Bail Réel Solidaire. Habitat participatif Toits terrasses et cœur d'îlots accessibles au public
Partenaires	Commune de Tarnos – Communauté de Communes du Seignanx (aide à la pierre) -CBE du Seignanx
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	Financement COL
Calendrier	2021 : Permis de construire 2022-2023 : Construction Fin 2024 : Livraison première quinzaine de décembre
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A26 - Réhabilitation et rénovation énergétique du Pavillon du midi

Cette fiche avait précédemment été classée dans la catégorie des projets suspendus ou abandonnés. Elle réintègre cette année la catégorie des fiches actions.

Saint-Martin-de-Seignanx

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx																																					
Maître d'œuvre	En cours de consultation Equipe Architecte/																																					
Description de l'action	<p>Le pavillon du midi est un bâtiment accolé à l'église de la commune. Il constitue un ensemble, avec un immeuble identique implanté en symétrie par rapport à l'église, de ce qu'était le presbytère. Il a accueilli ensuite pendant longtemps la seule boulangerie du bourg avant de devenir un immeuble d'habitation privé.</p> <p>La commune s'était déjà rendu propriétaire de l'autre partie pour y implanter de logement social. C'est donc dans un souci de préservation de l'ensemble, et au vu du manque d'entretien du bâtiment, qu'elle a acquis ce pavillon.</p> <p>Le projet de réhabilitation consiste à implanter en rdc une annexe de la mairie (police municipale, salle de réunion) en rdc, et 4 logements sociaux (3T2, 1T1bis) à l'étage.</p> <p>A ce jour les diagnostics techniques ont été réalisés. La consultation de maîtrise d'œuvre est lancée. Deux bailleurs sociaux ont été contactés pour étudier la faisabilité de l'opération de logements. A ce jour il manque environ 50000 € de financement pour sa viabilité.</p>																																					
Partenaires	Bailleur social/CDC Seignanx/Département																																					
Coût prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Coût prévisionnel d'opération</th> </tr> <tr> <th>€ HT</th> <th>Bureau 140 m2</th> <th>Logements 160 m2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes préalables</td> <td>10 000</td> <td>4 800</td> <td>5 200</td> </tr> <tr> <td>Concessionnaires</td> <td>1 500</td> <td>720</td> <td>780</td> </tr> <tr> <td>honoraires Moe</td> <td>42 000</td> <td>17 000</td> <td>25 000</td> </tr> <tr> <td>honoraires BC/SPS</td> <td>6 300</td> <td>2 550</td> <td>3 750</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>420 000</td> <td>170 000</td> <td>250 000</td> </tr> <tr> <td>Aléas/divers</td> <td>21 000</td> <td>8 500</td> <td>12 500</td> </tr> <tr> <td>Total opération</td> <td>500 800</td> <td>203 570</td> <td>297 230</td> </tr> </tbody> </table>				Coût prévisionnel d'opération			€ HT	Bureau 140 m2	Logements 160 m2	Etudes préalables	10 000	4 800	5 200	Concessionnaires	1 500	720	780	honoraires Moe	42 000	17 000	25 000	honoraires BC/SPS	6 300	2 550	3 750	Travaux	420 000	170 000	250 000	Aléas/divers	21 000	8 500	12 500	Total opération	500 800	203 570	297 230
	Coût prévisionnel d'opération																																					
	€ HT	Bureau 140 m2	Logements 160 m2																																			
Etudes préalables	10 000	4 800	5 200																																			
Concessionnaires	1 500	720	780																																			
honoraires Moe	42 000	17 000	25 000																																			
honoraires BC/SPS	6 300	2 550	3 750																																			
Travaux	420 000	170 000	250 000																																			
Aléas/divers	21 000	8 500	12 500																																			
Total opération	500 800	203 570	297 230																																			
Plan de financement	Bailleur social : fonds propres, prêt cdc Cdc Seignanx / CD40 : aides à la pierre Commune : Portage foncier, ingénierie conduite opération																																					
Calendrier	Le projet est suspendu le temps de trouver un bailleur social																																					
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle																																					



Fiche action A27 - Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Ondres

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Bureau d'étude IMS
Description de l'action	<p>La Communauté de commune réaménage l'aire des gens du voyage existante à Ondres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réduction de sa capacité (passage de 80 à 40 places) permettra une meilleure qualité d'accueil - la sécurisation du local technique diminuera encore les risques d'accidents - la mise en place de bornes individuelles permettra un suivi plus étroit des consommations et un paiement au réel
Partenaires	Pas de partenaires
Coût prévisionnel	369 053, 03 € TTC
Plan de financement	DETR
Calendrier	Dernier trimestre 2021
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : non</p>



Fiche action A28 - Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Tarnos

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx (services techniques)
Maître d'œuvre	Bureau d'études IMS
Description de l'action	L'aire d'accueil de Tarnos a été vandalisée à plusieurs reprises et nécessite des travaux avant de pouvoir ouvrir. Répondre au schéma départemental d'accueil des gens du voyage Demander une présentation à Mélanie
Partenaires	Pas de partenaires
Coût prévisionnel	Coût études : 74.454 € HT Coût opérations : 885.214 € HT
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	Fin des travaux en 2021
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A30 - Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignaux
Maître d'œuvre	Service Habitat-Logement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Dans le cadre de son 4ème Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, la Communauté de communes a identifié comme un axe majeur d'intervention la reconquête des logements anciens dans le parc social public et dans le parc privé. Une réflexion avec les bailleurs sociaux sera initiée (réhabilitation du parc pour conserver son attractivité par rapport à l'offre neuve de logements sociaux). Concernant le parc privé, une première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été menée sur la période 2019-2022 et prorogée d'une année jusqu'en mai 2023 qui a permis de réhabiliter 128 logements sur le territoire du Seignaux. Fort de ce bilan, une nouvelle OPAH a été mise en place à compter d'octobre 2023 et ce, pour une durée de trois ans en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et Procivis Aquitaine Sud. Celle-ci est destinée à favoriser la réhabilitation et l'amélioration des logements sur les 8 communes du Seignaux pour une durée de 3 ans (objectif de 100 logements à réhabiliter).</p> <p>L'enjeu de cette action est ainsi de maîtriser la demande en énergie, et de lutter contre la précarité énergétique de la population intercommunale, à travers un repérage des ménages concernés, une intervention technique (isolation, vitrage, ventilation, etc.) et sociale.</p>
Partenaires	Service environnement de la Communauté de communes, SOLIHA, ANAH, Opérateurs sociaux
Coût prévisionnel	<p>154 630 € par an au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ingénierie OPAH : 33 917 €/an - subventions aux propriétaires : 120 713 €/an
Plan de financement	Communauté de communes, ANAH, Procivis Aquitaine Sud
Calendrier	<p>2023-2026 : Phase opérationnelle de l'OPAH</p> <p>2026 : Bilan quantitatif et qualitatif de l'OPAH pour une éventuelle</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A32 - Création d'un comité local de suivi déchets

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	SITCOM40
Maître d'œuvre	SITCOM40
Description de l'action	<p>Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SITCOM a mis en place un comité de suivi à l'échelle de son périmètre d'intervention (Communautés de communes du Seignanx, de Maremme Adour Côte Sud, Horte et Arrigans, Côte Landes Nature et le grand Dax uniquement pour le traitement).</p> <p>Le service environnement du Seignanx est régulièrement sollicité par ses administrés qui ne trouvent pas toujours les réponses à leurs questions au niveau du siège du SITCOM (débordement ou manque de points tri par exemple)</p>
Partenaires	Communauté de communes, Communes
Coût prévisionnel	Plus de 1.000 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	2021 réunion de lancement du comité
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution à l'indicateur national :</p> <p>Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)</p>



Fiche action A33 - Installation de points de tri

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes (services techniques) ou SITCOM 40
Maître d'œuvre	SITCOM 40
Description de l'action	La Communauté de communes réaménage les points de collecte existants en y ajoutant des points de tri. Elle mène ces actions selon un plan pluriannuel défini sur 2021-2023. Un nouveau plan pluriannuel a ensuite été défini pour la période 2024-2026. Celui-ci prévoit l'installation de points de tri supplémentaire.
Partenaires	Communes
Coût prévisionnel	Est prévu pour 2024 : - Avenue Grandjean à Tarnos : 20 500 € HT - Potentiellement de nouveaux points à installer à Ondres, Saint-Martin-de-Seignanx et Saint-Laurent-de-Gosse
Plan de financement	Communauté de communes SITCOM
Calendrier	2021-2023
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution à l'indicateur national : Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)



Fiche action A34 - Pérennisation et développement de la ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste (association loi 1901)
Maître d'œuvre	Ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste (association loi 1901)
Description du projet	<p>Contexte :</p> <p>L'Eco-lieu Lacoste est un projet de ferme urbaine en cœur de ville de Tarnos sur 10 hectares, dédiés aux enjeux de transition écologique et solidaire.</p> <p>En 2020, la Ferme solidaire de l'éco-lieu Lacoste a commencé son installation sur 2.5 hectares du site, et y cultive une diversité de légumes, labélisés Agriculture Biologique. C'est un outil non lucratif au service de son territoire, le bassin de vie et d'emploi du sud des Landes et du Pays Basque. Son objet est de lever les freins à l'emploi et d'accompagner les salariés vers l'emploi durable ou la formation.</p> <p>La Ferme solidaire est née d'un diagnostic de territoire constatant l'absence d'une structure d'insertion à temps partiel, adaptée aux besoins des publics les plus éloignés de l'emploi, et à la demande croissante d'une alimentation durable et de qualité.</p> <p>Les premiers salariés sont arrivés en octobre 2020. A partir du mois de juin, elle devrait commencer à commercialiser ses légumes : sous forme de paniers auprès des habitants, à destination de la restauration collective par le biais d'une planification avec la SCIC Légumes Pro, ou auprès d'enseignes coopératives et bio.</p> <p>La Ferme solidaire est membre du Pôle Territoriale de Coopération Economique Sud Aquitaine. Elle adhère à BLE, Civam bio du Pays Basque et au réseau Cocagne.</p> <p>Site internet : https://www.fermesolidairelacoste.org/</p> <p>Projet :</p> <p>Aujourd'hui en développement, la Ferme à besoin de consolider son atelier maraicher actuel et d'étoffer ses activités d'insertion, de lien habitants et de production.</p> <p>Pour cela, la Ferme solidaire étudie des pistes de diversification pour consolider financièrement son fonctionnement et pour renforcer sa fonction d'insertion.</p> <p>Plus généralement et à plus court terme, la structure nécessite des fonds pour maintenir l'activité actuelle, qui n'a pas encore atteint son équilibre financier, et pour conforter son outil de production (hangar agricole, système de récupération eau de pluie, stockage des légumes...) et le bien-être au travail de ses salariés.</p> <p>Aussi, la Ferme Solidaire à proximité immédiate du centre-ville de Tarnos, d'écoles, du futur centre de loisirs permet à l'agriculture de retrouver sa place au plus proche des habitants. Elle souhaite renforcer son action de sensibilisation à une consommation et une alimentation durable et le lien entre salarié.e.s maraicher.e.s en insertion et les habitants et consommateurs des produits de la Ferme. Pour cela, elle souhaite développer une fonction d'animation et sensibilisation pour le projet de Ferme solidaire (animation collectif adhérent paniers, sensibilisation cuisine responsable, visite cultures avec des écoles...).</p>
Partenaires	Partenaires du PTCE Sud Aquitaine, habitants, producteurs et acteurs locaux, partenaires de l'emploi
Coût prévisionnel	<p>180 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie de projet et animation - Création et aménagement du hangar agricole



	<ul style="list-style-type: none"> - Équipement d'une chambre froide - Développement de la surface équipée en serres et création d'une serre à plan - Création d'une retenue d'eau de pluie à destination de l'irrigation
Plan de financement	En cours d'élaboration – Mobilisation de financements publics et privés
Calendrier	<p>Depuis 2014 : Analyse, diagnostic et développement du projet</p> <p>Juillet 2019 : Création de l'association</p> <p>A partir de l'automne 2020 : Installation de la structure, création de l'outil de production</p> <p>Printemps 2021 : 1ères plantations</p> <p>Été 2021 : 1ères commercialisations</p> <p>Automne 2021 : Construction du hangar agricole, installation des serres</p> <p>Hiver 2021- Printemps 2022 : étude diversification</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Part de la surface agricole utile en agriculture biologique</p> <p>Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers</p>



Fiche action A35 – Création d'un magasin par et pour les producteurs du territoire

Projet privé à intérêt intercommunal

Maître d'ouvrage	SAS délices des Terroirs du Seignanx
Maître d'œuvre	SAS délices des Terroirs du Seignanx
Description de l'action	<p>Contexte :</p> <p>Le constat est fait de la part d'agriculteurs locaux du manque de débouchés en direct consommateurs, pour des exploitations familiales, afin d'assurer la pérennité et la transmission de leurs exploitations, de renforcer la valorisation de leurs productions et de créer un lieu de vente et de transformation, qui participe plus largement à une dynamique agricole locale.</p> <p>Par ailleurs, la diversification de lieux de distribution est un enjeu pour le territoire pour répondre à la demande en produits locaux, de qualité et directs producteurs, de la part d'une population grandissante sur le Seignanx et souhaitant consommer de manière plus responsable. De plus, de nombreuses migrations pendulaires Sud Landes et Pays basque font aussi du Seignanx un carrefour stratégique permettant la rencontre entre une offre et une demande locale à l'échelle du bassin de vie Sud des Landes et Pays-basque.</p> <p>Ainsi, le projet d'un magasin de producteurs sur la nouvelle zone d'activité de Souspesse sur le Seignanx souhaite répondre aux besoins de nouveaux débouchés pour soutenir les agriculteurs locaux et d'autre part, faire levier et soutenir une consommation locale et durable.</p> <p>Projet :</p> <p>Création d'un magasin de producteurs et de productrices, sur la nouvelle zone d'activité de Souspesse à Saint-Martin-de-Seignanx en 2021-2022. Fruit d'un travail collectif d'au moins 9 agriculteurs depuis plusieurs années. Après une étude de marché concluante et la structuration collective du projet, le magasin est en cours d'émergence :</p> <p>Sur le projet bâti (permis accordé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 280 m² de surface de vente • Laboratoire de préparation et réserve : 210 m² • Dont salle de découpage 22 m² • Traiteur : 45 m² • Parking : 650 m² <p>-Création d'une SAS sur le foncier et une SAS sur le magasin : les délices du Seignanx.</p> <p>-9 agriculteurs seront « associés » et des agriculteurs seront « apporteurs » pour proposer une large gamme de produits (200 références env). L'ensemble des agriculteurs seront engagés dans des démarches de qualité.</p> <p>-Un atelier de transformation de viande, permettra de proposer une gamme de produits transformés, adaptés aux attentes des consommateurs.</p> <p>Ce projet permettra la création de 6 à 15 emplois locaux sur les ateliers de commercialisation et de transformation.</p>



	<p>Ce projet souhaite s'inscrire en cohérence avec la démarche alimentaire de territoire Sud Landes et Pays basque animé par le CBE Seignanx et représente un outil de vente, de transformation et de mise en lien pouvant approvisionner la restauration collective et plus largement, faire levier pour le développement des circuits alimentaires locaux.</p> <p>A ce jour, ce projet près à aboutir, trouve des soutiens nombreux de mises en œuvre et de financements. Cependant, la recherche d'un appui important aux investissements du projet est encore indispensable à sa réalisation.</p>
Partenaires	Etat, PAYS ALO, Conseil régional, Conseil départemental, CBE Seignanx, Communauté de communes
Coût prévisionnel	<p>Bâtiments : 1 465 866,08 e</p> <ul style="list-style-type: none"> - Honoraire (maitrise d'œuvre, études...) : 78 600 e - Foncier et taxes divers : 192 162,99 e - Divers : 200 000 euros (<p>Soit un projet total de : 1 936 629</p>
Plan de financement	<p>Dépenses : 1 736 629 € Projet</p> <p style="padding-left: 100px;"><u>200 000 €</u></p> <p style="padding-left: 100px;">1 936 629 €</p> <p>Recettes : 1 000 000 € Crédit Bail</p> <p style="padding-left: 100px;">290 000 € Subvention</p> <p style="padding-left: 100px;">160 000 € Apport</p> <p style="padding-left: 100px;"><u>486 629 €</u> Plan de relance</p> <p style="padding-left: 100px;">1 936 629 €</p>
Calendrier	<p>2021 : -obtention permis de construire (accordé)</p> <p>-Mobilisation de partenaires locaux (CBE, CC SEIGNANX...)</p> <p>-Recherches financements publics complémentaires (plan de relance...)</p> <p>2022 : Lancement construction Bati.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution à l'indicateur national :</p> <p>Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers</p>



Fiche action A36 - Création et extension de jardins partagés

Tarnos

Maître d'ouvrage	Ville de Tarnos
Maître d'œuvre	Régie municipale
Description de l'action	Plusieurs sites concernés : a/ Extension Jardins partagés du Pissot b/ Espace Jardins Partagés toit terrasse programme immobilier Grandolac/ Espace Jardins Partagés Cité Lacroix
Partenaires	XL Habitat – Comité Ouvrier du Logement – Société Civile (associations)
Coût prévisionnel	a/ estimation 25 000 € sans compter la valorisation de la mise à disposition du foncier b/non définie/ 50 000 €
Plan de financement	a/Budget Ville de Tarnos pour Pissot b/Budget COL pour Grandolac/ non défini
Calendrier	a/ Réalisation : 2023 / 2024 achevée b/ 2021 à 2024 Construction par Le COL du programme immobilier Grandola 20254 : Conventionnement Le COL/Ville de Tarnos – Accompagnement à la création d'une association gestionnaire – conventionnement de mise à disposition – Livraison c/ non défini
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A38 - Soutien à la dynamique agricole locale

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	CBE et CPIE
Maître d'œuvre	CBE et CPIE
Description de l'action	<p>La Communauté de communes applique déjà une stratégie foncière qui permet d'acquérir des parcelles dans le but de les laisser ou de les rendre à la production agricole (installation etc.).</p> <p>Avec l'obtention du label TEPCV en 2017 et particulièrement le financement d'une action sur le renforcement des circuits courts et l'économie circulaire, elle construit peu à peu cette stratégie renforcée par le financement de la région dans le cadre de l'Appel à Projets « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux » obtenu en 2019.</p> <p>L'objectif de cette action est de mettre officiellement en place une stratégie qui permettrait de faciliter les installations (en productions biologiques) et d'avoir des outils d'animation spécifiques comme des espaces test et une cartographie agricole du territoire.</p>
Partenaires	Région, Département, communes, Communauté de communes, Ecolieu Lacoste, agrobio40, ALPAD, ADEAR, Chambre d'Agriculture
Coût prévisionnel	Selon actions
Plan de financement	AAP « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux »
Calendrier	2021 mise en place de l'animation territoriale 2021-2024 développement des actions 2025 bilan
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Part de la surface agricole utile en agriculture biologique Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers



Fiche action A39 – Développement de la création d'activités agricoles nourricières et durables par le test agricole

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	SCIC Interstices - CBE Seignanx –Ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste
Maître d'œuvre	Type : SCIC Interstices - CBE Seignanx – CPIE Seignanx –Ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste Type : SCIC ET associations
Description de l'action	<p>Contexte :</p> <p>Un des axes prioritaires pour permettre la transition agricole et alimentaire sur le territoire est la préservation, le développement et la diversification de l'activité agricole locale, particulièrement vers des productions biologiques et dites nourricières (maraichers, vergers, poules pondeuses, légumineuses...). Cette volonté se heurte à un certain nombre de freins que nous avons pu identifier grâce au diagnostic agricole effectué par notre partenaire le CPIE Seignanx –Adour et l'analyse que nous menons depuis maintenant plusieurs années dans le cadre de la démarche alimentaire Sud-Landes - Pays basque.</p> <p>Plusieurs constats ont en effet été posés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un enjeu fort sur le déficit de renouvellement de la population agricole et la baisse du nombre d'agriculteur.rice.s dû aux difficultés de transmission des exploitations et à la pression foncière subie sur le territoire - Une production locale largement dominée par le maïs conventionnel qui ne répond pas aux enjeux de préservation de l'environnement : pollution des cours d'eau, de l'air, des sols et impact sur la Biodiversité locale. - Une trop faible production agricole dite nourricière (légumes, fruits, légumineuses...) qui ne répond pas aux besoins d'une alimentation locale et durable pour tous. <p>Ce constat est assez proche de la réalité de beaucoup de territoires au niveau national. Les acteur.rice.s de la création/reprise d'activité agricole réfléchissent depuis plusieurs années aux leviers et aux outils permettant de lever ces freins. Nous avons mené une analyse de ces différents leviers afin de construire des solutions adaptées aux enjeux spécifiques au territoire du Seignanx et s'inscrivant dans la démarche alimentaire Sud-Landes –Pays basque.</p> <p><u>3 axes forts ont émergé de notre réflexion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement des futur.es exploitant.es: ils représentent un potentiel important de nouvelles installations et de reprises, • La nécessité d'aller plus loin dans l'accompagnement de l'installation/reprise au regard de la complexité du métier d'un point de vue technique. Ceci en passant par la construction de modèles économiques pérennes jusqu'à la mise en place d'outils financiers nécessaires au plan d'investissement. L'apprentissage théorique est en effet insuffisant à la mise « en culture » d'une installation agricole, • La facilitation de l'accès au foncier qu'il s'agisse d'installations ou de reprises, que la réponse soit individuelle ou collective.

**Projet :**

La chaîne d'accompagnement à la création/reprise agricole est particulièrement orientée sur l'accompagnement amont à l'installation. L'étude de la faisabilité du projet d'un point de vue technique et entrepreneurial se base sur une analyse prévisionnelle de la future activité. Cette phase est essentielle mais non suffisante au regard de la complexité de l'installation agricole.

Un maillon manque à la chaîne d'accompagnement sur le territoire : un outil permettant le développement de compétences et d'expériences par l'expérimentation, l'effectuation et le test.

L'outil se développe en France depuis plusieurs années. La SCIC Interstices et le CBE ont accompagné l'installation de l'Espace Test Trebatu sur le territoire du Pays Basque et Interstices est membre de son conseil d'administration. Les espaces tests agricoles sont des outils aux services des acteurs territoriaux de l'accompagnement à l'installation/reprise agricole. Ils sont donc construits pour et avec ces acteurs.

Les espaces tests agricoles développent les fonctions suivantes :

- Offrir un cadre légal et sécurisant d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ;
- Mettre à disposition des moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » ;
- Accompagner les agriculteur.es en phase de test et préparer l'installation – fonction « accompagnement ».

Les espaces tests agricoles sont des outils proposant aux futur.es exploitant.es et aux cédant.es une phase de transition. Cette phase permet :

- Du point de vue de l'agriculteur.es en test, de bénéficier d'une phase de développement et de consolidation de ses compétences permettant d'acquérir pas à pas les différentes casquettes de l'exploitant.es et de préparer son installation pour la sécuriser,
- Du point de vue du cédant quand le test est développé dans le cadre d'une transmission, la phase de test permet d'accepter cette difficile phase de la cession, en découvrant l'exploitant.es et ses projets et en préparant son après cession.

Ces outils sont particulièrement adaptés aux publics hors cadre familiaux et à la facilitation de la reprise notamment pour des projets de diversification.

Cependant une simple transposition des expériences que nous avons pu observer ne suffit pas à créer un outil répondant aux besoins du territoire et à ses particularités en terme type de culture, de disponibilité des terres, de la sociologie du monde agricole, des acteurs territoriaux etc...

Ainsi, nous souhaitons développer en 2021/2022 en partenariat avec les acteurs locaux concernés un travail coopératif pour le développement d'outils de tests agricoles sur le Seignaux. Les projets porteront sur plusieurs axes d'action répondant à des enjeux ou freins spécifiques liés à l'installation agricole ou la diversification sur le territoire du Seignaux :



	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place de tests ponctuels/éphémères sur des exploitations pour favoriser la transmission cédant/porteurs de projets, • le test comme outil de formation vers les métiers agricoles pour les publics les plus éloignés • un travail sur les freins liés au statut individuel agricole par des solutions collectives de l'ESS, pour répondre aux attentes des nouvelles générations. <p>Le test comme outil au service de l'innovation et de l'expérimentation (test de cultures, de pratiques...).</p> <p>Ces projets visent à créer des effets leviers majeurs pour la création d'activités agricoles durables sur le Seignanx en faveur de la transition agricole et alimentaire. Ils sont en cours d'étude et de travail avec les partenaires. Des besoins en termes d'ingénierie de projet et d'animation territoriale sont nécessaires à leur développement et structuration puis des investissements pour la mise en place de ces outils de territoire sont à prévoir.</p>
Partenaires	CBE SEIGNANX-CPIE SEIGNANX-Adour-CC Seignanx-Agrobio40-ALPAD-BLE-TREBATU-..
Coût prévisionnel	<p>Coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie de projet pour l'étude de faisabilité des espaces tests. - Animation et mise en place du collectif (structure) de partenaires et identification plan d'actions -Mobilisation monde agricole et animation de territoriale -Appui à l'investissement pour la transmission agricole par le TEST -Accompagnement des porteurs de projets -Investissement et ingénierie pour mise en place de chantiers d'insertion agricoles nouveaux sur la ferme (voir Fiche ferme solidaire Lacoste dédiée) - besoins à définir...
Plan de financement	<p>A définir, en cours d'étude</p> <p>Fonction ingénierie/coordination puis accompagnement 40 000 euros</p> <p>Investissement à définir selon les besoins des espaces test</p>
Calendrier	<p>2021 : Mobilisation collectif partenariale et identification actions prioritaires et adaptées au territoire. Mobilisation monde agricole sur transmission</p> <p>2022 : Animation territoriale et lancement premiers projets, accompagnement</p> <p>2023 :</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Part de la surface agricole utile en agriculture biologique</p> <p>Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers</p>



Fiche action A40 - Accompagnement des agriculteurs dans le changement des pratiques

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	CPIE Seignanx-Adour
Maître d'œuvre	CPIE Seignanx-Adour
Description de l'action	Il s'agit de mettre en avant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement auprès des agriculteurs. Il s'agit également d'impulser et d'accompagner la transition
Partenaires	CBE, interstice, ADEAR, ALPAD, Agrobio40, BLE, EHLG, Eco-lieu Lacoste
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	AAP « Développement des circuits alimentaires locaux et des projets alimentaires territoriaux
Calendrier	2021 identification des exploitation agricoles engagées dans la transition et la définition des différents accompagnements + premières actions de sensibilisation et de formation 2022-2024 mise en œuvre des appuis techniques et suivis 2025 bilan et perspectives
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution à l'indicateur national : Part de la surface agricole utile en agriculture biologique



Fiche action A41 - Contribution au programme d'actions de préventions des inondations (PAPI)

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Institution Adour
Maître d'œuvre	Institution Adour
Description de l'action	Le territoire de la Communauté de communes se trouve dans un TRI Territoire à Risques importants d'Inondation, il vient d'entamer une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation qui pourra déboucher sur un Plan Actions de Prévention des Inondations donnant droit à des subventions Objectif : mieux gérer collectivement le risque inondation
Partenaires	CAPB, Institution Adour, Syndicats de rivières
Coût prévisionnel	
Plan de financement	Fonds Barnier pour les aménagements Département
Calendrier	2021 Réflexion sur un PAPI et son portage A partir de 2023 : Elaboration du programme d'actions
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Population située dans une zone à risque naturel élevé Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers



Fiche action A42 - Remise en état des canaux des barthes

Saint-Barthélemy

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Barthélemy
Maître d'œuvre	ASA des Barthes
Description de l'action	Afin de limiter les risques d'inondation et d'assainir les terrains agricoles à proximité des barthes de l'Adour, il est prévu un nettoyage / curage des canaux. Aussi appelés esteys, ces canaux font partie du patrimoine naturel de Saint-Barthélemy. L'ASA des Barthes de l'Adour possède le savoir-faire nécessaire à ces travaux.
Partenaires	Pas de partenaire prévu
Coût prévisionnel	Entre 30.000€ et 50.000€
Plan de financement	Commune Plan de relance
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution à l'indicateur national : Population située dans une zone à risque naturel élevé



Fiche action A43 – Préservation et amélioration de la Trame Verte et Bleue du Seignanx

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>La Région Nouvelle-Aquitaine a adopté le 18 décembre 2017 sa stratégie en faveur de la biodiversité, définissant ainsi ses priorités autour de 5 orientations majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser une gouvernance de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine - éveiller les consciences pour considérer la biodiversité comme un enjeu majeur - mener une action volontariste pour la biodiversité - agir en urgence pour les espèces vulnérables - placer la biodiversité au cœur des politiques régionales. <p>Pour la mise en œuvre d'actions volontaristes, la Région s'est également dotée d'une nouvelle politique de reconquête de la Trame Verte et Bleue en Nouvelle-Aquitaine avec 4 axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la connaissance et l'appropriation des enjeux liés à la Trame Verte et Bleue en Nouvelle-Aquitaine - accompagner des projets de « Territoires verts et bleus » - soutenir la mise en œuvre d'actions opérationnelles grâce à un appel à projet annuel ; - accompagner l'innovation et les projets pilotes. <p>La Région souhaite valoriser l'exemplarité des démarches territoriales entreprises par la reconnaissance de « Territoire vert et bleu », à l'instar des « Terres sans pesticide » et des TEPOS « Territoires à énergie positive ». Cette reconnaissance est attribuée aux territoires ayant construit et s'engageant dans un plan d'actions opérationnelles et exemplaire. L'objectif est de reconnaître une douzaine de territoires d'ici 2021, répartis de façon équitable sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine, dans le cadre d'un contrat entre la Région et la collectivité porteuse de la démarche.</p> <p>Le plan d'action de la TVB du Seignanx est finalisé en 2021. Après un diagnostic de la trame verte et bleue du Seignanx avec une actualisation de la cartographie et des thématiques traitées (rajout des trames urbaines, agricoles, noire, etc.), le plan d'actions comprend 35 fiches réparties par enjeux (eau, forêt, trame noire, continuités, trame agricole, infrastructures, trame urbaine, acteurs et animation). Certaines actions sont déjà engagées sur le territoire et sont à poursuivre. Les actions à mettre en place sont décrites, ainsi que les partenaires pour y parvenir.</p> <p>Il s'agit pour le territoire de trouver les financements et de poursuivre ou de mettre en application les actions.</p>
Partenaires	Service environnement de la Communauté de communes CPIE Seignanx Partenaires identifiés dans le plan d'actions
Coût prévisionnel	Non défini à ce jour



Plan de financement	Région NA Plan de relance
Calendrier	2021 finalisations du plan d'actions réalisé dans le cadre de l'AMI 2022-2026 mettre en application les actions
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement des actions Difficultés dans la mise en application des actions Contribution aux indicateurs nationaux : Part des cours d'eau en bon état écologique Fragmentation des milieux naturels Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers



Fiche action A44 - Création de zones secteurs pour la biodiversité dans le Plan Trames Vertes et Bleues

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Projet inscrit dans le plan d'action Trames Vertes et Bleues

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service urbanisme de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Les objectifs à atteindre pour le climat, l'air et l'énergie peuvent avoir des incidences sur la biodiversité et la trame verte et bleue. Il devient nécessaire de créer des secteurs de préservation de la biodiversité (sans exploitation forestière, sans photovoltaïque, etc.). L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Trame verte et bleue » pour lequel le Seignanx a répondu afin de labelliser le territoire « territoire Trame verte et bleue » permet d'identifier la TVB à inscrire et à préserver</p> <p>Le PLUi devra veiller à adopter une approche intégrée atténuation /adaptation, de manière à concilier des objectifs et mesures dont les effets pourraient sinon s'avérer contradictoires. Par exemple, les mesures adoptées en matière de densification des espaces, selon le contexte et la façon dont elles sont pensées, peuvent générer des effets négatifs en matière de lutte contre l'îlot de chaleur urbain en augmentant les flux de chaleur anthropiques générés par les activités humaines ou bien en augmentant l'effet canyon lié à la morphologie des rues et la hauteur des bâtiments.</p>
Partenaires	Service environnement de la Communauté de communes CPIE Seignanx Associations
Coût prévisionnel	30.000 €
Plan de financement	Plan de relance Région Nouvelle-Aquitaine
Calendrier	2021 finalisation du diagnostic réalisé dans le cadre de l'AMI 2021-2026 poursuite des travaux dans le cadre du PLUI
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Part des cours d'eau en bon état écologique Fragmentation des milieux naturels Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers



Fiche action A45 - Actions en faveur de la nature urbaine

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	CPIE Seignanx Adour
Maître d'œuvre	CPIE Seignanx Adour Association
Description de l'action	<p>Il s'agit de poursuivre les actions engagées en 2018/2019 dans le cadre du label TEPCV du Seignanx en développant des actions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des nichoirs et gîtes - Installer des panneaux « flore remarquable » - Fabriquer et installer des hôtels à insectes à partir de bois issus du territoire - Mettre en place des suivis faune et flore urbaine - Proposer des actions de sensibilisation
Partenaires	<p>CPIE Seignanx Adour Communes du Seignanx Communauté de Communes du Seignanx (services techniques) Prestataires extérieurs</p>
Coût prévisionnel	Estimation totale des investissements : 7000 € (achat des nichoirs / gîtes / panneaux)
Plan de financement	<p>Plan de relance Région Nouvelle-Aquitaine</p>
Calendrier	<p>2021 : Installations des premiers nichoirs 2022 : fabrication des hôtels à insectes / installation des gîtes A partir de 2023 : mise en place des actions de suivis faune et flore urbaine et des animations</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution à l'indicateur national : Fragmentation des milieux naturels</p>

**Fiche action A46 - Lutte contre les invasives***Tarnos*

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Commune de Tarnos
Description de l'action	Arrachage manuel de la jussie et autres invasives comme le gynérium
Partenaires	Agence de l'Eau Adour Garonne Département des Landes
Coût prévisionnel	20 000 €
Plan de financement	50 % Agence de l'Eau Adour Garonne 30 % Département des Landes
Calendrier	Pour la jussie : travaux en juin-juillet, chaque année Pour le gynérium : modalités à définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A47 - Amélioration de la qualité environnementale des Zones d'activités économiques du Seignanx

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté des Communes du Seignanx
Maître d'œuvre	CPIE Seignanx Adour
Description de l'action	<p>Poursuite de l'intégration environnementale des zones d'activité économique par :</p> <p>1-La reconstitution ou l'amélioration des corridors écologiques : plantation de haies d'essences locales, végétalisation naturelle des espaces verts plantés</p> <p>2-Le suivi de la qualité de l'eau : réalisation d'analyses physico-chimiques des eaux des talwegs</p> <p>3- La lutte contre les espèces invasives : achat et pose de composteurs (herbe de la pampa)</p> <p>4-Actions ponctuelles d'arrachage d'invasives végétales : pampa, bambous, renouée du japon</p> <p>5-Lutte contre la pollution lumineuse nocturne</p>
Partenaires	<p>CPIE Seignanx Adour</p> <p>Services techniques Communauté de Communes du Seignanx</p> <p>Prestataires extérieurs : analyse de l'eau / entretien et actions d'arrachages invasives</p> <p>MIFEN</p>
Coût prévisionnel	Estimation totale des investissements : 6000 €
Plan de financement	<p>Communauté de Communes du Seignanx</p> <p>Plan de Relance</p>
Calendrier	<p>Automne hiver 2021 : plantation / analyse qualité de l'eau (basses eaux) /</p> <p>Printemps 2022 : Suivi réussite des plantations / analyse qualité de l'eau (hautes eaux) / suivi plantes invasives / installation composteurs</p> <p>A partir de 2023 : Suivis faune et flore et bilan des actions de fauchage tardif et d'ensemencement spontané, transplantation de sujets (Labranère)</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution à l'indicateur national :</p> <p>Fragmentation des milieux naturels</p>



Fiche action A49 - Mise jour et suivi de la charte environnementale du parc d'activités du Seignanx

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes
Maître d'œuvre	Service environnement et service développement économique de la Communauté de communes
Description de l'action	Poursuivre les actions engagées pour l'application de la charte en particulier les actions sur l'énergie (maîtrise des approvisionnements) et les transports (maîtrise des nuisances et économie d'énergie) Faire des analyses de la qualité de l'air sur les zones d'activités (ATMO)
Partenaires	CPIE
Coût prévisionnel	Plus de 5.000 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	2021 réflexion sur les nouvelles actions à mettre en place avec le Comité Energie-Climat 2021-2025 mise à jour de la charte et suivi avec les acteurs
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Production annuelle d'énergie renouvelable Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail Part des cours d'eau en bon état écologique, Inventaire territorial d'émissions de polluants Fragmentation des milieux naturels



Fiche action A50 – Organisation des « Faites » de l'éco habitat

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx Habitat Eco Action (HEA)
Maître d'œuvre	En 2021 le collectif est constitué des structures suivantes : SCIC Habitat Eco Action, SCIC Interstices, Association A Lundi, le CBE du Seignanx, le CPIE du Seignanx, HJSA et la communauté de commune de la MACS, le cluster ODEYS. Les intervenants prévus en 2021 : Fibois, Odéys, Christine Lecerf (ventilation naturelle), Anna Chavepayre, Sophie Brindel Beth, Samuel Courget ou Luc Floissac, Manuel Moreau, Christophe Mérotto...
Description de l'action	<p>La « Faites » de l'éco habitat est un évènement pour sensibiliser, faire connaître, et présenter les techniques et les ressources permettant de construire ou de rénover en éco habitat c'est-à-dire dans une démarche de développement durable.</p> <p>L'éco-habitat regroupe les techniques de l'éco-construction et de l'éco-rénovation qui représentent de véritables alternatives pour construire et rénover tout en préservant la santé des professionnels qui mettent en œuvre les matériaux, la santé des occupants et plus largement l'environnement.</p> <p>Cet évènement organisé depuis 2016, réunit plus de 400 visiteurs chaque année. Ce sont essentiellement des habitants du territoire ayant des projets de construction ou de rénovation mais aussi des citoyens, élus, entreprises intéressés par la thématique.</p> <p>Les deux premières éditions ont été organisées sur le Seignanx à Tarnos (en 2016 et 2017) en 2018 à Pau et en 2019 à Ixassou au Pays Basque. Le collectif d'organisation a programmé volontairement l'évènement sur des territoires différents chaque année afin de sensibiliser les habitants au plus proche de chez eux.</p> <p>Ainsi dans les années à venir une prochaine édition sera organisée de nouveau sur le territoire du Seignanx.</p>
Partenaires	Acteurs clés : Chaque année le collectif impliqué dans l'organisation évolue en fonction de la ville où sera située la « faites ». Un noyau dur de structures de l'économie sociale et solidaire réuni dans le Pôle de Coopération Sud Aquitaine est toutefois constitué du CBE du Seignanx, d'Habitat Eco Action, du GEIQ BTP A Lundi, d'Habitat Jeunes Sud Aquitaine, du CPIE du territoire visé et d'agents de collectivité spécialisé dans la thématique. Ainsi lors de la prochaine édition sur le Seignanx la communauté de commune ainsi que la commune d'accueil sera bien évidemment invité à faire partie du collectif d'organisation.
Coût prévisionnel	<p><u>Budget prévisionnel</u> :</p> <p>8 800€</p> <p>=> ce budget est modeste grâce à une forte implication d'une soixantaine de bénévoles chaque année.</p>
Plan de financement	Depuis 2019, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine soutient financièrement le projet (à hauteur de 50%). Toutefois le collectif bénéficie de don en nature par les collectivités qui accueillent la manifestation (moyens techniques et



	logistiques, supports de communication). En fonction des ambitions territoriales de l'action des recherches de subvention complémentaires pourraient être effectuées à l'avenir.
Calendrier	<p>L'édition 2020 n'a pas pu être réalisée du fait de la crise sanitaire liée au COVID même si toutefois des temps d'information en OFF ont été organisés en format visio conférence.</p> <p>En période normale la Faites de l'éco habitat est organisée annuellement et à l'automne.</p> <p>On espère pouvoir l'organiser en 2021 au mois d'octobre sur la commune de Soustons c'était un choix du collectif puisque la Faites n'avait jamais été organisée sur ce territoire. Comme précisé précédemment dans les années qui suivront cet événement reviendra de nouveau sur le territoire du Seignanx.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)</p>



Fiche action A51 – Développement d'une filière locale pour l'habitat social bas carbone (FILOHA)

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx Habitat Eco Action (HEA)
Maître d'œuvre	<p><u>Bailleurs sociaux</u> : Le COL, XL Habitat (OPH 40) et Habitat Sud Atlantic ;</p> <p><u>Membres du Pôle de coopération Sud Aquitaine</u> : CBE du Seignanx, Habitat Eco Action,</p> <p><u>Conseil Régional Nouvelle Aquitaine</u>, Filière BTP, Unité Filières vertes Pôle Développement Economique et Environnemental</p> <p><u>Réseaux du bâtiment et de la construction durable</u> Cluster ODÉYS, Nobatek</p> <p><u>Professionnels sensibles/expérimentés sur la thématique</u> : architectes et bureau d'études</p>
Description de l'action	<p>Le projet FILOHA : Filière locale pour l'habitat social bas carbone vise à accompagner les transitions avec une filière verte dans l'habitat social.</p> <p>Suite à une première année d'étude comparative en 2020 sur les différents types de logements sociaux éco-construits en France et sur l'état des filières, une première opération test va être lancée sur le territoire. L'enjeu du projet est de poursuivre ces travaux en 2021-2022 et d'élargir la dynamique afin d'accompagner plus largement cette transition pour construire des logements sociaux en éco habitat sur le Sud Aquitaine.</p> <p>Pour se faire, le projet va suivre les objectifs suivants :</p> <p>1/ Accompagner les opérations test Plusieurs opérations de construction de logement sociaux en éco-habitat vont être lancées par les bailleurs investis dans le projet dont la première se situera sur le Seignanx.</p> <p>2/ Consolider l'émergence de la filière de professionnels de l'éco-habitat au travers la formation Au travers l'accompagnement des entreprises à la mutation du marché pour répondre aux exigences de l'éco habitat notamment par la mise en place de formations adaptées.</p> <p>3/ Poursuivre et alimenter l'étude sur d'autres matériaux (bio-sourcés, recyclage ou réemploi)</p> <p>4/ Ouvrir le projet à de nouveaux acteurs</p>
Partenaires	<p><u>Bailleurs sociaux</u> : Le COL, XL Habitat (OPH 40) et Habitat Sud Atlantic ; D'autres bailleurs sociaux rejoindront le projet, l'union régionale des HLM est particulièrement intéressée.</p> <p>Les bailleurs soutiennent financièrement le projet et s'engagent à tester les procédés sur des opérations de construction. Par ailleurs, ils souhaitent dans un second temps aller plus loin en s'engageant sur des accords cadre auprès des entreprises de la construction.</p>



	<p><u>Membres du Pôle de coopération Sud Aquitaine</u> : CBE du Seignanx, Habitat Eco Action : opérateurs pour coordonner et animer la dynamique mais aussi pour mettre en œuvre les objectifs précités.</p> <p><u>Conseil Régional Nouvelle Aquitaine</u>, Filière BTP, Unité Filières vertes Pôle Développement Economique et Environnemental : soutien financier mais aussi partie prenante en tant que membre du comité de pilotage pour orienter les actions.</p> <p><u>Réseaux du bâtiment et de la construction durable</u> Cluster ODÉYS, Nobatek : membres du comité de pilotage, ressources sur des thématiques spécifiques qui viennent enrichir le projet.</p> <p><u>Professionnels sensibles/expérimentés sur la thématique</u> :Architectes et bureau d'études : membres du comité de pilotage</p> <p>Prochaines étapes : lancement de la première opération test sur le Seignanx, recensement des autres opérations test, travail de recensement et d'information auprès des entreprises du bâtiment, définition du plan de communication, poursuite de l'étude sur d'autres matériaux.</p>
Coût prévisionnel	<p><u>Principaux postes de dépenses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépenses de personnel 43% (comprenant l'animation, la coordination des formations, et du salaire de la personne en charge du projet), de déplacement 2%, de fonctionnement 7%, prestations de services 47% (comprenant la coordination du projet, des prestations d'ingénierie de formation...). Sur deux ans, le budget prévisionnel du projet est de 196000€ TTC (<i>le CBE n'étant pas assujetti à la TVA</i>). <p>Pour la suite du déploiement on estime à 100000€/an le coût du projet. Des recherches de subventions seront effectuées à partir de 2022 pour assurer le déploiement.</p>
Plan de financement	<p><u>Principaux postes de produits</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (42%) - Autofinancement (12%) - Subvention des bailleurs sociaux (46%) <p>Par ailleurs, les opérations tests solliciteront dans la mesure du possible certaines subventions de soutien aux expérimentations de construction « bas carbone » tel que l'appel à projet Bâtiment du futur par exemple.</p>
Calendrier	<p>L'objectif est de mener le projet sur deux ans 2021 et 2022. Accompagner les transitions pour une filière verte dans l'habitat social est un objectif ambitieux qui ne peut être envisagé qu'avec une perspective à moyen et long terme. C'est pourquoi le projet est positionné sur à minima deux ans afin de consolider le socle de transitions et de dynamiques durables pour les filières vertes en Nouvelle Aquitaine au bénéfice du logement social.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)



Fiche action A52 - Création d'une plateforme de collecte et de réemploi de matériaux et équipements du BTP

Projet privé d'intérêt intercommunal

Maître d'ouvrage	Les Compagnons Bâisseurs Nouvelle Aquitaine
Maître d'œuvre	À préciser
Description de l'action	<p>Les Compagnons Bâisseurs, à l'initiative de ce projet innovant porté avec les quatre intercommunalités du Pays Adour Landes Océanes (Agglomération du Grand Dax, Communautés de communes MACS, Orthe et Arrigans et Seignanx), affichent trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lutter contre la création de déchets dans le secteur du bâtiment, - favoriser le réemploi des matériaux et équipements récupérés par les acteurs de l'action sociale et solidaire, - créer des emplois locaux et travailler à l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. <p>La plateforme Soli'bât s'inscrit dans les objectifs de l'Etat visant le renforcement du tri, le réemploi et la valorisation des 247 millions de tonnes de déchets produits par le secteur du bâtiment chaque année.</p>
Partenaires	Le projet, reconnu et soutenu par l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Landes et l'ADEME, bénéficie d'un partenariat avec les principales têtes de réseau du BTP (potentiel de 1 000 entreprises fournisseuses de matériaux) et les acteurs de l'action sociale et solidaire, réemployeurs de ces matériaux qui ne deviendront pas déchets.
Coût prévisionnel	À préciser
Plan de financement	Communauté de communes, ADEME, Région, Département, Pays ALO (projet structurant LEADER)
Calendrier	À préciser
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)</p>



Fiche action A53 - Rédaction et mise en œuvre d'un Schéma Directeur des Énergies

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	AEC Energie
Description de l'action	<p>Le schéma directeur des énergies est un outil de planification du développement des énergies renouvelables. Il fixe les ambitions du territoire et les traduit en actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, dans le but de viser l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.</p> <p>L'élaboration du schéma directeur des énergies permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'actualiser le diagnostic énergétiques du territoire : consommations énergétiques, production d'EnR, potentiel de production du territoire (gisement brut / gisement net) - De définir un niveau d'ambition (orientations stratégique) à travers l'établissement d'un scénario de développement spécifique à chaque filière de production d'énergie renouvelable - D'élaborer un plan d'actions cohérents vis-à-vis des potentialités du territoire et du niveau d'ambition choisi. <p>La mise en œuvre du SDE pourra s'appuyer sur des études et groupes de travail déjà constitués dans le cadre du PCAET. Les communes et la communauté de communes pourront également s'appuyer sur un calendrier de projets publics attaché au plan d'actions.</p>
Partenaires	ADEME Département des Landes
Coût prévisionnel	41 525 € HT
Plan de financement	ADEME : 10 000 € Département des Landes : 4 152 € Communauté de communes : 27 373 €
Calendrier	Elaboration du schéma directeur : 2023 Mise en œuvre : à partir de 2024
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Production annuelle d'énergie renouvelable, Inventaire territorial d'émissions de polluants



Fiche action A55 - Rédaction et mise en place d'un forfait mobilité

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Inciter les agents de la Communauté de communes à se rendre au travail par un moyen de transport partagé (covoiturage, autostop, transports en commun) ou décarboné (vélo classique ou électrique, trottinette électrique, etc.). Cette incitation se traduit par une aide annuelle d'un montant forfaitaire égal à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 € pour 30 à 59 trajets annuels - 200 € pour 60 à 99 trajets annuels - 300 € pour plus de 100 trajets annuels. <p>Afin de favoriser, entre autres, les trajets partagés entre collègues, une enquête mobilité domicile-travail sera également réalisée. Cette enquête sera aussi proposée aux agents de la commune de Saint-Martin-de-Seignanx, dont le lieu de travail est voisin de celui de la Communauté de communes.</p>
Partenaires	Direction de la Communauté de communes, service informatique de la Communauté de communes, direction des communes
Coût prévisionnel	Plus de 5.000 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	<p>2023 : élaboration du forfait mobilité A partir de 2024 : lancement du forfait mobilité Fin 2023 – début 2024 : réalisation de l'enquête et analyse des résultats Courant 2024 : communication des résultats de l'enquête</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail, Inventaire territorial d'émissions de polluants</p>



Fiche action A56 - Rénovation énergétique du patrimoine public

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes et communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes (service environnement et services techniques) et communes
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre au Seignanx les actions engagées par Saint Martin de Seignanx et Tarnos suite à leur diagnostic avec le SYDEC, • Changement systématique et suppression des éclairages les plus énergivores, • Gradation des niveaux d'éclairage en fonction des fréquentations des voies de circulation par les véhicules et les piétons, • Extinction dans la mesure du possible (en privilégiant la sécurité) sur des plages variables et/ou nuits soumis toutefois à la décision du Maire qui détient le pouvoir de police en la matière. Réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse. • Assurer les demandes et le suivi des certificats d'économies d'énergie à chaque étapes (diagnostic énergétique, préconisations, travaux...)
Partenaires	SYDEC40 GéoFrance
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	Aide SYDEC40 (commune urbaine 25%, commune rurale 55% montant HT) CEE
Calendrier	2021-2026
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A57 - Amélioration de la gestion et de la production de l'énergie du patrimoine public

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes et communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes (service environnement et services techniques) et communes
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une base de données du patrimoine bâti • Etablir une fiche d'identité par site • Initier un suivi des consommations énergétiques. • Etablir des diagnostics de performance énergétique • Développer l'autoconsommation électrique
Partenaires	SYDEC40 (prestations dans le cadre de la compétence « Maîtrise de la demande en énergie »)
Coût prévisionnel	Variable selon les années
Plan de financement	Audits énergétiques : fonds ACTEE CHENE Rénovation énergétique : CEE Installation PV en autoconsommation : aide départementale (CRTE)
Calendrier	<p>Programme 2024 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Hiver-printemps : Audit énergétique du site d'Arremont (CPIE Seignanx Adour) — Eté-automne : rénovation énergétique du site — Hiver : Etude du potentiel photovoltaïque de 4 bâtiments intercommunaux (SYDEC) — Printemps-été : Pose des panneaux PV sur tout ou partie des 4 bâtiments - Mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre et rédaction d'un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation globale des bâtiments du CPIE - Etude et mise en œuvre d'un projet de centrale photovoltaïque sur les bâtiments du CPIE - Etude de faisabilité d'un projet photovoltaïque sur le pôle de santé de Saint-André-de-Seignanx et mise en œuvre le cas échéant - Etude de faisabilité d'un projet photovoltaïque sur deux anciens poulaillers à Saint-Martin-de-Seignanx
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p>



Fiche action A58 - Analyse des modalités de déplacement des salariés des Entreprises du Seignanx

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Une étude sur les besoins des entreprises des zones d'activités de la commune de Saint-Martin-de-Seignanx sera réalisée (mobilité et services).</p> <p>Sur la base des résultats de l'enquête, différentes actions pourront être mise en place. Par exemple : un accompagnement des entreprises de Saint Martin de Seignanx pourra être envisagé afin de définir les cadences et arrêts d'une nouvelle ligne de transports en commun en cohérence avec l'offre des réseaux YEGO (Communauté de communes MACS) et Txik Txak (Communauté d'agglomération Pays Basque).</p>
Partenaires	AUDAP, SM du Pays Basque Adour, CAPB
Coût prévisionnel	Plus de 2.000 €
Plan de financement	Communauté de communes ADEME
Calendrier	2023 : réalisation de l'enquête A partir de 2024 : mise en œuvre des actions
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail</p> <p>Inventaire territorial d'émissions de polluants</p>



Fiche action A59 – Réfection de la toiture du gymnase Léo Lagrange

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	SOLIHA
Description de l'action	Projet de renouvellement de la toiture existante devenue vétuste avec 2 objectifs : - amélioration de l'isolation - production d'électricité (projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle toiture)
Partenaires	La structure ENERLANDES porterait le projet de pose et exploitation des panneaux photovoltaïques. Une convention va être signée dans les prochaines semaines.
Coût prévisionnel	Investissement ville : 250 000 euros HT ENERLANDES propose à ce stade une estimation de subvention de 30 000 euros HT sur la pose des panneaux
Plan de financement	- Commune - Plan de relance - ENERLANDES - ADEME - CEE
Calendrier	2 ^e semestre 2021 : lancement de la consultation Travaux ETE 2022 : Travaux Réception des travaux septembre 2022
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A60 – Lancement d'un programme de rénovation thermique des bâtiments communaux dans le cadre du décret tertiaire

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	<p>La ville de Tarnos souhaite lancer un programme de rénovation thermique de ses bâtiments sur plusieurs années.</p> <p>Bâtiments concernés : tous les bâtiments concernés par le décret tertiaire</p> <p>Ecole H.Barbusse (Phase 1)</p> <p>Ecole de Musique (Phase 2)</p> <p>Salle M.Thorez (Phase 2)</p> <p>Ecole Jean Mouchet (Phase 2)</p> <p>Ecole F.Concaret (Phase 2)</p> <p>Ecole O.Duboy (Phase 2)</p>
Partenaires	ADEME SYDEC
Coût prévisionnel	<p>Phase 1 : réalisation des diagnostics décret tertiaire. Restitution faite en novembre 2024 55 000 €</p> <p>Phase 2 : réalisation d'un programme pluriannuel de travaux en lien également avec le SDIE (fiche action n°A61) dans l'attente de la réalisation de l'étude lancée dans le cadre du décret tertiaire</p>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Commune - Plan de relance - ADEME - CEE - SYDEC
Calendrier	<p>2024-2030</p> <p>phasage à venir dans le cadre de la réalisation de l'étude lancée dans le cadre du décret tertiaire</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A61 – ~~Réalisation d'un plan patrimoine communal~~ Elaboration du Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE)

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	SYDEC
Description de l'action	<p>La ville de Tarnos souhaite se doter d'un plan patrimoine synonyme d'une stratégie complète et transversale sur tous les aspects et enjeux de la gestion de son patrimoine immobilier.</p> <p>Cette stratégie doit mener la collectivité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – connaître finement et exhaustivement son patrimoine immobilier – maîtriser les différents enjeux sur celui-ci pour conserver une bonne performance des actifs – s'engager vers une politique énergétique réussie – identifier les gisements d'économies pour alléger le poids de l'immobilier sur les finances de la collectivité – rationaliser le patrimoine au travers de valorisations ajustées et pertinentes – anticiper et planifier les dépenses d'investissement dans le temps à l'échelle pluriannuelle, venant alimenter le Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI) de la commune. <p>Etablissement du Schéma Directeur Immobilier Energétique Le SDIE est un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale. Dans un contexte de contraction budgétaire, une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée peut représenter un gisement précieux d'économies, sans impact sur la qualité du service rendu. Le SDIE est ainsi l'occasion d'adopter une stratégie structurante avec une vision à long terme, et des réalisations à court et moyen terme. Il aboutit à une véritable démarche de développement territorial durable qui permet de mettre en adéquation le patrimoine avec les besoins actuels et les projets de la collectivité.</p>
Partenaires	ADEME SYDEC
Coût prévisionnel	115 000 euros 60 000 euros
Plan de financement	- Commune - 40 à 60% subventions programme ACTEE CHENE Plan de relance – ADEME – SYDEC
Calendrier	2021-2022 Début de l'étude : décembre 2024

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



	Rendu : fin 2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Production annuelle d'énergie renouvelable



Fiche action A62 – Remplacement des luminaires de type « boule lumineuse »

SYDEC

Maître d'ouvrage	SYDEC
Maître d'œuvre	SYDEC
Description de l'action	<p>Le SYDEC s'apprête à remplacer 12 000 luminaires de "type boule lumineuse" extrêmement consommatrice d'électricité sur les communes landaises. Cela représente une économie de plus de 300 000 € pour toutes les communes du territoire des Landes.</p> <p>Cette action s'adresse à toutes les communes du Seignanx.</p>
Partenaires	Pas de partenaire
Coût prévisionnel	Au total (Landes) : 15 M d'euros
Plan de financement	Etat : crédits de fonctionnement et DETR SYDEC Communes concernées
Calendrier	2021 – 2024
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A63 - Sensibilisation et incitation des industriels à travailler sur la question de la sobriété et de l'efficacité énergétique

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	CCI40
Maître d'œuvre	CCI40, SPPPI
Description de l'action	Échanger sur les bonnes pratiques existantes à des fins de mutualisation d'actions Organiser une journée de formation par an sur le thème de la sobriété énergétique Former des référents énergie en industrie sur le territoire Réaliser une cartographie de la chaleur fatale
Partenaires	Service environnement et service développement économique de la Communauté de communes
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	ADEME
Calendrier	2021 fin de l'étude de zone du SPPPI et suites à donner 2022-2025 mise en place du plan de formation de la CCI
Indicateurs d'évaluation proposés	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A64 - Promotion du bio-climatisme et de l'éco-construction et intégration à objectifs de performance énergétique

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes
Maître d'œuvre	Service habitat logement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Charte qualité des opérations neuves d'habitat</p> <p>L'idée est d'intégrer d'un point de vue réglementaire dans le PLUi des objectifs de performance énergétique plus ambitieux sur certaines opérations denses ciblées éventuellement par des OAP sectorielles, des objectifs de performances énergétiques bonifiés lors de rénovation de l'ancien et des objectifs de développement des énergies renouvelables sur des opérations importantes et bien des surfaces commerciales, parkings, ect...</p> <p>Pour inciter les citoyens à employer des matériaux bio-sourcés dans le cadre de leur projets de rénovation énergétique, des bonifications spécifiques sont intégrées aux subventions de l'OPAH.</p>
Partenaires	Promoteurs, bailleurs sociaux, communes, ADEME, ANAH
Coût prévisionnel	86 400 € TTC dans le cadre de l'OPAH
Plan de financement	86 400 € TTC dans le cadre de l'OPAH
Calendrier	<p>2020-2022 sensibilisation des acteurs locaux</p> <p>2024 première construction labellisée</p> <p>2025 intégration d'un règlement dans le PLUi</p> <p>2024-2027 prime aux matériaux biosourcés dans le cadre de l'OPAH</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A66 - Alimentation de l'outil CARTO+ du Seignanx

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes et Office de Tourisme du Seignanx
Description de l'action	L'Office de tourisme du Seignanx a créé une cartographie interactive qui s'appuie sur l'outil cartographique contributif openstreetmap et qui recense de nombreuses données sur tout le territoire. Vulgariser l'univers du climat (déplacement, biodiversité) en l'intégrant dans une carte ludique et accessible par tous
Partenaires	Les acteurs gravitant autour des démarches PCAET-TEPOS
Coût prévisionnel	2.000 € par type de données
Plan de financement	ADEME pour les données liées à l'énergie
Calendrier	2021 intégration des bornes de recharge des véhicules électriques et des sites produisant de l'énergie 2022 Intégration des points de vente des produits locaux et biologiques et des lignes de bus 2024 : Réflexion sur l'intégration de nouveaux jeux de données (écoles par exemple) , mise à jour continue de la base de données de référence (OpenStreetMap, notamment les pistes cyclables) 2025 : intégration d'un jeu de données sur l'enfance et la jeunesse (crèches, PIJ et LAEP)
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail



Fiche action A67 - Création d'un parcours pédagogique énergétique

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Lancée dans la démarche TEPOS depuis 2017, la Communauté de communes est en plein développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur son territoire. Un certain nombre de sites de production d'EnR privés (chaufferie bois énergie, installation géothermique) et publics (parcs photovoltaïques au sol ou en toiture) ont ainsi été identifiés. Certains ayant même déjà fait l'objet de visites organisées pour la commission environnement de la Communauté de communes.</p> <p>L'objectif est de continuer le recensement de ces sites de production afin de constituer un circuit de visites diversifié en termes de porteurs (publics / privés), de tailles et de filières de production EnR.</p>
Partenaires	Communes, entreprises du Seignanx, Enerlandes, l'Office de Tourisme
Coût prévisionnel	Moins de 1.000 €
Plan de financement	Communauté de Communes
Calendrier	Action continue
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A68 - Développement d'actions de sensibilisation à la transition écologique pour favoriser les changements des comportements

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	Valoriser et soutenir les démarches de sensibilisation sur l'éco-consommation
Partenaires	Communes, CPIE, CBE, SITCOM, mairies, AMAP, associations pédagogiques
Coût prévisionnel	De 5 000 euros à 10 000 euros
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A72 – Modernisation des équipements de la salle municipale d'activités

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Commune de Biarrotte
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Dans l'optique d'adapter progressivement cet équipement public et afin d'y garantir un haut niveau de sécurité, la commune a identifié un certain nombre d'opérations à mener en priorité. Elle souhaite ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la sécurité en mettant en place un système de gestion électronique des clés ; - Faciliter son entretien, compte tenu de l'augmentation du nombre de manifestations qui s'y déroulent, en l'équipant d'une auto-laveuse professionnelle ; - Optimiser son utilisation en y créant un local supplémentaire
Partenaires	Au stade de projet
Coût prévisionnel	<p>Devis estimatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement du système de sécurité : 4 554 € - Auto-laveuse professionnelle : 4 230 € - Local supplémentaire (matériaux) : 1 000 €
Plan de financement	DETR
Calendrier	Suivant les possibilités de financement
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche Action A73 — Plan urbain de référence « Un Saint Martin 2 cœurs » — Etudes et travaux

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint Martin de Seignanx
Maitre d'Œuvre	<p>Commune de Saint Martin de Seignanx avec l'appui de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une agence d'architecture et d'urbanisme (Samasuzu), • un paysagiste (David Aberadère), • un bureau d'étude voirie et réseaux IMS • un bureau d'étude circulation ISR <p>Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été choisie pour la mise en œuvre du plan de référence de la commune avec le bailleur social HSA sur le premier secteur d'aménagement.</p>
Description de l'action	<p>La ville de Saint-Martin-de-Seignanx se doit de s'adapter aux évolutions du territoire et de ses populations. Ce chef-lieu de canton, en forte dynamique démographique, économique, associative et urbaine, répond aux besoins d'une centralité qui a conduit à réaliser une étude urbaine. Cette dernière a pour objet de maîtriser et d'ajuster le développement de la commune avec les habitants pour imaginer ensemble le Saint-Martin-de-Seignanx de demain. L'étude, fruit d'un travail de presque 2 ans, concerne les 2 cœurs de la ville, le bourg et le quartier neuf, et s'attache à envisager le développement d'une liaison allant du cimetière à la place Abbé Pierre, le long de la principale voie de circulation où se trouve habitat, transport en commun, commerces et services.</p> <p>A partir d'un diagnostic co-construit et partagé, l'objectif a été de faire émerger un programme collectif pour imaginer ensemble le territoire et bâtir une ville qui ressemble à ses habitants et les rassemble. Près de 100 participants au total sont venus en 2022 lors de 5 ateliers participatifs et 3 balades citoyennes. De ce travail des thèmes et objectifs ont été dégagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habiter la ville Depuis 30 ans, Saint-Martin-de-Seignanx connaît une hausse significative de sa population en raison de sa proximité avec des bassins d'emplois attractifs et par la recherche d'un cadre de vie agréable pour de nouveaux habitants. Le défi : donner accès à tous à un logement de qualité et à un prix abordable, proche des transports, des commerces et des services. • Préserver l'environnement Entre ville et campagne, Saint-Martin-de-Seignanx bénéficie d'une situation privilégiée, d'un riche patrimoine naturel et d'une importante biodiversité au cœur de son territoire. Le défi : vivre en lien avec la nature. • Se déplacer Les mobilités du quotidien ont un impact direct sur le climat, notre qualité de vie et notre santé. Elles représentent un enjeu important pour relever le défi climatique et s'engager dans la transition écologique. Le défi : Changer nos habitudes modales en faveur d'une mobilité douce, durable et inclusive. • Vivre ensemble Développer les lieux de rencontres, favoriser la cohabitation intergénérationnelle, renforcer la cohésion sociale et améliorer notre quotidien : pour vivre heureux et en harmonie. Le défi : provoquer la rencontre. <p>Sur la base de ce diagnostic et du scénario de développement retenu, un plan de référence a été bâti et permet d'envisager le développement de la ville à l'horizon 2032.</p>
Partenaires	<p>Les partenaires seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communauté de communes du Seignanx



	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil départemental des Landes L'Établissement Public Foncier des Landes Les aménageurs, bailleurs et promoteurs lors de chaque phase de réalisation
Coût prévisionnel	<p>Le coût des études, assistance à maîtrise d'ouvrage incluse, toutes n'étant pas terminées, se monte à environ 100 000 € HT.</p> <p>Le montant des travaux sera connu au fur et à mesure que les différentes phases seront mises en œuvre.</p>
Plan de financement	<p>La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait notamment élarger sur les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fond Vert Aide départementale revitalisation centres-villes et centres-bourgs DETR Action Cœur de Ville
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Etude urbaine : 2021-2023 Travaux : ils sont phasés sur 4 secteurs de projets échelonnés dans le temps et l'espace, qui sont autant de phases opérationnelles, avec pour chacune des actions prioritaires et secondaires, ainsi que des études d'accompagnement. <p>La 1ère phase opérationnelle, dite îlot Claverie, prévue sur 2023-2025, comprend l'aménagement du rond-point de l'église, de cheminements doux et d'une place publique entourée de 2 bâtiments de logements (14 logements locatifs sociaux, 30 logements en accession sociale et libre, 400 m² de commerces en rez-de-chaussée) ainsi que la résidence intergénérationnelle pour 30 logements en habitat inclusif (personnes âgées, handicapées, jeunes travailleurs et logement social) avec des services dédiés pour favoriser la mixité et le bien vivre ensemble.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Fin de l'étude du plan de référence en 2023.</p> <p>Réalisation progressive des différents secteurs de projet 2023-2032.</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>

Fiche Action A73 – Plan urbain de référence « Un Saint-Martin 2 cœurs » - Etudes et travaux

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	<p>Commune de Saint-Martin-de-Seignanx avec l'appui de :</p> <ul style="list-style-type: none"> une agence d'architecture et d'urbanisme (Samasuzu), un paysagiste (David Aberadère), un bureau d'étude voirie et réseaux IMS un bureau d'étude circulation ISR <p>Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été choisie pour la mise en œuvre du plan de référence de la commune avec le bailleur social HSA sur le premier secteur d'aménagement.</p>
Description de l'action	La ville de Saint-Martin-de-Seignanx se doit de s'adapter aux évolutions du territoire et de ses populations. Ce chef-lieu de canton, en forte dynamique démographique, économique, associative et urbaine, répond aux besoins d'une centralité qui a conduit à réaliser une étude urbaine. Cette dernière a pour objet de maîtriser et d'ajuster le



	<p>développement de la commune avec les habitants pour imaginer ensemble le Saint-Martin-de-Seignanx de demain. L'étude, fruit d'un travail de presque 2 ans, concerne les 2 cœurs de la ville, le bourg et le quartier neuf, et s'attache à envisager le développement d'une liaison allant du cimetière à la place Abbé Pierre, le long de la principale voie de circulation où se trouve habitat, transport en commun, commerces et services.</p> <p>A partir d'un diagnostic co construit et partagé, l'objectif a été de faire émerger un programme collectif pour imaginer ensemble le territoire et bâtir une ville qui ressemble à ses habitants et les rassemble. Près de 100 participants au total sont venus en 2022 lors de 5 ateliers participatifs et 3 balades citoyennes. De ce travail des thèmes et objectifs ont été dégagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habiter la ville Depuis 30 ans, Saint-Martin-de-Seignanx connaît une hausse significative de sa population en raison de sa proximité avec des bassins d'emplois attractifs et par la recherche d'un cadre de vie agréable pour de nouveaux habitants. Le défi : donner accès à tous à un logement de qualité et à un prix abordable, proche des transports, des commerces et des services. • Préserver l'environnement Entre ville et campagne, Saint-Martin-de-Seignanx bénéficie d'une situation privilégiée, d'un riche patrimoine naturel et d'une importante biodiversité au cœur de son territoire. Le défi : vivre en lien avec la nature. • Se déplacer Les mobilités du quotidien ont un impact direct sur le climat, notre qualité de vie et notre santé. Elles représentent un enjeu important pour relever le défi climatique et s'engager dans la transition écologique. Le défi : Changer nos habitudes modales en faveur d'une mobilité douce, durable et inclusive. • Vivre ensemble Développer les lieux de rencontres, favoriser la cohabitation intergénérationnelle, renforcer la cohésion sociale et améliorer notre quotidien : pour vivre heureux et en harmonie. Le défi : provoquer la rencontre. <p>Sur la base de ce diagnostic et du scénario de développement retenu, un plan de référence a été bâti et permet d'envisager le développement de la ville à l'horizon 2032.</p>
Partenaires	<p>Les partenaires seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communauté de communes du Seignanx • Le conseil départemental des Landes • L'Etablissement Public Foncier des Landes • Les aménageurs, bailleurs et promoteurs lors de chaque phase de réalisation
Coût prévisionnel	<p>Le coût des études, assistance à maîtrise d'ouvrage incluse, toutes n'étant pas terminées, se monte à environ 100 000 € HT.</p> <p>Le montant des travaux sera connu au fur-et-à-mesure que les différentes phases seront mises en œuvre.</p>
Plan de financement	<p>La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait notamment émerger sur les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fond Vert • Aide départementale revitalisation centres-villes et centres-bourgs • DETR • Action Cœur de Ville
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Etude urbaine : 2021-2023



	<ul style="list-style-type: none"> Travaux : ils sont phasés sur 4 secteurs de projets échelonnés dans le temps et l'espace, qui sont autant de phases opérationnelles, avec pour chacune des actions prioritaires et secondaires, ainsi que des études d'accompagnement. La 1^{ère} phase opérationnelle, dite îlot Claverie, prévue sur 2024-2026, comprend l'aménagement du rond-point de l'église, de cheminements doux et d'une place publique entourée de 2 bâtiments de logements (14 logements locatifs sociaux, 30 logements en accession sociale et libre, 400 m² de commerces en rez-de-chaussée) ainsi que la résidence intergénérationnelle pour 30 logements en habitat inclusif (personnes âgées, handicapées, jeunes travailleurs et logement social) avec des services dédiés pour favoriser la mixité et le bien vivre ensemble.
Indicateurs d'évaluation	<p>Fin de l'étude du plan de référence en 2023.</p> <p>Etudes complémentaires et réalisation progressive des différents secteurs de projet 2023-2032.</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche Action A74 – Mise en œuvre de la démarche pour obtenir le Label « Territoire Vélo »

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Description de l'action	La commune souhaite obtenir le Label « Territoire Vélo » pour répondre à l'intérêt croissant des adeptes du vélo tourisme et valoriser sa position de commune sur le circuit de transfert entre la Vélodyssée et la Transpyrénéenne, grâce à ses 7 km de pistes cyclables.
Partenaires	Les partenaires seront : <ul style="list-style-type: none"> • l'Office du Tourisme du Seignanx, • l'Association ASC Cyclos saint-martinoise, • les propriétaires de logements de vacances, • la Fédération Française de Cyclotourisme.
Coût prévisionnel	Le coût estimatif des travaux est à préciser en fonction du diagnostic qui sera porté lors de l'élaboration du dossier de candidature.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres.
Calendrier	2023 – 2024
Indicateurs d'évaluation	Obtention du label Intégration du logo sur le site Internet de la commune Nombre de cyclotouriste passant en mairie Nombre de logements et sites disposant d'un emplacement sécurisé pour les vélos sur le territoire Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A76 – Création d'ombrières avec panneaux photovoltaïques sur le parking communal de la rue de Gascogne (Super U)

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Montage opérationnel à définir en fonction des retours techniques et financiers apportés par les structures spécialisées : Sydec, Enerlandes, Enedis, bureaux d'étude.
Description de l'action	La municipalité souhaite répondre à l'urgence climatique et à la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Sur le parking communal de 3 660m ² au total, la production d'énergie serait utilisée en autoconsommation collective sachant que la plupart des bâtiments municipaux se trouvent à moins de 2 km du centre de la production. L'objectif est environnemental afin de produire sur site sa propre énergie, économique pour réduire les coûts de la consommation communale face à l'inflation des prix de l'énergie mais aussi d'être plus autonome. Il s'agit aussi d'être moteur et exemplaire vis-à-vis d'autres collectivités mais aussi par rapport aux habitants.
Partenaires	Des partenaires potentiels pourraient être intéressés et donc se mobiliser autour de ce projet, en fonction de la puissance produite : collège, Ehpad, communauté de communes du Seignanx, supermarché Super U.
Coût prévisionnel	Le coût estimatif des travaux est évalué à 600 000 € avec coût de raccordement Enedis et maîtrise d'œuvre.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres. Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait notamment élarger sur le fond vert, l'aide départementale relance et transition écologique, DSIL.
Calendrier	2023-2024
Indicateurs d'évaluation	Nombre de kWh produits et autoconsommés Nombre de bâtiments desservis Economies réalisées Indicateurs nationaux : Production annuelle d'énergie renouvelable Consommation énergétique finale annuelle

Fiche Action A76 – Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et espaces publics communaux

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Montage opérationnel par des tiers investisseurs, différents en fonction des projets.
Description de l'action	La municipalité souhaite répondre à l'urgence climatique et à la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.



	<p>La commune a déjà connu une première phase de développement d'équipements photovoltaïques sur ces bâtiments. Elle souhaite poursuivre cette démarche avec une approche recentrée sur l'autoconsommation collective et la participation citoyenne.</p> <p>L'objectif est environnemental afin de produire sur site sa propre énergie, économique pour réduire les coûts de la consommation communale face à l'inflation des prix de l'énergie mais aussi d'être plus autonome. Par ailleurs, cela complète pour certains projets les équipements communaux structurant. Il s'agit aussi d'être moteur et exemplaire vis-à-vis d'autres collectivités mais aussi par rapport aux habitants.</p> <p>Après des déclarations d'intention de certaines structures et sociétés, des appels à manifestation d'intérêt seront organisés pour sélectionner des candidats. L'objectif est de faire porter au maximum les investissements par ceux qui vont produire l'énergie, la commune souhaitant mettre en place une boucle d'autoconsommation collective pour ses bâtiments, puis d'autres partenaires ainsi que les citoyens.</p>
Partenaires	Des partenaires potentiels pourraient être intéressés et donc se mobiliser autour de ces projets, en fonction de la puissance produite : ESAT, collège, Ehpad, communauté de communes du Seignanx, supermarché Super U.
Coût prévisionnel	Le coût estimatif des travaux est à déterminer pour chaque projet en incluant le coût de raccordement Enedis et la maîtrise d'œuvre.
Plan de financement	<p>La commune sollicitera, sur ce qui lui restera éventuellement à acquitter, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait notamment émerger sur le fond vert, l'aide départementale relance et transition écologique, DSIL.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Toiture du centre technique municipal : 2024-2025 • Toiture de l'espace Gaston Larrieu dont la nouvelle médiathèque : 2024-2025 • Toiture, sur une structure de type hangar ouvert, à créer sur un espace sportif extérieur existant : 2025-2026 • Ombrières sur parking super U : 2027-2028
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de kWh produits et autoconsommés</p> <p>Nombre de bâtiments desservis</p> <p>Economies réalisées</p> <p>Indicateurs nationaux :</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche Action A77 – Rénovation énergétique du patrimoine public soumis au décret Tertiaire

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Sydec Bureaux d'étude spécialisés
Description de l'action	La municipalité souhaite renforcer la performance environnementale de ses bâtiments publics, en répondant aux obligations réglementaires du Décret Tertiaire. Mise en œuvre progressive des études et des travaux pour atteindre les 40% d'économies d'énergie en 2030. Les études sont programmées de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> • 2023 : écoles Jean Jaurès et Jules Ferry, mairie annexe, ALSH. • 2024 : école Pauline Kergomard, espace Jean Rameau • 2025 : vestiaire stade Alain Giffard, espace Emile Cros, établissement accueil du jeune enfant, • 2026 : mairie, maison Océane.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Sydec 40 • ADEME
Coût prévisionnel	A définir après les études de diagnostic et la programmation des travaux, bâtiment par bâtiment, à partir de 2024.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres. Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait élarger sur les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Fond Vert Axe 1 : Rénovation du Bâti • Aide départementale relance et transition écologique • DETR • FEDER (50% + 10% si matériaux biosourcés et/ou installation photovoltaïque en autoconsommation) • Sydec 40
Calendrier	2023-2030
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bâtiments rénovés Economie d'énergie réalisée : point annuel Contribution aux indicateurs nationaux : Consommation énergétique finale annuelle

Fiche Action A77 – Rénovation énergétique du patrimoine public soumis au décret Tertiaire

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Sydec Bureaux d'étude spécialisés
Description de l'action	La municipalité souhaite renforcer la performance environnementale de ses bâtiments publics, en répondant aux obligations réglementaires du Décret Tertiaire.



	<p>Mise en œuvre progressive des études et des travaux pour atteindre les 40% d'économies d'énergie en 2030. Les études sont programmées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2024 : écoles Jean Jaurès et Jules Ferry, mairie annexe • 2025 : espace Jean Rameau, espace Emile Cros • 2026 : école Pauline Kergomard, établissement accueil du jeune enfant, ALSH • 2027 : mairie, maison Océane, vestiaire stade Alain Giffard.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Sydec 40 • ADEME
Coût prévisionnel	A définir après les études de diagnostic et la programmation des travaux, bâtiment par bâtiment, à partir de 2025.
Plan de financement	<p>La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait émerger sur les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fond Vert Axe 1 : Rénovation du Bâti • Aide départementale relance et transition écologique • DETR • FEDER (50% + 10% si matériaux biosourcés et/ou installation photovoltaïque en autoconsommation) • Sydec 40
Calendrier	2023-2030
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de bâtiments rénovés</p> <p>Economie d'énergie réalisée : point annuel</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A78 – Végétalisation des cours d'école

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Groupement Assistant maîtrise d'usage/maîtrise d'œuvre
Description de l'action	<p>Dans le cadre de l'adaptation aux impacts du changement climatique et dans le but de remettre la nature en ville, la Ville de Tarnos poursuit ses actions visant à favoriser la préservation et la constitution d'îlots de fraîcheur en milieu urbain. En lien avec la communauté éducative, elle entend développer un programme de dés-imperméabilisation et de re-végétalisation des cours d'écoles</p> <p>Ces actions permettront également de remettre de la biodiversité en cœur de ville et amélioreront la gestion des eaux pluviales (infiltration dans le sol).</p> <p>Enfin, ces actions s'inscrivent également dans les efforts de la collectivité à aménager des cours d'écoles non genrées.</p>
Partenaires	Communauté éducative
Coût prévisionnel	100 à 200 000 € par école
Plan de financement	Commune + Agence de l'Eau (pour la sésimpermeabilisation)
Calendrier	<p>2023 : élaboration et planification du projet en lien avec les partenaires Un appel à candidature a été lancé auprès des directeurs-rices d'écoles</p> <p>2024-2028 : travaux</p> <p>Pour l'école pilote D. Poeymidou : prestataire AMU-MOE retenu en octobre 2024</p> <p>Démarrage des études et concertation : novembre 2024</p> <p>Travaux : été 2025 et plantations fin 2025</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de cours d'écoles et ratio des surfaces revégétalisées</p> <p>Température relevée au sol de ces écoles les jours de soleil et de chaleur (par comparaison aux cours restées minérales)</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche action A79 – Aménagements piétons et cyclables de la route départementale 26

Anciennement Fiche projet P17

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	EGIS
Description de l'action	<p>L'avenue du 8 mai 1945 (RD26) est un axe stratégique dans le cadre du développement urbain de la ville d'Ondres. Ces dernières années de nombreux logements y ont été construits, entraînant de fait une forte augmentation de la circulation (voitures, vélos, piétons).</p> <p>Ainsi, dans le but de sécuriser la circulation sur cet axe, la ville d'Ondres souhaite réaménager les voies de circulations de l'avenue. Une chaussée à voie centrale banalisée (chaussidou) sera créée pour garantir une circulation apaisée et partagée entre cyclistes et automobilistes. Le rétrécissement de la route permettra l'aménagement de trottoirs de part et d'autre de la chaussée pour la circulation des piétons, assurant ainsi aux habitants de l'avenue une voie d'accès sécurisée à l'école, la mairie et aux services et commerces du centre-bourg.</p> <p>En outre, cet aménagement viendra compléter la liaison cyclable de la RD 26, qui s'étend actuellement du stade Goni de Saint-Martin-de-Seignanx aux quartiers des 3 Fontaines à Ondres.</p>
Partenaires	DETR ; Conseil départemental (Amendes de police) ; CC Seignanx ; Agence de l'eau Adour Garonne
Coût prévisionnel	2 196 000 € HT
Plan de financement	260 000€ HT DETR (demande déposée pour 2023 et pour 2024) 90 000€ HT (Conseil départemental Amendes de police) 528 000€ HT Autres financeurs
Calendrier	Mi-mai 2023 / mai 2024
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A80 – Mise en œuvre d’actions sur le parc d’éclairage public

Ondres

Maître d’ouvrage	Commune d’Ondres
Maître d’œuvre	SYDEC 40
Description de l’action	<p>Dans le cadre des évolutions réglementaires concernant l’éclairage public (mise aux normes des équipements, réduction des nuisances lumineuses), la commune s’est engagée avec le SYDEC dans la mise en œuvre d’un programme d’actions. Celles-ci concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement des boules lumineuses par des équipements LED ; - la mise en place de l’extinction nocturne partielle sur certains secteurs de la commune. (Début de l’action en février 2023) <p>Ces actions visent également à réduire la facture énergétique de la commune, qui a fortement augmentée en raison de la crise énergétique.</p>
Partenaires	SYDEC 40
Coût prévisionnel	<p>Pour le remplacement : A préciser (pour le moment on a un seul secteur est le cout est de 75 0000 €TTC)</p> <p>Pour la partie extinction : 42 716,00 €TTC (part mairie)</p>
Plan de financement	A préciser
Calendrier	<p>Pour le remplacement : A préciser – nous avons demandé au SYDEC de reprendre leur étude</p> <p>Pour la partie extinction : la fin des travaux est en cours de programmation. Travaux à faire avant fin 2023</p>
Indicateurs d’évaluation	<p>État d’avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A81 - Construction d'un groupe scolaire

Anciennement Fiche projet P1

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Groupement : (Mandataire) Patrick AROTCHAREN S.E.L.A.R.L / CO.B.ET / SARL INGETUDES ENERGIES / INDDIGO S.A.S. / INGECOBAT / ACOUSTIQUE COTE BASQUE / BET VRD IMS / EMF
Description de l'action	<p>Construction d'un second groupe scolaire sur le secteur sud de la commune pour anticiper l'évolution démographique d'Ondres dans les toutes prochaines années et répondre aux contraintes actuelles de circulation/stationnement.</p> <p>Le groupe scolaire existant est situé au centre bourg et comprend une école maternelle de 7 classes et une école élémentaire de 13 classes. Son emplacement génère de gros soucis de circulation et de stationnement (école élémentaire essentiellement).</p> <p>Par opportunité foncière (propriété communale), et au regard du développement de l'habitat, la municipalité a souhaité positionner le futur second groupe scolaire vers le secteur plage de la commune. Ainsi, 150 familles nouvellement domiciliées pourraient profiter de ce nouvel équipement idéalement situé à proximité de la forêt communale, de la plage et d'aménagements sportifs existants.</p> <p>La volonté des élus est de positionner ce projet sur un axe volontariste en matière d'environnement et de développement durable.</p>
Partenaires	<p>Programmiste, Maîtrise d'œuvre : groupement de MOE – mandataire Cabinet d'architecture P. AROTCHAREN</p> <p>Partenaires financiers à confirmer : CAF (50 K€ HT), Département (750 K€ HT), DETR 2023 (570 K€), DETR 2024 (378 K€HT) CC Seignanx (200 K€ HT Fonds de Concours)</p> <p>Comité de pilotage : élus, Education nationale, techniciens des différents services concernés, CAF des Landes, SDJES, Département, CC Seignanx</p>
Coût prévisionnel	<p>Coût prévisionnel des travaux estimé sur la base de ratios à 4 430 500 €HT</p> <p>Coût d'études (programmation, Moe, SPS, CT,...) estimé à 1.100.000 €HT</p> <p>Coût total 5.530.000 €HT</p>
Plan de financement	Non défini à ce jour (programmiste non retenu). Les partenaires évoqués ci-avant seront sollicités dès que le coût prévisionnel sera actualisé au travers de l'étude de programmation.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation du programmiste : Juin 2021 - Mission de programmation : été-> mi-oct 2021 - Choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : fin 2021 - Dépôt PC : 3^{ème} Trimestre 2022 - Finalisation DCE : 1^{er} Trimestre 2023 - Consultation des entreprises : 2^{ème} trimestre 2023

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024



ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE

	<ul style="list-style-type: none">- Démarrage des travaux : mai 2023 (démolition ancienne restaurant scolaire), puis enchainement travaux construction Écoles maternelle et élémentaire (juin 2023)- Ouverture du groupe scolaire : septembre 2024
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche-action A82 - Réaménagement de la Vélodyssée à Ondres

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	SCE Aménagement
Description de l'action	Extension de la liaison cyclable entre Labenne et Tarnos, sur la commune d'Ondres. Mise aux normes de l'aménagement (agrandissement d'un mètre cinquante de la voie existante. La partie optionnelle sur l'avenue de la plage
Partenaires	Département, Région, Etat
Coût prévisionnel	540 800 € HT
Plan de financement	Etat (DETR) : 57 481 € Région : 135 000 € Communauté de communes : 347 319 €
Calendrier	Phase d'études : 2022-2023 Travaux : - Tronçon nord : premier semestre 2024 (tranche ferme) - Avenue de la plage : 1 ^{er} semestre 2025 (tranche optionnelle) - Tronçon sud : 1 ^{er} semestre 2024 ou 1 ^{er} semestre 2025 (selon opportunités - tranche optionnelle)
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A84 – Création d'une voie verte entre la voie de contournement du port et le carrefour « Fougerolles »

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	A définir
Description de l'action	Création d'une voie verte sur le chemin des dunes à Tarnos, pour permettre le raccordement de l'aménagement cyclable de la voie de contournement du port avec la Vélodyssée du quartier des forges.
Partenaires	Département, Région, Etat
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	Phase d'études : 2024 Démarrage des travaux attendu pour 2025
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A85 – Création de parcours patrimoniaux et balades historiques balades dans le territoire

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	Communauté de communes du Seignanx
Description de l'action	<p>Sur un circuit identifiés (bourgs principalement), implantation d'une signalétique « en dur » (type alu/acier) d'environ 1,5m x 1m pour garantir une bonne visibilité.</p> <p>Une dizaine de panneaux numérotées seront déployés sur les circuits. Chacun des panneaux racontant un volet patrimonial de la commune concernée (histoire, patrimoine bâti, volet environnemental, etc.).</p> <p>L'ensemble des circuits seront recensés sur une carte mobile (et sur la cartographie en ligne de l'Office de tourisme) pour permettre aux visiteurs (habitants locaux et touristes) de suivre le circuit patrimonial</p>
Partenaires	<p>Office de tourisme</p> <p>Archives départementales des Landes</p> <p>Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques</p> <p>CAUE des Landes</p> <p>Communes</p>
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	<p>Financement interne</p> <p>Eventuellement, subvention départementale</p>
Calendrier	<p>Première balade à Saint-Barthélemy fin 2023</p> <p>Puis un à deux circuits créés par an</p>
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A86 – Captation et valorisation des pastilles « Si le Seignanx n'était conte »

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La Communauté de communes organise, en partenariat avec un historien et des associations locales, des événements thématiques sur l'histoire et le patrimoine culturel, environnemental et bâti du Seignanx. Ces événements mettent en avant en français et en gascon toute la richesse patrimoniale du territoire.</p> <p>L'objectif de cette action est de valoriser visuellement ces événements. Des professionnels de l'audiovisuel seront mobilisés pour filmer et photographier les intervenants et supports documentaires utilisés et pour créer des vidéos qui pourront ensuite être diffusées. La Communauté de communes envisage ainsi de publier sur ses supports de communication (site internet, chaîne Youtube, Facebook) les vidéos réalisées. Le contenu créé pourra également être valorisé sous forme de brochures ou livrets.</p>
Partenaires	<p>Associations locales</p> <p>Communes</p> <p>Archives départementales (Landes et Pyrénées-Atlantiques)</p>
Coût prévisionnel	<p>5 000 € par pastille</p> <p>Objectif : 3 par an, soit 15 000 € par an</p>
Plan de financement	<p>Autofinancement</p> <p>Eventuellement, participation du centre national du cinéma</p>
Calendrier	<p>Démarrage des captations en 2023</p> <p>Valorisation espérée début 2024</p>
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A87 — Réalisation des espaces publics de l'étude urbaine « Un Saint Martin 2 Cœurs »

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx avec un assistant à maîtrise d'ouvrage, architecte du plan urbain de référence
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre désigné pour chacune des phases d'opération de l'étude urbaine
Description de l'action	<p>La commune de Saint-Martin-de-Seignanx, forte d'un cadre de vie préservé et qualitatif, pourvue de nombreux équipements de centralité et d'un tissu associatif dynamique et récemment du réseau de transport en commun vers Bayonne, développe une forte attractivité qui la soumet à une intense pression foncière. Dans ce cadre et afin de programmer, planifier et anticiper son développement, la commune a lancé une étude urbaine nommée « Un Saint-Martin 2 Cœurs », dans un périmètre élargi du centre-bourg. Cette étude vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser un développement équilibré de la commune entre habitats, commerces et services, espaces naturels et agricoles ; ● Favoriser la mixité sociale pour répondre aux objectifs de la loi SRU qui nous oblige et du PLH en vigueur de production de 450 logements ; ● Favoriser les espaces publics, renforcer le bien-vivre ensemble, provoquer la rencontre ; ● Préserver, valoriser et renforcer les trames verte et bleue <p>Durant l'étude urbaine « Un Saint-Martin 2 cœurs », 5 ateliers participatifs, dont la réunion publique de synthèse du 7 décembre 2022, et 3 balades citoyennes ont été organisés depuis mai 2022. Le diagnostic et le scénario de développement retenus ont donné lieu à la définition de 4 secteurs de projet échelonnés en 4 phases opérationnelles entre 2023 et 2032. La 1^{ère} phase opérationnelle comprend l'aménagement du rond-point de l'église, d'une place publique entourée de 2 bâtiments de logements ainsi que la résidence intergénérationnelle. Cette phase comme les suivantes impliquera la réalisation de nombreux espaces publics qui contribueront à la réussite d'ensemble de cette démarche.</p>
Partenaires	La commune portera les projets en propre ou pourra confier leur réalisation en délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage à des aménageurs et promoteurs préalablement sélectionnés.
Coût prévisionnel	Coût prévisionnel à évaluer en fonction des types et du nombre d'espaces publics.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : Cdc Seignanx / Europe / Etat / CRNA / CD 40 ainsi que des financements spécifiques.
Calendrier	2023-2032
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Désimperméabilisation des sols</p> <p>Végétalisation de l'espace public pour réduire les îlots de chaleur</p>



Fiche action A87 – Réalisation des voiries et espaces publics de l'étude urbaine « Un Saint-Martin 2 Cœurs »

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx avec un assistant à maîtrise d'ouvrage, architecte du plan urbain de référence ou autre collectivité ou structure selon la qualification des voiries et espaces
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre désigné pour chacune des phases d'opération de l'étude urbaine
Description de l'action	<p>La commune de Saint Martin de Seignanx, forte d'un cadre de vie préservé et qualitatif, pourvue de nombreux équipements de centralité et d'un tissu associatif dynamique et récemment du réseau de transport en commun vers Bayonne, développe une forte attractivité qui la soumet à une intense pression foncière. Dans ce cadre et afin de programmer, planifier et anticiper son développement, la commune a lancé une étude urbaine nommée « Un Saint Martin 2 Cœurs », dans un périmètre élargi du centre bourg.</p> <p>Cette étude vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un développement équilibré de la commune entre habitats, commerces et services, espaces naturels et agricoles ; • Favoriser la mixité sociale pour répondre aux objectifs de la loi SRU qui nous oblige et du PLH en vigueur de production de 450 logements ; • Favoriser les espaces publics, renforcer le bien vivre ensemble, provoquer la rencontre ; • Préserver, valoriser et renforcer les trames verte et bleue <p>Durant l'étude urbaine « Un Saint-Martin 2 cœurs », 5 ateliers participatifs, dont la réunion publique de synthèse du 7 décembre 2022, et 3 balades citoyennes ont été organisés depuis mai 2022. Le diagnostic et le scénario de développement retenu ont donné lieu à la définition de 4 secteurs de projet échelonnés en 4 phases opérationnelles entre 2023 et 2032.</p> <p>La 1^{ère} phase opérationnelle comprend l'aménagement du rond-point de l'église, d'une place publique entourée de 2 bâtiments de logements ainsi que la résidence intergénérationnelle. Cette phase comme les suivantes impliquera la réalisation de nombreuses voiries, nouvelles et réaménagées, ainsi que des espaces publics qui contribueront à la réussite d'ensemble de cette démarche. On peut déjà citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création de la voie de contournement de Cantegrouille • Le réaménagement de l'impasse Gascogne • Le réaménagement de la place de la mairie et de l'allée du Souvenir
Partenaires	La commune portera les projets en propre ou pourra confier leur réalisation en délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage à des aménageurs et promoteurs préalablement sélectionnés. En fonction de leur qualification, la maîtrise d'ouvrage pourra relever d'une autre collectivité ou d'une autre structure.
Coût prévisionnel	<p>Coût prévisionnel à évaluer en fonction des types et du nombre d'espaces publics.</p> <p>Pour la 1^{ère} phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création de la voie de contournement de Cantegrouille : 850 000 € TTC • Le réaménagement de l'impasse Gascogne : chiffrage en cours • Le réaménagement de la place de la mairie et de l'allée du Souvenir : 950 000 € TTC



Plan de financement	La commune, si elle est maître d'ouvrage, sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : Cdc Seignanx / Europe / Etat / CRNA / CD 40 ainsi que des financements spécifiques.
Calendrier	2023-2032 Pour la 1 ^{ère} phase : <ul style="list-style-type: none"> • La création de la voie de contournement de Cantegrouille : 2025-2026 • Le réaménagement de l'impasse Gascogne : 2026 • Le réaménagement de la place de la mairie et de l'allée du Souvenir : 2026
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Désimperméabilisation des sols Végétalisation de l'espace public pour réduire les ilots de chaleur



Fiche action A88 – Aménagement d’infrastructures piétonnes et cyclables sur l’avenue Etienne Castang

Ondres

Maître d’ouvrage	Commune d’Ondres
Maître d’œuvre	Non déterminé à ce jour
Description de l’action	Création d'une piste cyclable bi-directionnelle et d'une continuité piétonne sécurisée. Mise en sens unique partielle pour VL avec un aménagement de la voirie du Haut de Tarucat jusqu'à la RD810.
Partenaires	Sydec pour le renouvellement des réseaux AEP + assainissement L'agence de l'eau est un partenaire financier. Demande de subvention programme AVELO, CD40, Communauté de communes
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	Consultation des entreprises au 1 ^{er} trimestre 2024 Travaux : d’avril à novembre 2024 Réouverture du tronçon à la circulation dans le courant de l’été 2024
Indicateurs d’évaluation	État d’avancement Contribution aux indicateurs nationaux :



Fiche action A89 – Aménagement de l’avenue du Docteur Louis Lesca

Ondres

Maître d’ouvrage	Commune d’Ondres
Maître d’œuvre	A définir
Description de l’action	Travaux de réfection de la voirie de l’avenue du Docteur Lesca, entre le croisement avec le chemin de Tambourin et le croisement avec le chemin de Labas (80m environ). L’avenue sera mise en sens unique sur cette portion. Un cheminement piéton et une continuité cyclable avec les axes déjà existants sont prévus.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	Etude et travaux en 2024
Indicateurs d’évaluation	État d’avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A90 – Aménagements de voirie au niveau du nouveau groupe scolaire

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	ECR Environnement
Description de l'action	Aménagements de voirie au droit du nouveau groupe scolaire (ancienne salle Dous Maynades) Trois quais de bus seront créés. Une piste cyclable sera créée et connectée à la Vélodyssée. Sur le chemin de la Montagne, des espaces de stationnements (dont places PMR) seront également aménagés.
Partenaires	Communauté de communes, Syndicat des mobilités Pays basque Adour
Coût prévisionnel	A définir (coûts études + travaux)
Plan de financement	A définir
Calendrier	Consultation des entreprises : fin 2023 Démarrage des travaux : 1 ^{er} trimestre 2024 Ouverture du tronçon : 2 ^{ème} trimestre 2024
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A92 — Construction d'une résidence intergénérationnelle

Saint Martin de Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx / XL Habitat
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La nécessité de construire de nouveaux « modes d'habiter » pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées est apparue ces dernières années dans le débat public. Une approche plus inclusive de la société passe par le développement d'une offre d'habitat intermédiaire pouvant mieux contribuer au bien vieillir ou au bien vivre des populations concernées.</p> <p>C'est dans ce contexte que la Commune de Saint Martin de Seignanx a engagé un programme de résidence intergénérationnelle, au sein de laquelle elle souhaite intégrer le déploiement d'un projet d'habitat inclusif en faveur des personnes handicapées actives ou retraitées et des personnes âgées en risque d'isolement social.</p> <p>Son objectif est de regrouper dans un même ensemble immobilier des catégories de publics pouvant s'entraider. Les ambitions d'un tel projet sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser le lien social et les liens intergénérationnels ● Accompagner l'autonomie de personnes en situation de handicap ● Lutter contre l'isolement des personnes âgées ● Améliorer les relations de voisinage et encourager le mieux vivre ensemble ● Promouvoir une dynamique collective pour favoriser la convivialité et l'entraide. <p>En fin d'année 2020 la commune a répondu à un appel à candidature du Conseil Départemental des Landes pour le soutien au déploiement de l'habitat inclusif pour personnes en situation de handicap et personnes âgées en perte d'autonomie. Il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 30 logements : 6 logements pour des personnes âgées (PA) en perte d'autonomie et/ou en risque d'isolement social, 6 logements pour des personnes en situation de handicap (PSH), 3 à 6 logements destinés à des jeunes de moins de 30 ans et 12 à 15 logements en accession sociale à la propriété ; ● Des espaces communs : une salle commune de minimum 50m², 1 ou 2 bureaux, 1 infirmerie et une buanderie ; ● L'emploi d'un animateur (0.75 ETP) pour aider les habitants dans la construction du projet commun et pour le faire vivre ; ● Une implantation centrale proche des services et des commerces, ce projet s'inscrit dans le projet d'aménagement global du cœur de ville de Saint Martin. <p>Le projet a reçu un avis favorable du CD 40 au titre de l'habitat inclusif.</p> <p>Pour mener à bien ce projet, la commune de Saint Martin de Seignanx possède un terrain d'environ 1 350 m² en plein cœur de bourg, à proximité directe du CIAS, de la maison de retraite et des équipements publics. Elle a sollicité XL Habitat, à qui elle cédera le foncier, afin de porter la</p>



	<p>maîtrise d’Ouvrage de l’opération. Ainsi l’opération relève d’un projet de construction de logement social.</p> <p>A ce titre, il bénéficiera des financements usuels associés (prêt Caisse des Dépôts et Consignations, subventions communauté de communes du Seignanx, Conseil Départemental des Landes ...). La part calculée du foncier dédiée à l’habitat inclusif resterait à la charge de la commune.</p> <p>La particularité de cette opération permettra de mobiliser des financements spécifiques, en particulier auprès des CARSAT et des caisses de retraite complémentaires.</p> <p>Afin d’assurer un suivi fort pour entretenir la dynamique « communautaire » et la vie sociale, les espaces communs seraient rétrocédés à la commune et rentreraient dans le patrimoine communal. La gestion de ces services sera assurée par le CIAS, leur entretien ainsi que les espaces verts de la résidence par les services communaux.</p>
Partenaires	<p>La commune a piloté ce dossier au départ sur lequel elle a assuré la coordination. Désormais XL Habitat et la communauté de communes du Seignanx interviennent en co maitrise d’ouvrage sur ce projet, les missions respectives de chacun étant définies comme suit :</p> <p>Autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● XL Habitat pour la réalisation et la gestion locative de la résidence, ● le CIAS du Seignanx pour l’attribution des logements, la gestion de l’infirmierie et l’accompagnement individuel des personnes âgées, le panier du Seignanx ● L’ESAT / Foyer Espérance de St Martin de Seignanx pour l’animation du lieu, la coordination des ressources locales (bénévoles, associations...) et le lien avec les autres locataires et l’accompagnement individuel des personnes en situation de handicap.
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	La commune participera par le don à l’€ symbolique du terrain d’assiette du logement social. Dans la limite de leur règlement d’intervention, l’ensemble des partenaires institutionnels contribuera au projet : Cdc Seignanx / Europe / Etat / CRNA / CD 40 / ESAT / CARSAT / ARS / Caisse des dépôts et consignations
Calendrier	Les travaux s’étaleront de mi-2024 à fin 2025
Indicateurs d’évaluation proposés	Etat d’avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier

Fiche action A92 – Construction d’une résidence intergénérationnelle

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d’ouvrage	Communauté de communes du Seignanx /XL Habitat
Maître d’œuvre	A définir



Description de l'action	<p>La nécessité de construire de nouveaux « modes d'habiter » pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées est apparue ces dernières années dans le débat public. Une approche plus inclusive de la société passe par le développement d'une offre d'habitat intermédiaire pouvant mieux contribuer au bien-vieillir ou au bien-vivre des populations concernées.</p> <p>C'est dans ce contexte que la Commune de Saint Martin de Seignanx a engagé un programme de résidence intergénérationnelle, au sein de laquelle elle souhaite intégrer le déploiement d'un projet d'habitat inclusif en faveur des personnes handicapées actives ou retraitées et des personnes âgées en risque d'isolement social.</p> <p>Son objectif est de regrouper dans un même ensemble immobilier des catégories de publics pouvant s'entraider. Les ambitions d'un tel projet sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le lien social et les liens intergénérationnels • Accompagner l'autonomie de personnes en situation de handicap • Lutter contre l'isolement des personnes âgées • Améliorer les relations de voisinage et encourager le mieux vivre ensemble • Promouvoir une dynamique collective pour favoriser la convivialité et l'entraide. <p>En fin d'année 2020 la commune a répondu à un appel à candidature du Conseil Départemental des Landes pour le soutien au déploiement de l'habitat inclusif pour personnes en situation de handicap et personnes âgées en perte d'autonomie. Il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 logements : 6 logements pour des personnes âgées (PA) en perte d'autonomie et/ou en risque d'isolement social, 6 logements pour des personnes en situation de handicap (PSH), 3 à 6 logements destinés à des jeunes de moins de 30 ans et 12 à 15 logements en accession sociale à la propriété ; • Des espaces communs : une salle commune de minimum 50m2, 1 ou 2 bureaux, 1 infirmerie et une buanderie ; • L'emploi d'un animateur (0.75 ETP) pour aider les habitants dans la construction du projet commun et pour le faire vivre ; • Une implantation centrale proche des services et des commerces, ce projet s'inscrit dans le projet d'aménagement global du cœur de ville de Saint Martin. <p>Le projet a reçu un avis favorable du CD 40 au titre de l'habitat inclusif.</p> <p>Pour mener à bien ce projet, la commune de Saint Martin de Seignanx possède un terrain d'environ 1 350 m2 en plein cœur de bourg, à proximité directe du CIAS, de la maison de retraite et des équipements publics. Elle a sollicité XL Habitat, à qui elle cédera le foncier, afin de porter la maîtrise d'Ouvrage de l'opération. Ainsi l'opération relève d'un projet de construction de logement social.</p> <p>A ce titre, il bénéficiera des financements usuels associés (prêt Caisse des Dépôts et Consignations, subventions communauté de communes du Seignanx, Conseil Départemental des Landes ...). La part calculée du foncier dédiée à l'habitat inclusif resterait à la charge de la commune.</p> <p>La particularité de cette opération permettra de mobiliser des financements spécifiques, en particulier auprès des CARSAT et des caisses de</p>
-------------------------	---



	<p>retraite complémentaires.</p> <p>Afin d'assurer un suivi fort pour entretenir la dynamique « communautaire » et la vie sociale, les espaces communs seraient rétrocédés à la commune et rentreraient dans le patrimoine communal. La gestion de ces services sera assurée par le CIAS, leur entretien ainsi que les espaces verts de la résidence par les services communaux.</p>
Partenaires	<p>La commune a piloté ce dossier au départ sur lequel elle a assuré la coordination. Désormais XL Habitat et la communauté de communes du Seignanx interviennent en co maitrise d'ouvrage sur ce projet, les missions respectives de chacun étant définies comme suit :</p> <p>Autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • XL Habitat pour la réalisation et la gestion locative de la résidence, • le CIAS du Seignanx pour l'attribution des logements, la gestion de l'infirmerie et l'accompagnement individuel des personnes âgées, le panier du Seignanx • L'ESAT / Foyer Espérance de St Martin de Seignanx pour l'animation du lieu, la coordination des ressources locales (bénévoles, associations...) et le lien avec les autres locataires et l'accompagnement individuel des personnes en situation de handicap.
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	La commune participera par le don à l'€ symbolique du terrain d'assiette du logement social. Dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble des partenaires institutionnels contribuera au projet : Cdc Seignanx / Europe / Etat / CRNA / CD 40 / ESAT / CARSAT / ARS / Caisse des dépôts et consignations
Calendrier	Les travaux s'étaleront de début 2025 à fin 2026.
Indicateurs d'évaluation proposés	Etat d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A94 — Lancement du projet agricole et pédagogique du Moulin

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La commune a récemment acquis un bien vacant sans maître dit du Moulin de St Martin, correspondant à un bâti ancien dégradé répondant à cette fonction ainsi que de terres agricoles laissées en jachère sauvage depuis longtemps sur une superficie d'environ 6 hectares.</p> <p>L'objet est d'y développer une activité agricole d'élevage ou de production végétale pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'installation de porteurs de projet • Favoriser une production locale • Encourager la commercialisation sur des circuits courts • Créer une activité pédagogique autour de l'agriculture et de l'environnement (dans le cadre d'une réhabilitation du bâti dont les modalités restent à définir) <p>Un premier travail de réflexion a débuté avec le CPIE Seignanx Adour et des contacts ont été pris avec des porteurs de projets potentiellement intéressés.</p>
Partenaires	CPIE Communauté de Communes du Seignanx Chambre d'agriculture
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : Cdc Seignanx / Europe / Etat / CRNA / CD 40 ainsi que des financements agricoles spécifiques.
Calendrier	Lancement du projet en 2023 Appel à manifestation d'intérêt auprès de porteurs de projet potentiels en octobre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier

Fiche action A94 - Lancement du projet agricole et pédagogique du Moulin de Lannes

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx



Description de l'action	<p>La commune a récemment acquis un bien vacant sans maître dit du Moulin de Lannes, correspondant à un bâti ancien dégradé répondant à cette fonction ainsi que de terres agricoles laissées en jachère sauvage depuis longtemps sur une superficie d'environ 6 hectares.</p> <p>L'objet est d'y développer une activité agricole d'élevage ou de production végétale pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'installation de porteurs de projet • Favoriser une production locale • Encourager la commercialisation sur des circuits courts • Créer une activité pédagogique autour de l'agriculture et de l'environnement (dans le cadre d'une réhabilitation du bâti dont les modalités restent à définir) <p>Un premier travail de réflexion a débuté avec le CPIE Seignaux Adour et des contacts ont été pris avec des porteurs de projets potentiellement intéressés. Après un appel à projets lancé en octobre 2023, 16 dossiers ont été déposés dont 3 finalement retenus (1 arrêt ensuite sur décision de l'agricultrice).</p> <p>Le projet, en lien avec les porteuses de projet, sera lancé par phase, la première consistant à l'installation de l'activité agricole proprement dite, avant d'aller vers des accueils, de la vente, Le bâti fera l'objet de la dernière phase.</p> <p>Des acquisitions de parcelles supplémentaires, naturelles et agricoles, sont en cours afin de faciliter le fonctionnement du projet. Les travaux concernent le défrichage des parcelles existantes, l'acheminement des compteurs d'eau et d'électricité sur site, la mise en place d'un portail d'accès et la viabilisation sommaire des voies.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE • Agriculteurs du canton • Communauté de Communes du Seignaux • Chambre d'agriculture
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Défrichage parcelles : 11 280 € • Acquisition de parcelles : 7 000 (achat et frais) • Mise en place portail et viabilisation sommaire de voirie : 10 000 € (estimatif) • Acheminement eau et électricité : 10 000 € (estimatif) <p>Soit au global 38 280 € (hors travaux en régie communale)</p>
Plan de financement	<p>La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : Cdc Seignaux / Europe / Etat / CRNA / CD 40 ainsi que des financements agricoles spécifiques.</p>
Calendrier	<p>Lancement du projet en 2023 et appel à manifestation d'intérêt auprès de porteurs de projet potentiels en octobre 2023</p> <p>Installation des porteuses de projet fin 2024 – début 2025.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche action A95 – Création de cours Oasis dans les cours d'école

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Description de l'action	La commune a d'ores-et-déjà revégétalisé la cour de l'école maternelle Pauline Kergomard (phase 2 en 2023). Elle envisagerait de pousser plus loin sa réflexion, et, selon le résultat, son action, pour aménager les cours des écoles Jules Ferry et Jean Jaurès selon la démarche Oasis, initiée par le CAUE 75. Ce travail en co-construction permettrait de répondre à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité en ville.
Partenaires	Le projet va être mené avec les services municipaux, les élus, les enseignants et les enfants. D'autres partenaires pourront être sollicités en fonction des besoins.
Coût prévisionnel	Le coût estimatif des travaux est à préciser en fonction du travail de co-construction (diagnostic, aménagements retenus, végétalisation, ...).
Plan de financement	La commune pourra solliciter, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres. Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait notamment élarger sur les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Fond Vert Axe 2 : Renaturation des villes et des villages • Aide départementale relance et transition écologique • DETR • Action Cœur de Ville
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Pauline Kergomard 2024 • Ecole Jules Ferry : 2025 • Ecole Jean Jaurès : 2026
Indicateurs d'évaluation	<p>Diagnostic de l'existant en termes de biodiversité faune et flore urbaine</p> <p>Diminuer la température de 2°C sur la zone</p> <p>Amélioration du cadre de vie des enfants</p> <p>Evaluation de la biodiversité faunistique et floristique à 1 an</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>

Fiche action A95 – Création de cours Oasis dans les cours d'école

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Description de l'action	La commune a d'ores-et-déjà revégétalisé la cour de l'école maternelle Pauline Kergomard (phase 2 en 2024). Elle souhaite poursuivre cette action-pour aménager les cours des écoles Jules Ferry et Jean Jaurès selon la démarche Oasis, initiée par le CAUE 75. Ce travail en co construction permettrait de répondre à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité en ville.
Partenaires	Le projet va être mené avec le CPIE, les services municipaux, les élus, les enseignants et les enfants. D'autres partenaires pourront être sollicités en fonction des besoins.
Coût prévisionnel	Le coût estimatif des travaux serait le suivant :



	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et diagnostic CPIE : 1860€HT • Diagnostic des réseaux : 2047€HT • Levé topographique : 750€HT • Travaux de désimperméabilisation : 28532.63€HT • Pépiniériste : 725€HT • Mobiliers jeux : 9311€HT <p>Total : 43 225.63€HT</p>
Plan de financement	<p>La commune pourra solliciter, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Relance, ce projet pourrait notamment émerger sur les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fond Vert Axe 2 : Renaturation des villes et des villages • Aide départementale relance et transition écologique • DETR • Action Cœur de Ville • Agence de l'Eau Adour Garonne
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole Jules Ferry : 2025 • Ecole Jean Jaurès : 2026
Indicateurs d'évaluation	<p>Diagnostic de l'existant en termes de biodiversité faune et flore urbaine</p> <p>Diminuer la température de 2°C sur la zone</p> <p>Amélioration du cadre de vie des enfants</p> <p>Evaluation de la biodiversité faunistique et floristique à 1 an</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche Action A96 – Création d'un « village artisan » sur la zone d'activités de Labranche

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	Maître d'œuvre : à définir
Description de l'action	<p>L'ambition est de créer un ensemble immobilier mutualisé et exemplaire pour les artisans en réponse aux objectifs de sobriété foncière (ZAN) et de performance énergétique (éco-construction, optimisation de l'orientation des bâtiments, récupération des eaux pluviales, etc).</p> <p>Aménagements paysagers (trame verte, biodiversité, espèces locales, îlots de fraîcheur, limiter l'imperméabilisation, etc.)</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	<p>Coût mission programmiste : environ 2 000 € HT</p> <p>Coût de la phase APS : environ 2 000 € HT</p> <p>Coût de la phase travaux : environ 3 000 000 € HT</p>
Plan de financement	<p>Communauté de communes</p> <p>Autres à définir</p>
Calendrier	<p>2024 : phase APS et engagement des démarches administratives</p> <p>2025 : phase travaux + pré-commercialisation</p> <p>Fin 2025 – début 2026 : livraison</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche Action A97 – Création d'un pôle de services mutualisés sur la zone d'activité de Northon

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	Maître d'œuvre : à définir
Description de l'action	Le but est d'apporter des services mutualisés aux entreprises en cours d'implantation sur la ZAC de Northon. L'enquête menée auprès des entreprises en 2023 a fait ressurgir les besoins suivants : restauration, crèche, logement temporaire ou spécifique, coworking notamment.
Partenaires	SATEL et entreprises de la zone A définir
Coût prévisionnel	Coût de l'étude de faisabilité : environ 5 000 € HT Coût de la phase travaux : à définir
Plan de financement	Communauté de communes Autres à définir
Calendrier	2023 : enquête auprès des entreprises 2024 : étude de faisabilité 2025 : selon les résultats de l'étude de faisabilité, début de la phase travaux
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A98 – Rénovation globale du bâtiment principal du CPIE Seignanx-Adour

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	Maître d'œuvre : à définir
Description de l'action	<p>Le site d'Arremont, propriété de la Communauté de communes, héberge les locaux du CPIE Seignanx-Adour. Il compte 3 bâtiments : un bâtiment à vocation de stockage et d'hébergement, un bâtiment pédagogique et un bâtiment « historique » qui héberge les bureaux du CPIE.</p> <p>Ce dernier nécessite des travaux de rénovation énergétique importants pour améliorer le confort de ses occupants et réduire les factures énergétiques. Le bâtiment nécessite également de repenser l'aménagement intérieur, pour mieux l'adapter à son usage. Des travaux complémentaires seront donc envisagés.</p> <p>Les deux autres bâtiments ne nécessitent pas de réaménagement. Mais ils seront tout de même audités sur le plan énergétique, afin d'identifier de potentielles actions et travaux complémentaires d'efficacité énergétique.</p> <p>Un audit énergétique sera en premier lieu piloté par le SYDEC sur le site, avec le concours financiers des fonds de l'ACTEE CHENE pour 2 des 3 bâtiments (bâtiment principal et bâtiment pédagogique). Selon les résultats de cet audit, un bouquet de travaux de rénovation énergétique sera déterminé.</p> <p>Une mission de maîtrise d'œuvre sera ensuite engagée pour définir l'ensemble des travaux et leur phasage.</p> <p>Un projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur le bâtiment pédagogique et/ou sur le bâtiment technique sera également étudié. Si possible, le projet sera dissocié des travaux de rénovation énergétique (afin d'installer la centrale le plus rapidement possible).</p>
Partenaires	SYDEC (ACTEE CHENE et convention de mise à disposition de prestations de services énergies
Coût prévisionnel	Estimation : environ 200 000 € HT
Plan de financement	Communauté de communes Etat (Fonds vert) Département des Landes (aides financières à la transition énergétique)
Calendrier	Premier trimestre 2024 : réalisation d'un audit énergétique Deuxième trimestre 2024 2025 : mission de maîtrise d'œuvre 2025 : étude et pose d'une centrale photovoltaïque Réalisation des travaux : étalée sur plusieurs tranches à définir (plan pluriannuel)
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A100 – Création d'un équipement aquatique intercommunal

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx (services techniques)
Maître d'œuvre	Cabinet BLAMM retenu après une procédure de concours sur esquisse
Description de l'action	<p>La prise de compétence par la communauté de communes de « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » a eu lieu en juin 2019.</p> <p>La Communauté de communes a conduit en 2018 et 2019 une étude d'opportunité et une étude de faisabilité d'un équipement aquatique sur le territoire du Seignanx</p> <p>Dès le début de la nouvelle mandature, un programmiste a été retenu le cabinet NOGA permettant de préciser le contenu du projet et sa localisation.</p> <p>Le conseil communautaire a délibéré en juillet 2022 pour permettre le lancement de la procédure visant à retenir un maître d'œuvre ce qui a été fait début 2023 avec l'attribution du marché de Mo au cabinet BLAMM.</p>
Partenaires	Fonds européens Etat Agence nationale du Sport et DETR Département des Landes ADEME Région NA
Coût prévisionnel	10 M€ HT pour les travaux et 12 M€ HT au total (travaux et études)
Plan de financement	A définir
Calendrier	Livraison pour septembre 2026
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A101 - Réalisation d'une cartographie de la séquestration carbone

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque & Seignanx
Maître d'œuvre	MEOSS
Description de l'action	<p>Cartographie du stockage estimé du carbone dans le sol à l'échelle du SCoT Pays Basque & Seignanx sur 3 dates : 2009, 2015, 2020.</p> <p>Les flux de carbone liés aux changements d'occupation du sol ont aussi été estimés sur 2 périodes : 2009-2015 et 2015-2020.</p> <p>Ce travail est réalisé à une échelle fine (5000 m² pour le stockage estimé, 1000m² pour les flux).</p> <p>Objectif d'actualisation pour avoir un suivi du stock et des flux. Cette actualisation est dépendante de la livraison de données d'occupation du sol fine (OCS NA, OCS GE).</p> <p>Des évolutions sont en cours pour affiner la connaissance : meilleure prise en compte des différentes prairies (permanentes, temporaires), prise en compte de connaissances nouvelles pour les forêts, etc.</p> <p>Cette action répond à la fiche action n°27 du PCAET du Seignanx et à la fiche P60 du CRTE.</p>
Partenaires	CC Seignanx, CA Pays Basque, autres partenaires techniques (CPIE Seignanx, chambres d'agriculture, etc.)
Coût prévisionnel	Coût de l'élaboration de la cartographie : 25 000 €, Coût d'une mise à jour : 5000€
Plan de financement	Syndicat Mixte du SCoT
Calendrier	Finalisation en 2023 Evolutions en cours, sans calendrier fixe
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : non Etat d'avancement : action terminée Mises à jour progressives de l'outil



Fiche Action A103 – Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales intercommunal

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	Maître d'œuvre : marché lancé en décembre 2023 AMO : NOSIKA
Description de l'action	<p>La Communauté de communes est en cours d'élaboration de son PLUi (prescrit en avril 2021) avec de forts enjeux de développement et d'accueil de population tout en maintenant un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.</p> <p>Dans cette démarche elle souhaite prendre en compte la gestion des eaux pluviales et fixer des règles communes sur son territoire pour la prévention du ruissellement urbain, dans le respect des préconisations des documents cadres : SCOT Pays Basque Seignanx, SDAGE Garonne, et SAGE Adour Aval, mais aussi par volonté d'adaptation du territoire aux changements climatiques.</p> <p>Bien que n'étant pas compétente en matière de gestion des eaux pluviales, elle s'est saisie du sujet pour porter cette démarche à son échelle territoriale, en accord avec ses communes membres. L'objectif de cette démarche est de proposer aux communes le même niveau de connaissance du risque avec un plan d'actions opérationnel.</p> <p>Sur la zone littorale, les communes sont également soumises aux inondations par remontée de nappe en hiver et au printemps. Des quartiers urbanisés d'Ondres mais aussi Tarnos sont notamment impactés sans pour autant être couverts par un Plan de prévention des risques.</p> <p>Une gestion coordonnée des eaux pluviales, rattachée au PLUi (instruction et contrôle des règles) et associée à un travail de Prévention des Inondations (PI) à l'échelle des bassins versants permettrait de soulager ces communes d'une grande partie de l'eau qu'elles reçoivent.</p>
Partenaires	Communes Agence de l'eau Adour-Garonne
Coût prévisionnel	Coût de la mission d'AMO : 23 925 € HT Coût de l'étude : à définir
Plan de financement	Mission d'AMO : <ul style="list-style-type: none"> - 50 % communauté de communes - 50% Agence de l'eau Adour-Garonne Maîtrise d'œuvre : à définir



Fiche Action A104 – Aménagement de sentiers pédestres

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes (services techniques)
Maître d'œuvre	CPIE
Description de l'action	Le Seignaux dispose d'une nature riche et diverse qui constitue un atout d'intérêt touristique. La Communauté de communes souhaite aménager des sentiers pédestres afin de permettre aux habitants d'en profiter dans un cadre de loisir. Ces sentiers pourraient aussi permettre de développer la mobilité active dans le cadre de déplacements quotidiens.
Partenaires	Communes
Coût prévisionnel	Entretien courant : 8 000 € / an Ce montant peut varier (exemple 2021 : 30 000 €) Montant prévu pour 2024 : 9 500 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	Action continue
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A105 (P18) - Aménagements liés aux mobilités

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Non désigné à ce jour.
Description de l'action	Dans la suite de l'adhésion de la commune au Syndicat des Mobilités, Saint-Martin-de-Seignanx souhaite prendre en compte la problématique d'aménagements d'arrêts normalisés sur les voies faisant l'objet de desserte par lignes régulières, transport scolaire et navette des plages. L'aménagement d'une plateforme intermodale sur le site de Goni, point de départ et arrivée de la ligne 54, rentre notamment dans ce cadre.
Partenaires	À définir
Coût prévisionnel	Estimation du projet : Études (diagnostic, études circulation) : 30.000 €HT Maîtrise d'œuvre : de 150.000 €HT à 200.000 €HT Travaux : à définir selon résultat des études
Plan de financement	À définir
Calendrier	À définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier

**Fiche Action A106 – Extension de la salle Biarrotte***Tarnos*

Maitre d'Ouvrage	Commune de Tarnos
Maitre d'Œuvre	SOLIHA
Description de l'action	Extension de la salle polyvalente Biarrotte à des fins de stockage et de création d'une salle de réunion associative.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	570 000 €
Plan de financement	A définir
Calendrier	Etudes : 2024 Travaux : 2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A107 – Création d'un Point Information Jeunesse (PIJ) en Centre ville

Tarnos

Maitre d'Ouvrage	Commune de Tarnos
Maitre d'Œuvre	A définir
Description de l'action	Création et aménagement d'un nouveau PIJ. L'action consiste en l'achat d'un local (initialement destiné à accueillir un commerce) de 110 m ² au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Grandola, puis de son aménagement en concertation avec ses futurs utilisateurs, notamment les jeunes et les partenaires
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Achat : 250 000 € Aménagement intérieur : 100 000 €
Plan de financement	A définir
Calendrier	Achat du local : 2025 Concertation puis travaux : 2025-2026
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A108 – Travaux en faveur du confort d'été de l'école Daniel P... Pueymaudou

Tarnos

Maitre d'Ouvrage	Commune de Tarnos
Maitre d'Œuvre	AMO : SYDEC Maître d'œuvre : Bureau Veritas
Description de l'action	En raison du changement climatique, de très fortes températures sont constatées, notamment l'été, dans les salles de classe. Plusieurs solutions techniques à mettre en œuvre pour éviter à tout prix une climatisation énergivore : a/ toiture végétalisée pour la salle de dessin b/ pose de casquette ou de store au-dessus des coursives du R+1 c/ peinture en blanc de la toiture du gymnase d/ installation d'une ventilation double flux avec module adiabatique
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	a/ 15 000 € b/ 45 000 € c/ 35 000 € d/ 165 000 €
Plan de financement	A définir
Calendrier	Etudes : 2024-2025 Travaux : 2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Baisse des températures relevées dans les salles de classe Confort de travail Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche Action A109 – Réhabilitation du restaurant scolaire Jean Paillé

Tarnos

Maitre d'Ouvrage	Commune de Tarnos
Maitre d'Œuvre	A définir
Description de l'action	a/ réaménagement des locaux plonge / liaison chaude pour mise aux normes sanitaires et ergonomie de travail b/ rénovation des salles communes : salle de restauration / toilettes / hall d'entrée
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	a/ étude : 30 000 € Travaux non définis b/ 15 000 €
Plan de financement	A définir
Calendrier	Etudes : 2025 Travaux : 2025-2026
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A110 – Mise en place d'un groupement de commande pour l'achat et la pose de panneaux photovoltaïques

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes et les 8 communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	
Description de l'action	<p>Suite à l'approbation du schéma directeur des énergies renouvelables début 2024, les communes et la Communauté de communes sont passées dans sa phase de mise en œuvre avec le lancement de plusieurs projets photovoltaïques.</p> <p>Ces projets étant appelés à se multiplier, et afin de faciliter l'exécution des marchés et de bénéficier des avantages de la commande groupée, les collectivités et l'EPCI ont signé une convention pour mettre en place un groupement de commande. Ce groupement prendra la forme d'un accord-cadre à marchés subséquents, permettant ainsi à chacun de porter et financer ses opérations individuellement.</p> <p>Le groupement de commande est ainsi dédié aux projets de centrales solaires en autoconsommation individuelle, collective ou revente totale sur les toitures publiques. Il n'intègre pas, en revanche, les projets portés par des tiers-investisseurs (comme Enerlandes). Il sera mis en place pour une période de 4 ans.</p>
Partenaires	SYDEC pour l'accompagnement en amont (étude de faisabilité) et la désignation d'un maître d'œuvre (lorsque nécessaire).
Coût prévisionnel	Ingénierie communauté de communes pour la mise en place du groupement de commande et sa gestion administrative.
Plan de financement	<p>Pour chaque projet : financement par la commune ou la communauté de communes (hors partenaires financiers divers). Le groupement de commande n'est pas destiné aux projets portés par des tiers-investisseurs.</p> <p>Montant maximal annuel : 1 million d'euros</p>
Calendrier	<p>Début : 2025</p> <p>Fin : 2028</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A111 - Equipement le long des voies douces et auprès des bâtiments et espaces publics de services en lien avec le report modal et le cyclotourisme

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx / Autres collectivités partenaires en fonction de la qualification des équipements, de leur localisation et du montage d'opération retenu
Maître d'œuvre	Non désigné à ce jour.
Description de l'action	Dans la suite de l'adhésion de la commune au Syndicat des Mobilités puis à l'obtention du label Territoire vélo, Saint-Martin-de-Seignanx souhaite prendre en compte la problématique du manque d'équipement à l'attention des cyclotouristes mais aussi du report modal des trajets du quotidien sur les voies communales mais aussi communautaires. Il s'agit aussi de compléter les dispositifs de parking vélos auprès des bâtiments et espaces publics communaux afin de contribuer au développement de la pratique par des aménagements spécifiques.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Pour la partie voie douce : Pays ALO ALVEOLE+ Communauté des Communes du Seignanx Ville de Tarnos Pour les bâtiments et espaces publics communaux : ALVEOLE+
Coût prévisionnel	Estimation du projet <ul style="list-style-type: none"> Pour les voies douces : 59 845 € HT Pour les bâtiments et espaces publics : 25 000 € HT
Plan de financement	Feder, Alvéole + et tout autre aide possible sur cette thématique (Plan Vélo, ...)
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Pour les voies douces programmation pluriannuelle par phase à préciser (le Bourg et le Quartier neuf / Stade Lucien Goni / Mairie, Les Barthes, ...) puis valorisation des actions avec OTI Pour les bâtiments et espaces publics, programmation pluriannuelle à définir sur les secteurs les plus fréquentés et moins équipés
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Utilisation des équipements Satisfaction des usagers Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés Inventaire territorial d'émissions de polluants

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



Fiches-projets



Fiche projet P2 - Extension de l'Espace Numérique Solidaire et ouverture d'un centre de documentation

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignaux (services techniques)
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La Communauté de communes met à disposition depuis deux ans un Espace Numérique Solidaire (ENS), à destination des citoyens du Seignaux éloignés du numérique. De septembre 2019 à février 2020 (avant la crise de Covid-19), l'ENS recevait 60 à 80 personnes par mois.</p> <p>Fort de ce succès, l'ENS nécessite maintenant d'être agrandi. Situé dans une aile du bâtiment de la Communauté de communes, l'ENS bénéficiera de la construction d'une extension.</p> <p>L'extension du bâtiment permettra également l'accès à un centre de documentation.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P3 - Revitalisation des rives de l'Adour

Saint-Barthélemy

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Barthélemy
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Les rives de l'Adour de la commune de Saint-Barthélemy, bien entretenues et bordées de maisons d'intérêt patrimonial, offrent au promeneur une vue dégagée sur le fleuve. La piste qui la longe est très appréciée des promeneurs et des cyclistes et sa fréquentation en atteste.</p> <p>La commune souhaiterait profiter des aménités de cette partie du bourg pour le dynamiser. Le projet consisterait à créer un espace de rencontres convivial en extérieur, par exemple autour d'une offre de restauration / de bar éphémère. Cet espace serait l'occasion d'une halte pour les cyclistes et promeneurs, qui leur permettrait de mieux connaître la commune qu'ils ne font aujourd'hui que traverser.</p> <p>Le lieu pour ce projet est identifié : à côté du fronton. Il bénéficie déjà de toilettes publiques, de l'électricité et d'un parking à proximité.</p> <p>L'entreprise de restauration qui proposerait le service serait maître d'œuvre sur le projet (ex : food-truck ou guiguette éphémère).</p>
Partenaires	A identifier
Coût prévisionnel	A estimer (services communaux complémentaires sur cet espace à identifier)
Plan de financement	Commune Plan de relance
Calendrier	Dès que possible
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P4 - Construction de locaux commerciaux et de logements en centre bourg

Saint-Laurent-de-Gosse

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Maître d'œuvre	Architecte (pas identifié)
Description de l'action	<p>La commune de Saint-Laurent-de-Gosse souhaite revitaliser son centre-bourg, aujourd'hui dépourvu de commerces et de lieux de restauration. Elle y prévoit donc la construction de trois locaux commerciaux qui viendront remplacer des bâtiments existants (une maison, une ancienne boulangerie et ancien atelier municipal).</p> <p>Les trois locaux représenteront une surface commerciale d'environ 190 m² et accueilleront un cabinet d'esthéticienne, une boulangerie et un fleuriste.</p>
Partenaires	Vivalandes (SATEL) est le partenaire de la commune sur le projet.
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Démolition : 37 481,00 € HT - Construction : 220 390,63 € HT - Maîtrise d'œuvre : 35 000,00 € HT - Bureau d'étude structure : 2 900,00 € HT - Mission SPS : 11 000,00 € HT <p>Coût global de l'aménagement : 306 771,63 € HT soit 368 125,96 € TTC</p>
Plan de financement	Commune DETR
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P5 - Construction d'un bâtiment et aménagement de l'espace public place SERVA (lot 5)

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non connu à ce jour
Description de l'action	Bâtiment d'activités associatives – ERP Cœur de Ville Aménagement paysager et aire de jeux
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	2 500 000 €
Plan de financement	Budget Ville de Tarnos
Calendrier	2023-2024 2025-2026 : Désignation maître d'œuvre – conception 2025-2026 2027-2029 : Construction 2026 voire 2027 : Livraison
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P6 - Aménagement du RDC Grândola à destination d'activités ESS

Tarnos

Maître d'ouvrage	Cbe du Seignanx – Solutions Mobilité – Clavette&Cie- La Locomotive
Maître d'œuvre	Non défini à ce jour
Description de l'action	<p>En RDC du programme immobilier Grandola, installations d'activités liées à l'Economie Sociale et Solidaire</p> <p>- 1 pôle Mobilités : atelier d'autoréparation de cycles, recyclages matériel vélos, auto-école sociale, aides à la mobilité, animations pédagogiques mobilités actives</p> <p>1 pôle restauration : bar/restaurant social sous format Entreprises Coopératives Jeunesse</p> <p>1 pôle Culturel associatif : salle de diffusion de spectacles (130 places assises) / lieu de résidences artistiques/expositions</p>
Partenaires	<p>Comité Ouvrier du Logement (maître d'ouvrage du projet immobilier Grandola) – Réseau ESS aquitain – Région Nouvelle Aquitaine- Département des Landes-Communauté de Communes du Seignanx-Ville de Tarnos</p> <p>Pays ALO</p>
Coût prévisionnel	Investissement :355 500
Plan de financement	
Calendrier	<p>2021 – 2022 : Plan de financements investissement</p> <p>2024 : acquisitions matériels / Installation/mise en service</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>

**Fiche projet P7 - Aménagements consécutifs à l'arrivée de la fibre***Projet intercommunal*

Maître d'ouvrage	SYDEC 40
Maître d'œuvre	Selon choix du SYDEC
Description de l'action	La fibre sera mise en place sur l'ensemble du Seignanx d'ici à 2022. Son déploiement nécessite des aménagements (élagage notamment). Ces aménagements ont déjà été réalisés dans les communes de Saint-Martin et Saint-André. Ils sont prévus sur Tarnos et Ondres en 2021-2022.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	2021-2022 aménagements à Tarnos et Ondres
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P8 - Aménagement d'un terrain de sport non artificialisé

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx
Description de l'action	<p>Avec la prochaine construction sur la commune d'un pôle santé, de logements pour personnes âgées non dépendantes et d'une salle de vie pour les bénéficiaires du CIAS, la commune a l'obligation de réorganiser les stationnements de véhicules à proximité de ces bâtiments en redéfinissant les stationnements proches existants et en créant un nouvel espace de stationnement sur le terrain de sport utilisé par l'école et par la population.</p> <p>En contrepartie, un nouveau terrain de sport doit être proposé aux utilisateurs scolaires et à tous les autres publics, en lisière de de l'Arborétum, à deux pas de l'école, des locaux périscolaires et de la Mosaïque. Il bénéficiera notamment aux écoles de rugby et de football de Saint-Martin-de-Seignanx.</p> <p>Le terrassement qui sera nécessaire pour réaliser le terrain devra aussi permettre son utilisation comme théâtre de verdure par un étagement. Le traitement du terrain pour le rendre praticable en toutes saisons devra autoriser son utilisation par des associations communales telles que le kickboxing, la chorale, la gymnastique, le yoga.</p>
Partenaires	<p>Enseignants Conseil des jeunes Directrice du Centre de Loisirs Présidentes et Présidents des associations potentiellement utilisatrices de ce terrain non artificialisé. Services techniques communaux</p>
Coût prévisionnel	Estimation commune : 50 000 €
Plan de financement	<p>Commune FEC DETR CAF (Centre de Loisir) Plan de relance</p>
Calendrier	Rentrée scolaire de septembre 2023
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P10 - Achat de gradins

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes du Seignanx
Description de l'action	<p>La Communauté de communes organise 13 à 14 spectacles répartis sur l'ensemble de son territoire pendant l'année.</p> <p>La saison culturelle du Seignanx se clôture depuis 1998 par le FestiMai, festival lors duquel 9 spectacles sont organisés. Les disciplines sont variées (musique, théâtre, cirque, mime, ...) et s'adressent à tous les publics.</p> <p>Afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, des gradins sont loués chaque année et livrés par semi-remorque.</p> <p>Afin d'améliorer le bilan environnemental de ces événements et en simplifier la logistique, l'acquisition de gradins est envisagée par la Communauté de communes. Cette acquisition pourrait être mutualisée avec une autre collectivité.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P12 - Sécurisation et aménagements de liaisons douces

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Commune de Biarrotte et/ou Département des Landes
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	Amélioration des déplacements dans le village : Permettre la circulation douce en toute sécurité entre les zones de quartier et le centre bourg
Partenaires	Au stade de projet
Coût prévisionnel	Devis estimatif Direction Aménagement des LANDES UT SOUSTONS : 300 000 € à 350 000 €
Plan de financement	DETR, FEC, amendes de police
Calendrier	Suivant possibilité de financement,
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P13 – Aménagement de parkings relais et de parkings de covoiturage

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes (services techniques)
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Pour favoriser la multimodalité et faciliter les déplacements sur le territoire, la Communauté de commune souhaite créer des parkings relais.</p> <p>Des parkings de covoiturage pourront quant à eux permettre d'aller à l'encontre de l'usage individuel de la voiture, sur des trajets ponctuels mais aussi quotidiens (domicile-travail).</p>
Partenaires	Département, SMPBA
Coût prévisionnel	Environ 100 000 €
Plan de financement	A définir
Calendrier	2025-2026
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P14- Développement de Rézo-Pouce comme moyen de déplacement à part entière

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes (service environnement)
Description de l'action	Rézo Pouce est le premier réseau d'autostop organisé de France. Il repose sur l'entraide et la convivialité. La Communauté de communes y a adhéré en 2017 puis a installé le Rézo en juin 2018. Ce projet s'inscrit dans une démarche écocitoyenne dans un territoire de péri-urbain à rural, très proche d'une communauté d'agglomération avec des transports en communs limités et un trafic engorgé.
Partenaires	Communes, SCIC Rézo-Pouce, Communauté de communes de la MACS, entreprises, associations
Coût prévisionnel	Selon les projets
Plan de financement	Communauté de communes ADEME
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P15 – Aménagement d’une aire touristique à Saint-Barthélemy

Projet intercommunal

Maître d’ouvrage	Communauté de communes (services techniques) Commune de Saint-Barthélemy
Maître d’œuvre	Bureau d’étude IMS
Description de l’action	La commune de Saint-Barthélemy dispose de nombreux atouts qui pourraient en faire un lieu de passage touristique : canaux des barthes, rives de l’Adour, patrimoine bâti. Une aire touristique permettrait d’encourager et de faciliter la venue de visiteurs et ainsi de dynamiser le centre-bourg.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d’évaluation	État d’avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P19 - Réhabilitation du lavoir communal

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint André de Seignanx
Maître d'œuvre	Commune de Saint André de Seignanx C P I E Seignanx Adour
Description de l'action	<p>Le lavoir fait partie intégrante du patrimoine de la commune. Jusque dans les années 1950, le lavoir remplissait sa fonction auprès de nombreux Andrésiens et Andrésiennes.</p> <p>Il est alimenté par un ruisseau. Il n'est pas couvert.</p> <p>L'ambition est de réhabiliter le lavoir, de rétablir les fonctions hydrauliques tout en maintenant ses fonctions écologiques, de protéger le bassin des chutes de feuilles et de branches et d'en faire un lieu vraiment reconnu du patrimoine communal.</p> <p>Un travail sera mené avec le CPIE du Seignanx, avec le Syndicat de Rivières côte sud et avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx.</p> <p>L'utilisation d'éco matériaux sera privilégiée dans le chantier.</p> <p>Une information sera faite par des panneaux présentant le lavoir avant et après réhabilitation.</p> <p>Cette réhabilitation alimentera la cohésion du village.</p> <p>Les travaux seront réalisés avec la prise en compte de la biodiversité présente dans le lavoir (amphibiens, insectes, etc.)</p>
Partenaires	<p>Syndicat de Rivières Côte Sud</p> <p>Le CPIE du Seignanx</p> <p>Le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx</p> <p>Le CAUE</p> <p>L'association sportive et culturelle pour le parcours photo</p> <p>Les Services techniques de la commune</p> <p>Les Anciens du village pour la mémoire du lavoir</p>
Coût prévisionnel	Moins de 10 000 €
Plan de financement	<p>Commune</p> <p>Fonds d'Équipement des Communes</p> <p>Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux : 20 % du montant du projet (attribution 2022)</p> <p>Département des Landes</p> <p>Plan de Relance</p> <p>Association des lavoirs landais</p>
Calendrier	<p>2022 (février-mai) : diagnostic écologique préalable (insectes et amphibiens)</p> <p>Hiver 2022-2023 : réalisation des travaux</p> <p>2023 : Réalisation d'un panneau de présentation / Présentation du lavoir à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre 2023.</p> <p>Cette présentation trouverait sa place au cœur d'un parcours associant le lavoir, le verger voisin, la cloche faisant l'objet d'un classement aux monuments historiques, l'église et l'histoire qui lie la commune et la famille Napoléonienne à travers la vie du Comte d'Orx dont la tombe est dans le cimetière communal.</p> <p>2023 / 2024 : Réalisation d'actions de sensibilisation à la biodiversité urbaine</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P21 - Réhabilitation de sentiers pédestres

Saint-Laurent-de-Gosse

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La commune de Saint-Laurent-de-Gosse dispose d'un patrimoine naturel riche qu'elle souhaite valoriser, à l'intention de ses habitants mais aussi en vue d'y attirer des visiteurs. La proximité du GR 8 représente en effet l'opportunité de faire connaître la commune des randonneurs et ainsi de contribuer à la vie de son centre-bourg.</p> <p>L'un de ces sentiers pédestres permettrait notamment, une fois réhabilité, de profiter d'un point de vue sur les paysages locaux.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P22 - Réhabilitation des ponts des canaux des barthes

Saint Barthélemy

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Barthélemy
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Aussi appelés esteys, les canaux des barthes font partie du patrimoine naturel de Saint-Barthélemy. Ils sont enjambés par des ponts en maçonnerie du XXème siècle, empruntés par les randonneurs.</p> <p>La réhabilitation de ces ponts, aujourd'hui en mauvais état, a un intérêt patrimonial et touristique important pour la commune.</p>
Partenaires	Fondation du patrimoine
Coût prévisionnel	A estimer
Plan de financement	Commune Plan de relance
Calendrier	A partir de 2023
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P23 - Construction de logements

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Inconnu à ce jour, un opérateur social de préférence (XLHABITAT, LE COL, HSA, ...)
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	Réalisation d'un 2 ^{ème} lotissement sur la commune pour accueillir des populations nouvelles. 15 à 20 lots viabilisés Parcelles C 355, C358, C359, C144, C070 Surface totale : 13 888 m2 Zone : AUhf
Partenaires	Le propriétaire du foncier qui est prêt à vendre à un opérateur social. Opération en attente du PLUI et Permis d'aménager soumis à la décision du Conseil Municipal
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	Le calendrier devra être croisé avec les objectifs qui seront définis dans le cadre de la mise en œuvre du ZAN (zéro artificialisation nette, loi Climat et résilience)
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P24 - Réhabilitation du château de Castillon en logement sociaux

Tarnos

Maître d'ouvrage	Le Comité Ouvrier du Logement
Maître d'œuvre	Mme Catherine Matveieff, architecte du Patrimoine
Description de l'action	Réhabilitation du château de Castillon en logements sociaux a/ Sécurisation du château b/ Réhabilitation du château de Castillon en logements sociaux
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Non défini a/ 800 000 € b/ à définir
Plan de financement	Non défini a/ participation de la commune à hauteur de 300 000 € b/ à définir
Calendrier	Fin 2024 : dépôt permis de construire démarrage des travaux début 2026- livraison fin 2027. 2024 : démarrage des travaux de sécurisation 2025 : dépôt permis de construire 2026-2027 : travaux
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P26 - Mise en accessibilité PMR de l'étage de la mairie

Saint-Laurent-de-Gosse

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La mairie de Saint-Laurent-de-Gosse est configurée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des petites salles au rez-de-chaussée, servant de bureau et ponctuellement utilisés par les associations locales - Une salle principale à l'étage, utilisée notamment pour les mariages <p>L'accès à la salle principale est aujourd'hui impossible pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Afin de résoudre problème, la mairie souhaite faire installer un ascenseur. Une étude a déjà été menée dans ce sens par le CAUE des Landes. L'exiguïté des lieux ne permettrait a priori pas cette option mais des études complémentaires pourront être menées. Une alternative à cette option serait la construction d'une salle de plain-pied.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P27 - Construction d'un local technique communal

Saint-Laurent-de-Gosse

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Maître d'œuvre	Architecte : DIZABO (Alliance Habitat)
Description de l'action	<p>L'agent technique communal ne dispose pas de local technique à proprement parler. Il utilise un simple établi et un local de rangement.</p> <p>Les besoins d'entretien de la commune de Saint-Laurent-de-Gosse et le souhait de garantir de bonnes conditions de travail à son agent technique rendent nécessaire la construction d'un véritable local technique communal. Ce bâtiment d'environ 130 m² disposerait notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un stationnement pour le tracteur-tondeuse et le camion-remorque de la commune - D'une douche - D'un petit bureau <p>Le toit de ce local technique communal pourrait être équipé de panneaux solaires photovoltaïques</p>
Partenaires	En cours d'étude
Coût prévisionnel	Devis estimatif pour la construction du bâtiment : 293 000 € HT
Plan de financement	Commune DETR Plan de relance
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P30 - Développement de la démarche alimentaire territoriale Sud Landes et Pays Basque sur le Seignanx

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	CBE Seignanx
Maître d'œuvre	CBE Seignanx
Description de l'action	<p>Contexte :</p> <p>Le CBE Seignanx anime depuis 2016 une démarche alimentaire de territoire sur le bassin de vie Sud des Landes et le Pays-Basque portée en coopération avec des acteurs de l'ESS : CPIE Seignanx-Adour, SCIC EOLE, SCIC légumes pro... et des collectivités locales.</p> <p>Reconnu Projet alimentaire Territorial par l'état, ce projet vise à contribuer directement à la transition agricole et alimentaire du territoire, à soutenir une agriculture locale et durable et offrir une alimentation de qualité au plus grand nombre.</p> <p>Pour ce faire, le collectif d'acteurs (acteurs ESS et collectivités locales, particulièrement sur le Seignanx) s'attache à développer depuis 2015, les circuits alimentaires et agricoles locaux en agissant à la fois sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la structuration de filières agricoles de proximité et durables, particulièrement avec des restaurants collectifs engagés 7200 repas jours, et une légumerie travaillant avec un tissu de producteurs locaux. - La sensibilisation des publics à une alimentation locale et durable - Le soutien à la création d'activités agricoles nourricières et durables. <p>Projet :</p> <p>Dans ce cadre, le projet est d'appuyer le développement de filières agricoles locales et durable par la mise en place d'une démarche qualité et l'appui à la structuration de la filière maraichère locale.</p> <p>Le plan d'action 2021-2022, visé la mise en place de deux actions prioritaires pour la structuration de filières de proximité et durable : la mise en place d'une démarche qualité mobilisant l'ensemble des parties prenantes et le développement de la filière maraichère locale par l'appui aux installations et le projet d'extension de la légumerie légumes pro, maillon entre maraichers locaux et restauration collective.</p> <p><u>Précisions sur la démarche qualité :</u></p> <p>Afin de poursuivre le déploiement du projet alimentaire, il a été validé en comité de pilotage 2020 et 2021 du PAT Sud Landes – Pays basque, le développement d'une démarche qualité comme outil d'animation et de structuration de filières alimentaires de proximité et durable.</p> <p>Elle vise à valoriser des pratiques de productions agricoles et d'approvisionnement de la restauration collective d'intérêts territorial, environnemental et alimentaire, et leur amélioration.</p> <p>Elle participera au soutien d'une agriculture locale diversifiée et durable particulièrement sur le Seignanx, à faire levier vers l'amélioration des pratiques et à renforcer le lien restaurant collectif/producteur et producteur/consommateur. Il s'agira de valoriser à travers des outils structurants, des temps de communication et une animation, l'engagement et le travail quotidien des restaurants et des agriculteurs pour une alimentation de qualité et de faciliter l'information des convives.</p> <p>Ainsi, elle permettra d'engager avec des producteurs locaux un travail concret</p>



	<p>sur les pratiques agricoles écologiques et leur valorisation (aller vers une labellisation de sa production, travailler en agriculture biologique, agir pour la biodiversité sur son exploitation...).</p> <p><u>Précision : l'appui à la filière maraichère locale :</u> La demande croissante de la restauration collective de travailler sur une gamme locale et issue de filière biologiques, ainsi que les attentes des producteurs locaux en matière de débouchés planifiés et à un prix juste, font de la SCIC légumes pro, légumerie en 4eme gamme, un maillon essentiel entre offre et demande de produits locaux. Légumes pro travaille aujourd'hui avec 19 ferme maraichères locales dont 5 maraichers du Seignanx, dont deux sont en installations. Elle participe au développement de la filière maraichère locale en apportant des débouchés aux fermes et par la planification de cultures, vers la restauration collective.</p> <p>Ainsi, afin de soutenir les fermes maraichères locales et répondre aux besoins croissants, la SCIC légumes pro, acteur du PAT et située à Lahonce (64), mène en 2021 une étude pour la réalisation d'une extension de son activité et déménagement de son outils de production et de commercialisation. Lancée en 2021, cette étude permettra de donner les pistes d'action pour renforcer et soutenir la filière maraichère et approvisionner la restauration collective (Ville de Tarnos, communes du Seignanx, SCIC Eole à Tarnos...) et identifier un site de production (Pays basque ou Seignanx).</p>
Partenaires	CPIE Seignanx-Adour, SCIC Eole-restaurant solidaire, Cuisine centrale de Tarnos, ferme solidaire Lacoste, SCIC légumes pro, Ferme maraichères locales concernées et acteurs institutionnels concernés.
Coût prévisionnel	<p><u>Démarche qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - animation de la démarche qualité auprès du monde agricole et parties prenantes - Mise en place d'outils de communication dédiée au Seignanx et valorisation pratiques agricoles d'intérêt territorial. <p><u>Appui structuration filière maraichère locale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -projet filière maraichère - légumerie : à définir, en étude
Plan de financement	A définir
Calendrier	<p><u>Démarche qualité : mai 2021</u></p> <p>2021 : Mobilisation partenaires agricoles et institutionnels, création cadre de référence.</p> <p>2022 : Mobilisation producteur/ fournisseurs « test » locaux par le CBE, Finalisation des outils et signature collective de la charte</p> <p><u>2023...</u> : Animation territoriale de la démarche et développement : suivi et mise à jour annuel</p> <p><u>Appui structuration filière maraichère :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -2021 : étude développement activité légumerie –circuit-court avec maraichers locaux. -2022 : besoins et actions à identifier
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P31 - Développement des activités de l'Eco-lieu Lacoste

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx
Maître d'œuvre	Indéfini à date Comité de bassin d'emploi
Description du projet	<p>Contexte :</p> <p>L'Eco-lieu Lacoste est un projet de ferme urbaine en cœur de ville de Tarnos, de 10 hectares dédiés aux enjeux de transition écologique et solidaire. Il est porté par un ensemble de partenaires locaux et s'inscrit dans les objectifs de la démarche alimentaire de territoire Sud landes et Pays basque (fiche dédiée) qui vise à favoriser une alimentation et une agriculture locale, durable et solidaire.</p> <p>De ce projet est née en 2020, la ferme solidaire de l'Eco-lieu Lacoste, atelier chantier d'insertion en maraichage biologique sur 2,5 hectares. (voir fiche projet dédiée).</p> <p>Le projet :</p> <p>Déployer le projet d'Eco-lieu Lacoste par la structuration d'un volet « participation citoyenne » et le développement d'activités agricoles et alimentaires nouvelles, complémentaires et coordonnées avec la Ferme solidaire (voir fiche dédiée),</p> <p>En effet, le projet Eco-lieu Lacoste, représente une opportunité de sensibiliser et de mobiliser largement les publics sur les thématiques de l'alimentation et d'une agriculture locale et durable. Ainsi, la mise en place d'une coordination dédiée au volet « participation citoyenne » permettrait de jouer ce rôle au travers d'une sensibilisation, d'une animation et d'activités co-construites avec les habitant.e.s et rayonnant sur le territoire.</p> <p>Par ailleurs et de manière coordonnée, il s'agit de développer l'écolieu par de nouvelles activités agricoles /alimentaires sur site : activités citoyennes à co-construire (ex : jardin partagés...) et activités agricoles nourricières répondant aux enjeux territoriaux, en lien avec les activités de la ferme solidaire et la démarche alimentaire de territoire (ex : favoriser le test agricole, voir fiche dédiée). Ces projets sont actuellement à l'étude.</p>
Partenaires	Association Ferme solidaire Eco-lieu Lacoste – Mairie de Tarnos – SCIC Interstices
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Animateur de l'activité « Participation citoyenne » et coordination entre les activités. - Soutien à la création d'autres activités agricoles/alimentaires (investissements matériel, viabilisation terrain et pérennisation des activités)
Plan de financement	Indéfini à date
Calendrier	Selon financements
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P32 - Aménagement d'un verger aux environs du lavoir communal

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune Saint-André-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Commune Saint-André-de-Seignanx CPIE Seignanx Adour
Description de l'action	Il s'agit de valoriser un terrain situé à proximité du lavoir communal, par la plantation d'arbres fruitiers qui permettraient de valoriser l'engagement au titre des villages fleuris, d'opérer une mise en valeur conjointe du lavoir et du verger, de sensibiliser la population à la notion de circuits courts par l'accès à la collecte libre de fruits. Les lieux seraient visités par les scolaires et par le public qui disposeraient de la présentation des essences et des variétés plantées. Le CPIE Seignanx Adour accompagnera la recherche de variétés anciennes. Utilisation de la marque « végétal local » Prise en compte de la présence d'orchidées sauvages et sensibilisation des habitants, des élus et des services techniques
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • CPIE Seignanx Adour • Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine • Services techniques (commune Saint-André-de-Seignanx ou Communauté de Communes du Seignanx)
Coût prévisionnel	Estimation par la Commune : 10 000 €
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Commune • Plan de relance
Calendrier	2023 (mai-juin) : Inventaire des orchidées (automne /hiver) : Préparation du terrain et plantation des arbres 2024 : Actions de communication et de sensibilisation auprès de la population et installation de panneaux « flore remarquable »
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P35 - Mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non défini, consultation bureau d'études
Description de l'action	Mise à jour du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de 2009 Objectif : - prendre en compte les nouveaux éléments en matière d'équipements construits et d'imperméabilisation impactant les simulations hydrauliques et hydrographiques - favoriser la gestion intégrée des eaux pluviales - s'adapter aux changements climatiques - fournir un règlement qui s'intégrera au PLUi en cours d'élaboration
Partenaires	
Coût prévisionnel	Estimation 20 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Lancement de l'étude en 2021
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P36 - Restauration de l'étang de Garros

Tarnos

Maître d'ouvrage	GEOLANDES – Villes d'Ondres et Tarnos – CC du Seignanx (à définir)
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	Etude à mener sur le rôle et le devenir de l'étang, les éventuels dysfonctionnements observés et les différents scénarios possibles pour y remédier Problématiques multiples : hydraulique, inondations, invasives (jussie)
Partenaires	
Coût prévisionnel	Etude : ~ 20 000 € (Estimation Restauration de l'Etang de Garros par extraction des sédiments de ~ 5 000 000 € en 2010)
Plan de financement	
Calendrier	Non défini
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P37 – Restauration de la zone humide de la planche – exutoire de l'Aygas

Tarnos

Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte de l'Aygas
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	Restauration de zone humide : dépollution d'un site remblayé (enlèvement de remblais, hauteur ~ 1m, surface ~ 2 ha) Objectifs : - lutte contre les inondations - restauration du champ d'expansion des crues - bénéfiques pour la biodiversité et pour la qualité des eaux de l'Aygas...
Partenaires	CA Pays Basque et CC du Seignanx au titre de la prévention contre les inondations à discuter
Coût prévisionnel	Fourchette estimative : 500 000 – 1 000 000 €
Plan de financement	Non défini
Calendrier	Non défini
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P38 - Séparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres SYDEC 40
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Non connu à ce jour Type : Bureau d'études privé à consulter
Description de l'action	<p>Pour améliorer l'efficacité de traitement des effluents de la station d'épuration de la Commune, il est indispensable de poursuivre les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale. Vu l'ampleur et le coût des prestations, le programme de travaux a été divisé en 5 phases réparties sur plusieurs années.</p> <p>Les deux dernières phases de réhabilitation et de renouvellement des réseaux comprennent les travaux les plus compliqués techniquement (passage sous voie ferrée et RD810) et se dérouleront sur 2022-2024.</p> <p>Le coût total estimé restant pour la commune est de 1.400.000 €HT (inscrit au PPI du mandat)</p>
Partenaires	<p>Le Sydec (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes) assure la maîtrise d'ouvrage « eaux usées » aux côtés de la Commune (eaux pluviales) et coordonne le phasage général des prestations.</p> <p>Les études doivent être lancées pour finaliser le DCE en 2021.</p>
Coût prévisionnel	<p>Le coût des travaux a été estimé sur la base de ratios issus des tranches précédentes. Il convient de prévoir un coût de Moe (60.000€HT) et des frais annexes (SPS notamment) pour 40.000 €HT environ. Le total des dépenses d'investissement s'élève donc à 1.500.000 €HT.</p>
Plan de financement	<p>Commune (emprunt) DETR à solliciter Département selon voirie concernée</p>
Calendrier	<p>Etudes : 2021/début 2022 Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - phase 4 : 2022 - phase 5 : 2023
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P39 – Aménagement de la tourbière Passeben

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes
Maître d'œuvre	CPIE
Description de l'action	<p>En tant que tourbière bombée (en forme de dôme) ombrotrophe (alimentée principalement par les eaux de pluie), le site présente un intérêt important dans un contexte national et régional de raréfaction et de dégradation de ces milieux. Cet intérêt est renforcé par les superficies en habitats tourbeux et par sa localisation, en contexte de vallée alluviale atlantique, très rare et qui constitue un niveau d'enjeu majeur à l'échelle régionale. La valeur du patrimoine naturel du site est principalement basée sur la nature tourbeuse des milieux naturels présents et des espèces végétales et animales qu'ils hébergent. Elle est localisée dans les Barthes de l'Adour sur la commune de St Laurent de Gosse et s'étend sur environ 80 hectares.</p> <p>La Communauté de Communes du Seignanx a acquis en 2010, 29 hectares de Passeben (et 4 autres hectares en 2016) dans l'objectif de mettre en œuvre une gestion conservatoire du site s'appuyant sur un plan de gestion associant l'ensemble des acteurs concernés et permettant de garantir la pérennité de ces habitats tourbeux patrimoniaux. Le plan de gestion a été réalisé pour la Communauté de Communes courant 2014/2015 par le CPIE Seignanx Adour avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département des Landes. Il s'applique sur le périmètre de l'Espace Naturel Sensible (ENS). Par ailleurs, la Communauté de communes du Seignanx a signé en 2017 la Charte Natura 2000 qui s'applique sur les parcelles de la tourbière dont elle est propriétaire.</p> <p>Les grandes orientations de gestion du site sont aujourd'hui : d'affiner les connaissances écologiques, de restaurer les conditions hydrologiques favorables au fonctionnement tourbeux, de maintenir voire améliorer les habitats qui ont subi des dégradations, d'assurer la pérennité des populations d'espèces végétales et animales, d'intégrer les enjeux culturels et socio-économiques du site et de mettre en place une valorisation pédagogique.</p> <p>Dans ce cadre, la Communauté de communes souhaite procéder à des aménagements à vocation pédagogique : restauration d'une tonne de chasse, création d'un observatoire, etc.</p>
Partenaires	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P40 – Élaboration d'un plan de gestion durable des forêts communales

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	Élaboration d'un plan de gestion des forêts communales Objectifs : - croiser les données environnementales, économiques, sociale des sites - planifier le renouvellement des forêts - garantir la sécurité des usagers promeneurs de la forêt - valoriser le patrimoine communal - adapter le peuplement aux changements climatiques - améliorer la biodiversité des sites
Partenaires	
Coût prévisionnel	15 000€
Plan de financement	Non défini
Calendrier	Non défini
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P41 – Obtention d'une seconde fleur - Ondres Ville Fleurie

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Moe réalisée en interne par le service des espaces verts.
Description de l'action	La Commune s'est engagée dans une démarche de gestion différenciée et de développement de méthodes alternatives (éco-pâturage notamment) dans l'objectif d'obtenir une seconde fleur dans le classement des villes fleuries.
Partenaires	HORTUS, réseaux de communes engagées dans des approches similaires, administrés, services des espaces verts. Partenaires financiers à finaliser selon les niveaux d'investissement nécessaires.
Coût prévisionnel	Estimation des travaux à déterminer selon les résultats des études (audit, diagnostic arboré) qui seront menées en interne.
Plan de financement	Certains projets pourraient être financés à 100% par la Commune mais d'autres (selon l'ampleur des actions à mener) nécessiteront une participation extérieure. Attente du diagnostic/plan d'actions pour vérifier l'éligibilité.
Calendrier	Plan de communication à mettre en œuvre en 2021 pour démarrage des prestations fin 2021. Planification annuelle jusqu'en 2026.
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P42 – Développement du tourisme durable dans le Seignanx

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Fin 2008, la Communauté de communes définit les grandes lignes de sa politique en faveur du « Tourisme durable ». En 2010 elle confie sa mise en œuvre à l'office de tourisme.</p> <p>Quelques grandes étapes : Diagnostic des pratiques existantes auprès de 30 hébergeurs (entretien) Définition et partage des objectifs : mesurer, mutualiser, labelliser Sensibilisation des hébergeurs : kit de mesure, outils de sensibilisation (édition du guide écogestes) Organisation d'ateliers pratiques : écolabels, jardinage & ménage écologique... Sensibilisation des touristes : édition d'affichettes et d'autocollants écogestes (co-réalisés et co-financés) Mise en place d'un Plan Local de Formation «éco-tourisme » etc...</p> <p>L'écolabel européen Parmi les signataires de la charte « éco-tourisme Seignanx », un collectif d'hébergeurs a manifesté l'envie d'aller plus loin en visant l'obtention de l'écolabel européen. À ce jour, les 3 structures sont labellisées : les Camping Blue Océan et le Camping du Lac, le Village Vacances « La forêt des Landes » ce qui représente 30% des lits marchands. L'objectif ici serait de passer à 50% des lits marchands en écolabel sur le territoire.</p>
Partenaires	Office de Tourisme, communes
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	ADEME
Calendrier	A définir 2023 atteindre 50% des lits marchands en éco-label
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P43 – Mise en œuvre du plan plage de la digue

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	<p>Ensemble d'actions dans le cadre du Plan Plage du site de la Digue, en cohérence avec le projet de voie de contournement du Port.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer la fréquentation du site en repolarisant une centralité urbaine autour de l'Adour - créer de l'urbanité et de l'évènement autour des objets patrimoniaux - implanter et pérenniser des activités économiques - renforcer le caractère environnemental du site et canaliser les flux
Partenaires	
Coût prévisionnel	Non défini
Plan de financement	Non défini
Calendrier	2025-2028
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P44– Élaboration et mise en œuvre du plan plage : projet d'aménagement durable de la plage centrale d'Ondres

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Bureau d'études E.L. PAYSAGES Co-traitant : ARTELIA Agence de Pau
Description de l'action	<p>La nouvelle municipalité souhaite engager une réhabilitation du secteur plage pour donner à ce « plan plage » une vraie cohérence environnementale, en totale rupture avec les orientations d'aménagement passées. Il s'agit à la fois de tenir compte des prévisions de recul du trait de côte (érosion marine) et de rendre l'accès à la plage respectueux pour préserver l'arrière-dune et redonner à cette zone un caractère le plus naturel possible.</p> <p>Il s'agit donc d'un projet stratégique au cœur des politiques environnementales mises en œuvre sur la commune.</p> <p>A terme, l'objectif sera de proposer des aménagements très peu invasifs (pas de bâtiment « en dur » pérenne mais des installations saisonnières démontables) pour que la nature reprenne ses droits. La prise en compte des contraintes de trame noire sera également intégrée pour réduire, autant que faire se peut, les nuisances lumineuses.</p> <p>Une place de choix doit également être faite aux mobilités pour réduire drastiquement la place de la voiture aux abords immédiats de la plage et favoriser les déplacements doux et le report modal.</p>
Partenaires	Etat-Préfecture, Région, Département, Communauté de Communes du Seignanx, ONF, agence de l'eau : subventions GIP Littoral : assistance conduite du projet
Coût prévisionnel	<p>Les principaux postes de dépenses : Poste MNS – accessibilité des secours (véhicules et hélisation), VRD (parkings, circulations douces, transports collectifs et les réseaux divers), traitement des eaux pluviales, déminéralisation (et végétalisation) du site.</p> <p>Coût prévisionnel travaux : 1.600.000 €HT Coût études :</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme : 20.000 €HT Etudes diverses associées (comptages, études environnementales, ...) : 25.000 €HT Maîtrise d'œuvre : 180.000 €HT
Plan de financement	<p>Les financements sont à mobiliser avec l'ensemble des partenaires en fonction des cibles que le projet sera capable d'atteindre : ETAT (90K€), Région (127 K€ HT), Département (63 K€ HT), CCS, Agence de l'eau (9K€)... FEDER REACT (654 K€ HT)</p> <p>En attente de validation en comité de pilotage (fin d'été 2021)</p>
Calendrier	<p>Juin 2021 à janvier 2022 : études préalables 2022: Maitrise d'œuvre (Conception, permis d'aménager, suivi travaux) Novembre 2022 : début des travaux Juin 2023 : livraison de l'ensemble des aménagements Objectif livraison pour le début de la saison estivale / Automne fin aménagements paysagers</p>

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier
-----------------------------	--



Fiche projet P45 – Expérimentation de nouvelles formations sur l'éco habitat et la rénovation énergétique

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx SCIC Perf, centre de formation territorial
Maître d'œuvre	SCIC Perf, centre de formation territorial Habitat Eco Action GEIQ BTP A LUNDI
Description de l'action	<p>Depuis 2015, plusieurs actions structurantes ont vu le jour dans le cadre du Pôle de Coopération en matière de formation sur l'éco-habitat pour répondre à la demande de professionnels (artisans, entrepreneurs de l'éco-habitat) mais aussi en adéquation avec le Plan Régional de Formation.</p> <p>Quelques-unes de ces actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>la réalisation d'une matériauthèque</u> comme outil pédagogique sur les matériaux de l'éco-construction au sein du Centre de Ressource du PTCE Sud Aquitaine (fruit d'un travail commun de plusieurs membres du PTCE) - <u>la formation de coordinateur en rénovation énergétique</u> a été portée par le Centre de formation Perf (organisme de formation acteur du PTCE) en partenariat avec Habitat Eco Action. Cette formation diplômante de niveau Bac+2 permettait de former des professionnels de la rénovation énergétique dans le cadre du Plan Régional de Formation. - des <u>modules courts</u> ont également été mis en œuvre auprès d'entreprises privées de la construction (enduits à la chaux, pro-paille, enduits terre). - <u>les formations à venir dans le cadre du projet Filoha</u> - <u>les formations à venir dans le cadre du projet Matière commune</u> (déconstruction, formation des habitants sur des techniques d'éco habitat...) <p>Aujourd'hui le Centre de formation Perf, propose et réalise la formation Pro Paille (certifiée par le réseau français de la construction paille) et la formation enduits terre crue.</p> <p>De par les évolutions à la fois réglementaires (puisque une nouvelle réglementation énergétique va voir le jour prochainement) mais aussi de par l'augmentation de la demande des particuliers et des maîtres d'ouvrages qui souhaitent changer leurs pratiques pour une construction et un habitat sain et durable. La formation est donc un moyen d'action à poursuivre pour répondre à ces évolutions.</p> <p>Des besoins pourraient donc émerger prochainement pour accompagner ces mutations par des formations innovantes, expérimentales, sur mesure... Il serait donc ici intéressant d'avoir un appui pour soutenir l'évolution de l'offre de formation présente localement.</p>
Partenaires	SCIC Perf : organisme de formation, opérateur Habitat Eco Action : ressources pour l'ingénierie et le sourcing du développement des compétences. CBE du Seignanx, GEIQ BTP A LUNDI : appui à la transition auprès des entreprises générales du bâtiment



	Les acheteurs publics du territoire : qui pourraient imposer dans leurs marchés de construction et de rénovation une clause sur des prestations liées à l'éco-habitat, obligeant ainsi les entreprises à se former sur ces sujets.
Coût prévisionnel	A définir, co-construire
Plan de financement	Idem Pour tester des formations nouvelles, expérimentales sur ces sujets un soutien financier permettrait de faire levier pour faciliter leur mise en œuvre sur le territoire et accompagner ainsi les transitions. Des recherches seront menées en ce sens.
Calendrier	La prochaine réglementation énergétique devrait voir le jour maximum en 2022 il convient donc d'anticiper cette échéance afin que les opérateurs soient prêts le moment venu.
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P46 – Mise en œuvre du projet Matière Commune

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx Habitat Eco Action (HEA) SCIC Interstices
Maître d'œuvre	Ce projet est porté par un collectif d'acteur.es constitué de : Patxa'ma, Habitat Eco Action, IDRE, GEIQ BTP-A Lundi, ITEMS, CBE du Seignanx, SCIC Interstices et Nature et Habitat.
Description de l'action	L'objectif de ce projet est de réunir et proposer des produits et services complémentaires permettant de construire, rénover et habiter autrement. Matière Commune, c'est l'ambition de créer un lieu réunissant un atelier partagé, un négoce de matériaux biosourcés et une plateforme de matériaux de construction issus de la déconstruction et du réemploi.
Partenaires	<p><u>Patxa'ma</u> : association pour la déconstruction et le réemploi des matériaux de la construction sur le Pays Basque / Sud Lande. L'association utilise à ce jour des locaux sur Biarritz mais serait intéressée pour mutualiser un lieu avec plus d'envergure dans le cadre du projet Matière Commune.</p> <p><u>Habitat Eco Action</u> : coopérative d'entrepreneurs spécialisés dans l'éco habitat, plusieurs artisans souhaitent trouver un atelier localement (agglomération de Bayonne ou Seignanx). Par ailleurs, la coopérative serait aussi intéressée pour y mutualiser un espace de bureaux.</p> <p><u>IDRE</u> : association pour la déconstruction et le réemploi des matériaux de la construction dans le Sud Aquitaine</p> <p><u>ITEMS</u> : Entreprise d'insertion spécialisée dans le bâtiment : intéressée également pour mutualiser l'espace atelier et l'espace bureaux.</p> <p><u>CBE du Seignanx</u> : partie prenante du projet sur l'aspect coordination et montage du projet.</p> <p><u>SCIC Interstices</u> : partie prenante du projet sur l'aspect coordination et montage du projet, intéressée également pour mutualiser l'espace atelier pour des entrepreneurs de la coopérative.</p> <p><u>Nature et Habitat</u> : ancien négoce de matériaux bio-sourcés, intéressé pour se restructurer dans le cadre d'un projet de coopération tel que Matière commune.</p> <p><u>GEIQ BTP-A Lundi</u> : partie prenante du projet notamment sur la réflexion et le montage du négoce de matériaux du fait de son réseau d'entreprise du bâtiment et particulièrement les adhérents étant des négoce de matériaux.</p> <p>Prochaines étapes : Finalisation du modèle économique, du plan de financement Recherche d'un lieu 2000m² couverts + 1000m² en extérieur (sur l'agglomération du Pays Basque ou sur le Seignanx Recherche d'éventuel soutien financier</p>
Coût prévisionnel	<p><u>Principaux postes de dépenses</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - loyer - salaires : au minimum 3 ETP au démarrage puis davantage à plus long terme - travaux
Plan de financement	Le plan de financement n'est pas finalisé à ce jour



	Le projet concourant à des objectifs du développement durable des recherches de subventions seront mises en place.
Calendrier	<p>Nous travaillons sur le projet depuis 2019 ; nous avons défini des cahiers des charges spécifiques pour chacune des activités nous permettant d'évaluer les mutualisations possibles et de définir la surface recherchée. En 2020, du fait de la crise sanitaire ce projet n'a pas pu avancer comme on le souhaitait la crise nous obligeant à se concentrer sur le maintien des activités en cours.</p> <p>L'objectif aujourd'hui et donc d'amorcer de nouveau les dynamiques puisqu'il y a un réel besoin sur le territoire à la fois pour les structures parties prenantes, mais aussi pour les habitants qui pourront bénéficier de ces espaces : atelier partagé, possibilité de se fournir en éco matériaux ou en matériaux issus de la déconstruction et du réemploi.</p> <p>A court terme, il faut répondre au besoin de foncier et/ou de bâti.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P48 – Soutien à l'utilisation durable des forêts et des espaces boisés

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communes
Maître d'œuvre	Communes
Description de l'action	Cohérence entre TVB fonctionnelle et exploitation forestière pour le bois énergie. Sensibilisation des élus, de l'ONF, du CRPF, des propriétaires et des exploitants. Replantation des espèces locales ou privilégier la régénération naturelle. Utiliser la marque « végétal local » dans le cadre de restauration de TVB boisée pour compenser des coupes
Partenaires	Service environnement de la Communauté de communes, CPIE, ONF, CRPF, Région, DDTM
Coût prévisionnel	Environ 15.000 €
Plan de financement	Plan de relance Région Nouvelle Aquitaine
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation proposés	Forêt exploitable et forêt TVB : distinction créée, surfaces respectives Forêt TVB du PLUI : surfaces et typologie Forêt exploitable : surfaces, typologie des boisements, replantation ou régénération naturelle, essences plantées et exploitées, fréquences Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P49 – Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Commune de Biarrotte
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La commune souhaite réduire l'impact sur son budget annuel de la facture d'électricité des bâtiments publics.</p> <p>Une première opération a permis d'optimiser les abonnements en regroupant la mairie et la salle pluriactivités sur un même compteur.</p> <p>Il est maintenant envisagé d'équiper l'un ou l'autre des bâtiments de panneaux photovoltaïques en autoconsommation individuelle.</p> <p>En outre, il convient d'étudier la possibilité d'une installation photovoltaïques en autoconsommation collective avec l'école.</p> <p>Une étude du potentiel des bâtiments sera réalisée par le SYDEC. Cette étude permettra de définir l'option la plus rentable et équilibrée pour la commune.</p> <p>Il est également envisagé de coupler cette action avec des travaux de rénovation énergétique, pour optimiser le gain énergétique et permettre l'accès à des sources de financements complémentaires.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	25 000 à 30 000 €
Plan de financement	DETR, Département des Landes, Fonds de concours de la Communauté de communes
Calendrier	Etude du potentiel : 2024 Installation : Fin mandat 2020-2026, début 2026-2032
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p>



Fiche projet P50 – Réfection du toit du mur à gauche et pose de panneaux photovoltaïques Pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école et du mur à gauche (après réfection)

Saint-Laurent-de-Gosse

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Laurent-de-Gosse
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Un mur à gauche est un espace couvert conçu pour la pratique de la pelote basque.</p> <p>Le mur à gauche de Saint-Laurent-de-Gosse se situe au centre de la commune. C'est un lieu de sport, qui accueille des pratiques amateurs et professionnelles (championnats). C'est aussi un lieu de rencontre, puisqu'il est par exemple utilisé comme préau lors des événements associatifs. C'est également le lieu désigné pour le repli des Saint-Laurentins en cas de catastrophe.</p> <p>Vétuste et amianté, le toit de ce mur à gauche nécessite d'être refait. Sa réfection permettrait notamment d'en faire un bâtiment à énergie positive, avec l'installation de panneaux photovoltaïques.</p> <p>L'école peut quant à elle directement accueillir des panneaux photovoltaïques sans nécessité apparente de lourds travaux de réfection de toiture.</p>
Partenaires	<p>SYDEC</p> <p>A définir</p> <p>Communauté de communes</p>
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	<p>2022-2023</p> <p>Phase étude photovoltaïque : 2024 (étude de faisabilité des centrales photovoltaïques pour les deux sites)</p> <p>Phase étude structures : à définir</p> <p>Phase opérationnelle : à définir</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P51 – Construction hangar centre technique municipal avec couverture photovoltaïque

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non défini Serge Hiquet / services techniques
Description de l'action	Projet de production d'électricité à l'aide de panneaux photovoltaïques avec construction d'un hangar (environ 1500 m ²) afin de protéger les véhicules de service des intempéries. a/ Construction du hangar et pose de la centrale photovoltaïque par Enerlandes. b/ Travaux de récupération des eaux pluviales, réfection des revêtement et éclairage du bâtiment par la commune de Tarnos
Partenaires	Mise à disposition de la toiture auprès d'Enerlandes qui versera un loyer à la commune.
Coût prévisionnel	Investissement ville : 400 000 euros HT (hors VRD) ENERLANDES propose à ce stade une estimation de subvention de 204 000 euros HT a/ 450 000 € TTC b/ 110 000 € TTC
Plan de financement	Commune Plan de relance ENERLANDES ADEME CEE Décembre 2024 : dépôt du permis Mars 2025 : lancement de la consultation Travaux 2025 : réalisation des travaux Automne 2025 : mise en service opérationnelle
Calendrier	2024 : lancement de la consultation Travaux 2024-2025 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P52 – Création de deux réseaux de chaleur : étude de faisabilité

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	première étude d'opportunité : Capterre puis études approfondie Pik Ingénierie et Inddigo a/projet Centre ville-Serpa. MOE : PIK/Samazuzu/IMS b/projet secteur Biton : MOE non définie
Description de l'action	La ville de Tarnos avait réalisé en 2019 une étude de faisabilité pour la création de deux réseaux de chaleur sur son territoire (secteur Baye et centre-ville). Une étude plus approfondie de faisabilité a été produite avec différents scénarios en matière de portage et de montage juridique (Régie, DSP, CREM) a/Après comparaison des différentes sources d'énergie et des périmètres les plus pertinents, un premier projet a été retenu : la mise en place d'un réseau de chaleur urbain avec chaufferie bois biomasse au nord du secteur Serpa. Ce réseau permettra de desservir les 3 îlots Serpa ainsi que plusieurs bâtiments publics suivants : écoles DPoueymidou et CDurrotty, médiathèque et hôtel de ville. b/études approfondies non encore lancées
Partenaires	ADEME SYDEC
Coût prévisionnel	Etudes : 10 000 euros AMO cabinet Kairos : 36 360 € TTC Travaux et MOE : a/ Secteur centre-ville : 2,3 millions d'euros HT b/ A définir
Plan de financement	- Commune - Communauté de communes (fonds de concours) - Plan de relance - ADEME - CEE
Calendrier	a/ mise en place des premiers réseaux au printemps 2024 AVP novembre 2024 Construction de la chaufferie 2025-2026 Objectif : mise en exploitation à l'automne 2026 b/ à déterminer



	<p>a/mise en place des premiers réseaux au printemps 2024. Construction de la chaufferie été 2024/été 2025. Objectif : mise en exploitation automne 2025 b/ à déterminer</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P53 — Étude de la mise en place d'un réseau de chaleur

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	<p>La commune réfléchit à la mise en place d'un réseau de chaleur dans son centre-ville, en lien notamment avec le plan d'aménagement urbain Cœur de Ville.</p> <p>Suite à la réalisation d'une première étude de faisabilité mettant en évidence la rentabilité d'un réseau fonctionnant avec une chaufferie bois, la commune souhaite pousser la réflexion, notamment sur le potentiel d'un réseau alimenté par une installation géothermique.</p>
Partenaires	ADEME SYDEC
Coût prévisionnel	Première étude de faisabilité : environ 25.000€
Plan de financement	À définir
Calendrier	2022 : première étude menée par le SYDEC 2023 : seconde étude sur le potentiel multi-énergies
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier

Fiche projet P53 – Étude de la mise en place d'un réseau de chaleur

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	<p>La commune réfléchit à la mise en place d'un réseau de chaleur dans son centre-ville, en lien notamment avec le plan d'aménagement urbain Cœur de Ville.</p> <p>Suite à la réalisation d'une première étude de faisabilité mettant en évidence la rentabilité d'un réseau fonctionnant avec une chaufferie bois, la commune souhaite pousser la réflexion, notamment sur le potentiel d'un réseau alimenté par une installation géothermique.</p>
Partenaires	ADEME



	SYDEC
Coût prévisionnel	Première étude de faisabilité : environ 25.000€
Plan de financement	À définir
Calendrier	2022 : première étude menée par le SYDEC 2023 : seconde étude sur le potentiel multi énergies 2024-2025 : affinage des scenarii et solutions possibles puis décision finale
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P54 – Réhabilitation de la salle Maurice Thorez

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Non défini
Description de l'action	Réhabilitation de la salle communale Maurice Thorez. Usage multiple, culturel et associatif. Objectifs : - répondre aux besoins en matière d'usage - moderniser les équipements en matière d'économie d'énergie, viser la sobriété du bâtiment en terme d'isolation
Partenaires	
Coût prévisionnel	Non connu à ce jour
Plan de financement	
Calendrier	Non défini
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P55 – Mise aux normes du parc d'éclairage public

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos SYDEC 40
Maître d'œuvre	SYDEC 40
Description de l'action	Mise aux normes du parc d'éclairage public de la commune conformément à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses L'éclairage artificiel nocturne impacte la biodiversité (phénomènes d'attraction/répulsion, fragmentation des habitats, modification des rapports proies/prédateurs, désorientation, etc.) et la qualité du ciel nocturne (halo lumineux au-dessus des villes). En application des Lois Grenelle I et II (2009/2010) et de la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (2016), cet arrêté vise à restreindre ces impacts en définissant des prescriptions temporelles et techniques appliquées à plusieurs types d'installations d'éclairage.
Partenaires	
Coût prévisionnel	5 années * 53 000 pour la part communale = 265 000 €
Plan de financement	Commune/Sydec
Calendrier	2021/2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P57 – Changement des éclairages du complexe Larrendart

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Moe interne par les services techniques de la Commune
Description de l'action	<p>Le bâtiment Larrendart est un complexe sportif (trinquet/mur à gauche/squash) âgé de 30 ans utilisé par toutes les écoles de la commune (activité sportive), ainsi que par les administrés.</p> <p>Les éclairages des aires de pelote (mur à gauche et trinquet) sont très énergivores (incandescent et tube fluo) et vieillissants. Les coûts de maintenance engendrés méritent qu'une réflexion soit portée sur le remplacement des équipements d'éclairage plus performant du point de vue énergétique.</p> <p>Le projet consiste en la mise en œuvre d'éclairage LED</p>
Partenaires	Non finalisés à ce jour tant que l'investissement n'est pas garanti.
Coût prévisionnel	Estimation du projet : 16.000 €HT de coût travaux (investissement)
Plan de financement	Projet prévu financé à 100% par la Commune dans l'attente d'éligibilité et de confirmation des prix (devis)
Calendrier	A inscrire en 2022 ou 2023 selon capacité financière
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P59 – Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

Saint Barthélemy

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Barthélemy
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La commune de Saint-Barthélemy souhaite contribuer à la production d'électricité locale sur le Seignanx.</p> <p>Plusieurs bâtiments communaux sont envisagés pour ce projet : le toit de la mairie et le toit de l'église en premier lieu.</p> <p>Le modèle d'utilisation (revente ou auto-consommation) doit encore être étudié, ainsi que le maître d'œuvre du projet.</p>
Partenaires	A identifier
Coût prévisionnel	A estimer
Plan de financement	Commune Plan de relance
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P60 – Accompagnement des agriculteurs dans le changement des pratiques

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Utiliser la connaissance pour aider à changer le modèle agricole : abandon du labour profond, des intrants chimiques, retour aux prairies naturelles (non semées) avec élevage extensif, replanter des haies, etc.</p> <p>Utiliser la connaissance pour aider à changer les pratiques sylvicoles en particulier pour le bois énergie : abandon des coupes rases, maintien des arbres sénescents, pas de dessouchage, privilégier la régénération naturelle, lutte contre les essences dangereuses pour la biodiversité, etc.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'action portée par le SCoT sur la réalisation d'une cartographie de la séquestration carbone (fiche action A101).</p>
Partenaires	CPIE, agriculteurs, sylviculteurs, SCOT
Coût prévisionnel	Plus de 10.000 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	2021 collecte des données, intégration au groupe de travail du SCOT, mise en cohérence des données avec les travaux du PLUI A partir de 2022 : mise en œuvre de l'accompagnement
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P61 – Programme PASSIONARIA

Tarnos

Maître d'ouvrage	COL / Ville de Tarnos
Maître d'œuvre	Cabinet Brochet/Lajus/Pueyo
Description de l'action	<p>Depuis 10 ans, pour développer la construction de logements en évitant l'étalement urbain, la Ville de Tarnos s'est attachée à densifier son centre ville.</p> <p>En 2023 2025, commencent les travaux de la seconde tranche du secteur Serpa, le programme Passionaria.</p> <p>Le bâtiment intégrera notamment le futur réseau de chaleur en centre-ville, actuellement en phase d'étude et dont la Commune sera maître d'ouvrage</p>
Partenaires	COL
Coût prévisionnel	
Plan de financement	A définir
Calendrier	<p>nov/dec 2023 : consultation des entreprises (marché de travaux)</p> <p>début des travaux JUIN 2024</p> <p>livraison FIN 2025</p> <p>Début des travaux : juin 2025</p> <p>Livraison : fin 2026</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P62 – Améliorer la gestion et la consommation énergétique des bâtiments communaux du centre-bourg

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Ce projet comporte trois actions spécifiques à mettre en œuvre pour améliorer la gestion de l'énergie du pôle de bâtiments communaux en centre-bourg et réaliser des économies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regroupement des points de livraisons d'électricité : la commune compte actuellement 3 PDL de puissances variées. Il s'avère que l'ensemble de ces points de livraison pourraient être regroupés sur un seul, sans augmenter sa puissance et donc les coûts d'utilisation et d'abonnement. - Rénovation et isolation de toiture : l'un des bâtiments de l'école présente des faiblesses au niveau de sa toiture et de son isolation. Sa rénovation améliorera donc la performance du bâtiment et son confort thermique - La toiture du réfectoire pourrait accueillir une installation de 36 à 100 kWc. L'objectif de la commune est de bénéficier d'une installation en autoconsommation pour mieux maîtriser les coûts énergétiques de l'ensemble du pôle de bâtiments communaux sur le long terme (école, mairie, réfectoire, trinquet, atelier municipal)
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A calculer
Plan de financement	Commune Fonds vert et/ou AAP Région-Nouvelle Aquitaine Autres à définir
Calendrier	Selon l'attribution des subventions
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Production annuelle d'énergie renouvelable Consommation énergétique finale annuelle



Fiche projet P63 – Changement des huisseries logement communal « Pour la planète »

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	Dans le but d'améliorer la performance énergétique et le confort d'un logement locatif communal, la commune souhaite changer les huisseries en PVC du bâtiment.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Devis estimatif : 12 000 €
Plan de financement	Commune Autres à définir
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Consommation énergétique finale annuelle



Fiche projet P64 – Achat de véhicules pour les services techniques

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Les services techniques de la commune disposent de deux véhicules utilitaires pour leurs missions du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Citroën Berlingo - Un Peugeot Expert <p>Ces deux véhicules étant vieillissants, la commune envisage de les remplacer par un véhicule utilitaire électrique et un véhicule thermique.</p> <p>Il n'est pas possible d'investir dans deux véhicules électriques car les services techniques ont besoin que l'un des deux véhicules développe suffisamment de puissance pour la traction d'une remorque sur tous types de terrain et de topographie (ce que ne permettent pas les utilitaires électriques à l'heure actuelle).</p> <p>La commune envisage également l'installation d'une borne de recharge aux ateliers municipaux</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A calculer
Plan de financement	Commune Bonus écologique et prime à la conversion
Calendrier	A définir
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à définir



Fiche Projet P66 – Achat d’une salle ambulante (type bus-théâtre)

Projet intercommunal

Maitre d’Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d’Œuvre	Communauté de communes du Seignanx
Description de l’action	Achat d’un véhicule aménagé et télescopique en salle modulable (entre 70 et 100 places) qui pourra sillonner les communes (notamment rurales) du territoire. Cet équipement permettra d’être autonome vis-à-vis des salles de spectacles, le coût de leur location aujourd’hui étant particulièrement élevé.
Partenaires	L’action pourrait être proposée aux collectivités territoriales voisines pour mutualisation de l’équipement : <ul style="list-style-type: none"> - CC Maremne Adour Côte Sud - CC Pays d’Orthe et Arrigans
Coût prévisionnel	A définir (<i>estimation interne : environ 200 000 €</i>)
Plan de financement	Selon le nombre de partenaires
Calendrier	2024-2025
Indicateurs d’évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Projet P67 – Création d’une salle culturelle intercommunale

Projet intercommunal

Maitre d’Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d’Œuvre	A définir
Description de l’action	<p>Le territoire du Seignanx porte chaque année une programmation culturelle riche qui attire de nombreux participants. Néanmoins, cette diversité d’événements se heurte souvent à des contraintes logistiques importantes (disponibilité, capacités d’accueil et coûts des salles de spectacles).</p> <p>Aussi, dans le but de sécuriser l’organisation d’événements et d’enrichir la programmation, la communauté de communes du Seignanx souhaite créer une salle culturelle intercommunale.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	<p>Montage du projet : 2026</p> <p>Réalisation : 2027-2028</p>
Indicateurs d’évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P69 – Aménagement d'un sentier pédestre valorisant le patrimoine communal

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Commune de Biarrotte ou Communauté de communes
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	La commune de Biarrotte a récemment redécouvert un ancien lavoir, situé à proximité d'un sentier pédestre existant. Un chantier participatif mené par les habitants a permis de le dégager de la végétation qui le recouvrait. Cet ouvrage, morceau du patrimoine historique de la commune, se trouve au cœur d'une zone humide. Il pourrait ainsi être valorisé dans le cadre du sentier pédestre qui passe à proximité et le surplombe, par l'aménagement d'un promontoire et l'installation d'un panneau d'information
Partenaires	Si la Communauté de communes assume la maîtrise d'ouvrage du projet, celui-ci pourra être rattaché à la fiche projet P20 du CRTE
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	DETR
Calendrier	Opération à réaliser avant la journée des journées du patrimoine de septembre 2024, durant lesquelles des animations pourraient être prévues sur ce parcours.
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux :



Fiche projet P70 – Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Commune de Biarrotte
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Dans un contexte de forte augmentation des coûts de l'énergie, la commune souhaite engager des actions de rénovation des bâtiments communaux.</p> <p>Plusieurs bâtiments seront étudiés (Mairie, salle pluriactivités, école maternelle) et les opérations réalisées en fonction des priorités et des opportunités de financement.</p> <p>Cette action pourra éventuellement être couplée, dans le cas de la mairie et de la salle pluriactivités, à un projet d'installation photovoltaïque en autoconsommation.</p>
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Devis en attente
Plan de financement	DETR, Fonds vert, Département des Landes, Fonds de concours de la Communauté de communes
Calendrier	Fin mandat 2020-2026, début 2026-2032
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p>



Fiche projet P71 – Réhabilitation du foyer Yvonne Loiseau

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La réhabilitation de ce bâtiment comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le désamiantage - La rénovation énergétique - Le réaménagement, pour en faire un lieu partagé par plusieurs associations. <p>Programmiste en cours 1^{er} semestre 2024 : étude 2^{ème} semestre 2024 : travaux</p>
Partenaires	Aides européennes, Fonds vert, ...
Coût prévisionnel	Coût prévisionnel des travaux : 380 000 € HT
Plan de financement	A définir
Calendrier	1 ^{er} semestre 2024 : étude 2 ^{ème} semestre 2024 : travaux Livraison début 2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux :



Fiche projet P72 – Réhabilitation de l’ancien site de l’office de tourisme

Ondres

Maître d’ouvrage	Commune d’Ondres
Maître d’œuvre	A définir
Description de l’action	Réhabilitation du bâtiment anciennement occupé par l’office de tourisme du Seignanx, afin d’y créer un poste pour la Police Municipale. La réhabilitation comprendra des travaux de rénovation énergétique.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	A définir
Calendrier	Acquisition + études : 2024 Travaux : 2025
Indicateurs d’évaluation	État d’avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P73 – Installation de panneaux numériques d'information grand public

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Description de l'action	<p>La commune dans le contexte législatif réglementaire actuel, doit faire face à un nombre important de documents à porter à connaissance du public. De plus, la transparence de la donnée publique implique que de plus en plus de documents puissent être mis à disposition.</p> <p>Tous les citoyens ne disposant d'équipements numériques à domicile ou d'un smartphone, pour accéder au site internet communal ou aux réseaux sociaux, la collectivité doit leur proposer un moyen d'accéder à cette information.</p> <p>Jusqu'à présent seul un tableau d'affichage papier existe sur le mur de la mairie avec des dimensions réduites et exclusivement sur support papier. Une borne tactile de consultation numérique existe à l'accueil mais elle est mal identifiée et peu pratique donc quasiment pas utilisée. De plus le fait d'être à l'intérieur seulement en limite l'intérêt.</p> <p>Il s'agit donc de se rapprocher au plus près des administrés pour leur proposer non seulement la diffusion légale d'actes, les informer d'enquêtes publiques ou autres, mais aussi leur apporter une information pratique sur la vie communale comme les travaux prévus sur les routes ou réseaux, les manifestations, ... Cet accès sera aussi garanti pour les PMR.</p> <p>Du point de vue écologique cela permettra aussi de faire une économie substantielle de papier.</p> <p>L'implantation extérieure se ferait d'abord sur le mur à l'entrée de la mairie à l'emplacement de l'actuel panneau papier. La seconde implantation serait sur le mur de l'espace Jean Rameau, jouxtant la place éponyme. C'est un lieu de vie très fréquenté et qui permettrait un accès à un autre public et une plus large part de la population.</p> <p>Dans le cadre du plan de relance, ce projet pourrait élargir sur la mesure suivante : « Le numérique au service de l'action des collectivités territoriales »</p>
Partenaires	La commune est porteuse de ce projet et s'appuiera sur ses ressources internes et l'apport en connaissances techniques du prestataire à qui elle achètera cet équipement. Celui-ci ne sera réalisé qu'après accord sur son financement.
Coût prévisionnel	La commune a fait réaliser à ce jour un devis d'un montant prévisionnel 11 736,00 € HT / 14 083,20 € TTC pour un panneau extérieur 32 pouces. Vu le besoin d'installation à 2 emplacements distincts, ce chiffre sera doublé soit 23 472,00 € HT / 28 166,40 € HT. Ce chiffrage à l'unité sera à repreciser pour voir ce qui peut être mutualisé comme dépense en achetant 2 panneaux. La formation des agents à ce nouveau matériel n'est pas comprise dans l'offre.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, l'ensemble de ses partenaires institutionnels habituels ainsi que les organismes liés au secteur d'activité. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres ou complétée par emprunt bancaire.
Calendrier	Les implantations se feraient en deux fois : <ul style="list-style-type: none"> • Mairie en 2025 • Espace Jean Rameau en 2026
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche projet P74 – Restauration écologique du site Barrère : restauration du bassin et la végétalisation du parking de co-voiturage

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître-d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx										
Maître-d'œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx										
Description de l'action	<p>La commune a souhaité, dans le cadre de son projet « Coeur de ville », réalisée une étude de programmation urbaine. Cela a permis d'identifier les besoins, exigences et contraintes à prendre en compte pour le développement de son centre bourg à court, moyen et long terme. Cela s'est traduit par des éléments de programme en matière d'aménagement, de logement, d'équipements publics, de services.</p> <p>Il est ainsi apparu la nécessité de préserver et renforcer la ceinture verte, véritable corridor écologique, présente à la jonction des 2 centres de quartiers. Cette coulée verte qui accueille une zone humide et assure des connexions entre des réservoirs de biodiversité, est altéré par la présence d'un parking.</p> <p>Le projet consiste ainsi à revégétaliser ce parking et à réqualifier l'ensemble du site en réalisant un aménagement paysager qualitatif qui intégrera un bassin de rétention existant aujourd'hui en manque d'entretien et qui nécessite un curage urgent.</p>										
Partenaires	<p>S'agissant d'un projet écologique, la commune a sollicité le partenariat du CPIE. Le projet et le chantier d'aménagement paysager font et feront l'objet d'un travail concerté entre le CPIE, les associations locales (jardins familiaux à proximité), le service jeunesse. Ce travail est animé en lien avec l'architecte paysagiste dont s'est doté la commune.</p>										
Coût prévisionnel	<p>Coût prévisionnel d'opération € HT</p> <table> <tr> <td>Etudes préalables</td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td>honoraires Moe</td> <td>25 000</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>760 000</td> </tr> <tr> <td>Aléas/divers</td> <td>10 000</td> </tr> <tr> <td>Total opération</td> <td>800 000 € HT</td> </tr> </table>	Etudes préalables	5 000	honoraires Moe	25 000	Travaux	760 000	Aléas/divers	10 000	Total opération	800 000 € HT
Etudes préalables	5 000										
honoraires Moe	25 000										
Travaux	760 000										
Aléas/divers	10 000										
Total opération	800 000 € HT										
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement, le Département, la CdC Sgx, l'Agence de l'eau (40%?).										
Calendrier	A définir										
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution à l'indicateur national : Fragmentation des milieux naturels</p>										



Fiche projet P74 - Restauration écologique du site Barrère : restauration du bassin et re-végétalisation du parking de co-voiturage

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx										
Maître d'œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx										
Description de l'action	<p>La commune a souhaité, dans le cadre de son projet « Coeur de ville », réaliser une étude de programmation urbaine. Cela a permis d'identifier les besoins, exigences et contraintes à prendre en compte pour le développement de son centre bourg à court, moyen et long terme. Cela s'est traduit par des éléments de programme en matière d'aménagement, de logement, d'équipements publics, de services.</p> <p>Il est ainsi apparu la nécessité de préserver et renforcer la ceinture verte, véritable corridor écologique, présente à la jonction des 2 centres de quartiers. Cette coulée verte qui accueille une zone humide et assure des connexions entre des réservoirs de biodiversité, est altéré par la présence d'un parking.</p> <p>Le projet consiste ainsi à revégétaliser ce parking et à requalifier l'ensemble du site en réalisant un aménagement paysager qualitatif qui intégrera un bassin de rétention existant aujourd'hui en manque d'entretien et qui nécessite un curage urgent.</p>										
Partenaires	<p>S'agissant d'un projet écologique, la commune a sollicité le partenariat du CPIE. Le projet et le chantier d'aménagement paysager font et feront l'objet d'un travail concerté entre le CPIE, les associations locales (jardins familiaux à proximité), le service jeunesse. Ce travail est animé en lien avec l'architecte paysagiste dont s'est doté la commune.</p>										
Coût prévisionnel	<p>Coût prévisionnel d'opération € HT</p> <table> <tr> <td>Etudes préalables</td> <td>5 000</td> </tr> <tr> <td>honoraires Moe</td> <td>25 000</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>760 000</td> </tr> <tr> <td>Aléas/divers</td> <td>10 000</td> </tr> <tr> <td>Total opération</td> <td>800 000 € HT</td> </tr> </table>	Etudes préalables	5 000	honoraires Moe	25 000	Travaux	760 000	Aléas/divers	10 000	Total opération	800 000 € HT
Etudes préalables	5 000										
honoraires Moe	25 000										
Travaux	760 000										
Aléas/divers	10 000										
Total opération	800 000 € HT										
Plan de financement	<p>La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté de communes du Seignanx, l'Agence de l'eau (40%) dans le cadre d'un plan d'action communal rassemblant les différents projets de désimperméabilisation du sol</p>										
Calendrier	A définir										
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement Contribution à l'indicateur national : Fragmentation des milieux naturels</p>										



Fiche projet P75 – Plan local de gestion forestière

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Elaboration d'un diagnostic puis d'une étude aboutissant à un plan de gestion durable des forêts communales</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croiser les données environnementales, économiques et sociales des sites - Planifier le renouvellement des forêts - Garantir la sécurité des usagers promeneurs de la forêt - Valoriser le patrimoine communal - Adapter le peuplement aux changements climatiques - Améliorer la biodiversité des sites
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	15 000 €
Plan de financement	A définir
Calendrier	Etudes : 2025
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



ACTIONS ACHEVEES



Fiche action A1 - Réalisation d'un projet mixte pôle de santé, logement et soins à domicile et activités seniors à Saint André-de-Seignanx

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx et XL Habitat
Maître d'œuvre	Cabinet LSD
Description de l'action	<p>En plein centre-bourg de St André, à la place d'un bâtiment existant, le projet est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 logements sociaux seniors en R+1 et R+2 (financés en PLUS et PLAI), dont 6 T2 d'environ 46m² et 2 T3 d'environ 64 m², avec une entrée dans le bâtiment indépendante et portée directement par XL Habitat. - 1 pôle médical et 1 salle d'activités seniors, au rez-de-chaussée, portés tous les deux par la Communauté de communes du Seignanx. <p>Au vu de l'état du bâti, une démolition de l'ensemble est prévue. Une équipe de maîtrise d'œuvre représentée par Mme LESPARRÉ du cabinet LSD à Hinx sur Adour a été retenue par XL HABITAT sur la totalité du projet.</p> <p>Un permis de construire a été accordé en mai 2019.</p>
Partenaires	Etat, Département des Landes, XL Habitat
Coût prévisionnel	779 822,40 € TTC
Plan de financement	<p>Etat (DETR) : 254 334 €</p> <p>Département : 127 167 €</p> <p>CC Seignanx : 398 321,4 €</p>
Calendrier	<p>La maîtrise d'œuvre travaille actuellement sur la phase APS car un nouveau professionnel de santé a rejoint le projet en juin 2020. Un permis de construire modificatif devrait être déposé au 1er semestre 2021.</p> <p>Les travaux ont débuté en septembre 2022.</p> <p>Le projet devrait être livré premier trimestre 2024.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : non</p>



Fiche action A11 - Construction d'un centre de loisirs

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Mandataire EQUI LIBRE – LIONEL VOINSON 2 rue Gambetta – 40100 DAX
Description de l'action	<p>Recentrer les locaux dédiés au centre de loisirs sur un seul site et remplacer les bâtiments actuels vieillissants et mal adaptés.</p> <p>Le nouveau centre sera situé en centre-ville, rue des Platanes, à proximité d'une école maternelle et d'une école élémentaire permettant ainsi de mutualiser certains locaux (cantines, dortoirs, espaces de jeux, cours de récréation, préaux...)</p> <p>Les nouveaux locaux permettront également d'héberger le personnel administratif du centre de loisirs (RH/Comptabilité/Direction)</p> <p>La surface du nouveau bâtiment est de 600 m² environ et la surface des espaces extérieurs aménagés de 500 m².</p> <p>Ce projet permettra un accueil simultané de 150 enfants</p> <p>Le marché de travaux est en cours de notification et les travaux devraient commencer au mois de juin 2021.</p> <p>A noter que des clauses d'insertion sociale sont prévus dans les différents lots du marché de travaux.</p>
Partenaires	L'État La CAF des Landes La Commune
Coût prévisionnel	<p>Le montant du projet est estimé à ce jour à :</p> <p>1 557 025 € HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 149 000 € HT pour les études préalables et la maîtrise d'oeuvre, - 1 153 000 € HT pour les travaux, - 10 000 € de mobilier et matériel,
Plan de financement	<p>La CAF des Landes participera à hauteur de 249 000 € soit 22 % (convention de partenariat validée le 5 décembre 2019)</p> <p>L'État par le le DSIL à hauteur de 40 % du projet sur la tranche 1 des travaux réalisés en 2020 et 40 % sur la tranche des travaux réalisés en 2021 (arrêté attributif DSIL n°21-40-04 reçu le 11 mai 2021, pour la tranche 1 des travaux)</p> <p>Prochaine étape : à venir dotation travaux tranche 2 en 2022</p> <p>La commune finance l'intégralité des études pour 149 000 € environ et 438 000 € HT soit 38 % des travaux</p>
Calendrier	<p>Notification du marché de travaux fin mai début juin 2021</p> <p>Début des travaux en juin 2021</p> <p>Fin des travaux en mai 2022</p> <p>Mise en service du bâtiment été 2022</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A17 - Organisation des courses du Seignanx

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes du Seignanx (service Culture)
Description de l'action	La Communauté de communes organise, aux côtés de l'Office de Tourisme, une course et une marche ouverte à tous les habitants du Seignanx. Cet événement annuel se tient en général le dernier weekend d'octobre.
Partenaires	Office de Tourisme du Seignanx
Coût prévisionnel	2.000€
Plan de financement	Communauté de communes Département Région
Calendrier	Chaque année Octobre
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A18 – Extension de la bibliothèque

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Thierry Girault, Architecte
Description de l'action	<p>La commune dispose aujourd'hui d'une bibliothèque associative implantée dans un équipement de quartier, l'espace Gaston Larrieu, dédié aux associations qui intègre plusieurs salles de bureau, d'activité. Dans le cadre de son projet de développement culturel et de sa volonté d'œuvrer pour l'accès à la culture pour le plus grand nombre, la commune souhaite valoriser cet outil de transmission et porter un projet de rénovation et d'extension. Il s'agit notamment d'intégrer un espace ludothèque/médiathèque qui permettrait d'attirer les familles et les jeunes.</p> <p>Le programme envisage une extension en façade du bâtiment existant d'environ 350 m².</p> <p>La commune prévoit également l'installation de tuiles photovoltaïques sur le bâtiment.</p>
Partenaires	Afin d'adapter la programmation, la commune a mis en place un comité de pilotage intégrant différents acteurs de la culture, de l'enseignement, de la vie associative ainsi que des habitants. L'opérateur culturel de la ville ainsi que les services jeunesse et périscolaire sont aussi impliqués dans ce projet.
Coût prévisionnel	<p>Coût prévisionnel d'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes et maîtrise d'œuvre : 73 520 € HT / 88 224 € TTC - Travaux : 1 031 000 € HT / 1 237 000 € TTC <p>Total opération : 1 325 424 € TTC + coûts du mobilier et de l'informatique</p>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> • La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : Cdc Seignanx / CD40 / D-RD-JSCS • La commune adressera également une demande d'aide à l'Etat (DTER ou FNADT) et au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine qui dispose de financements sur le thème du projet
Calendrier	<p>Juillet -Décembre 2021 : Etude et dépôt PC</p> <p>Février - Mars 2022 : Choix des entreprises</p> <p>Mai 2023 : démarrage des travaux pour 12 mois</p> <p>Mai 2024 : Mise en service</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p>



Fiche action A19 - Construction d'un court de tennis couvert, d'un court de padel extérieur, extension des équipements actuels et amélioration de l'accessibilité

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Atelier ARCAD, architecte
Description de l'action	<p>Le club de tennis actuel comprend environ une centaine de membres, organise un tournoi d'été qui rassemble des participants venus de l'ensemble du canton sur toutes les catégories d'âge.</p> <p>L'équipement présente un rayonnement cantonal pour les adhérents du club et pratiquants occasionnels du tennis.</p> <p>L'objectif est de proposer des possibilités de pratique en intérieur pour permettre un fonctionnement du club à l'année mais aussi des possibilités complémentaires avec l'ajout d'un nouveau sport de balles en extérieur, le padel.</p> <p>C'est aussi l'occasion d'agrandir le club house afin d'y intégrer des vestiaires et sanitaires insuffisants et non accessibles actuellement.</p> <p>Au-delà pour la commune, il s'agit de se doter d'un nouvel équipement sportif qui sera mis à disposition de la pratique sportive des collégiens et des enfants accueillis dans le centre de loisir et le service jeunesse.</p> <p>Ce site, espace vert et ludique intégré à un lotissement des années 1980, constitue de plus le poumon vert de tout un quartier. L'enjeu ainsi pour la commune est d'intégrer ce nouvel équipement à un projet d'aménagement paysager de l'ensemble de l'espace vert.</p> <p>Pour ce projet, une large concertation a été menée avec les habitants, les associations, le club, le collège... Balade urbaine, ateliers....</p>
Partenaires	Pas de partenaires
Coût prévisionnel	<p>Etudes préalables : 3 500</p> <p>Concessionnaires : 2 500</p> <p>honoraires Moe : 48 000</p> <p>honoraires BC/SPS : 6 000</p> <p>Travaux : 850 000</p> <p>Aléas/divers : 25 000</p> <p>Total opération : 935 000 € HT</p>
Plan de financement	La commune a sollicité la ligue de tennis, le département, ainsi que DETR
Calendrier	<p>Juillet-septembre 2021 : Consultations et choix des entreprises</p> <p>Mars 2022 : début des 10 mois de travaux prévus</p> <p>Avril 2023 : Fin des travaux attendue après quelques retards (aléas de chantier et intempéries)</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p>



Fiche action A24 - Créations de liaisons cyclables sur le Chemin de Claous et la RD26 à Saint-Martin de Seignanx et Ondres

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx (services techniques)
Maître d'œuvre	SCE et INGEAU (bureaux d'étude)
Description de l'action	<p>En 2019, l'intérêt communautaire de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie » a évolué : en complément du réseau existant de voies, d'aires de covoiturage et de sentiers pédestres, devra s'ajouter la mise en œuvre d'un plan de développement des pistes cyclables trans-Seignanx.</p> <p>Ce plan de développement permettra de renforcer les déplacements doux dans le Seignanx et de relier les deux grands axes vélo européens (la « Vélodyssée » et la « Scandibérique »).</p> <p>Dans ce cadre, le Seignanx sera d'abord pourvu de pistes cyclables en 2 phases sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la RD 26 à Saint-Martin-de-Seignanx - la RD 26 à Ondres - le Chemin de Claous à Ondres
Partenaires	Partenaires financiers
Coût prévisionnel	<p>Phase 1 Maîtrise d'œuvre : 61 753,07 € TTC Travaux : 1 453 918,51 € TTC</p> <p>Phase 2 Conception : 11 109.60€ TTC Réalisation : à chiffrer Travaux : 719 220€ TTC</p>
Plan de financement	Communauté de communes Département Région Etat (DSIL, AAP Continuités cyclables)
Calendrier	Livraison finale au 2eme trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail</p> <p>Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés</p> <p>Inventaire territorial d'émissions de polluants</p>



Fiche action A29 - Aménagement d'hébergements temporaires d'urgence

Projet intercommunal

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Architecte SLK
Description de l'action	<p>Les communes de Tarnos et de St Martin de Seignanx sont soumises à l'obligation de la loi MOLLE (Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion) du 25 mars 2009. Dans le cadre de cette compétence, la communauté de communes se substitue à ses communes. Elle doit créer des places d'hébergements temporaires (une place par tranche de 1000 habitants) ce qui représente 17 places a minima à créer sur le Seignanx soit 12 places pour la commune de Tarnos qui nous intéresse dans le cadre de ce projet. Ces obligations ont été reprises dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur qui prévoit de développer cette offre d'hébergement prioritairement sur les communes les plus urbaines et les mieux équipées du territoire afin d'apporter des réponses aux ménages du territoire en difficultés sociales et économiques.</p> <p>La commune de Tarnos ne compte, à ce jour, aucune place d'hébergements temporaires. Pour ce faire, la Communauté de communes du Seignanx a fait l'acquisition de deux maisons sur Tarnos. Une seule équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue sur ces deux logements, avec en architecte mandataire SLK situé à Mont de Marsan. Ce dispositif a pour objectif d'héberger à titre temporaire des personnes ou familles privées accidentellement de logement suite à différents événements de la vie (violences conjugales, séparation, perte d'emploi etc...).</p>
Partenaires	Pas de partenaires
Coût prévisionnel	659 827,16 € TTC
Plan de financement	Autofinancements Subventions
Calendrier	Début de travaux deuxième trimestre 2023. Fin de travaux attendue pour fin 2024.
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A31 - Création d'un guichet unique de la rénovation énergétique

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	Cartographie des acteurs Recueillir des retours d'expériences existants (Précoréno : Communauté de communes de Mimizan et cœur Haute Lande) Organiser des regroupements d'artisans pour les travaux
Partenaires	Région ADEME GéoFrance
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	Région ADEME Département
Calendrier	2021 réflexion sur le périmètre de la plateforme 2022 mise en place du guichet unique
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A37 - Équipement et développement des jardins partagés

Cette fiche avait été classée dans la catégorie des projets suspendus ou abandonnés. Le projet a finalement été réalisé en régie.

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Association Loi 1901, Les Pot'Irons – finalement réalisée en régie communale en 2024
Description de l'action	<p>Les jardins familiaux saint martinois existent depuis une quinzaine d'années et ont été l'occasion d'apporter du lien social à l'heure où les premiers habitats collectifs s'implantaient sur la commune. Depuis, cette association n'a cessé de s'agrandir en nombre d'adhérents ainsi qu'en surface. Aujourd'hui, l'espace maximum des terrains est acquise et il est nécessaire de scinder les terrains de 100m² en deux pour répondre à la demande. L'association compte 37 familles dont l'éligibilité est évaluée par le centre communal d'actions sociales. Cette structure est aujourd'hui reconnue pour être un relais vers l'intégration sociale de familles en difficulté, personne en insertion ou issue de l'immigration, comptant des nationalités lointaines et variées. Les surfaces en cabanon en place ainsi que les volumes d'eau issus de la récupération ne permettent plus de répondre aux besoins des familles. Le projet pour ces jardins est donc de construire des cabanons supplémentaires et d'apporter une réponse aux besoins en eau d'arrosage.</p> <p>Ces objectifs atteints permettront de conforter le rôle de social, économique et alimentaire de l'association, tout en maintenant l'équité entre famille. Pour les cabanons, il s'agit de construire 1 cabanon de 6 familles chacun au fond du jardin sur une balle de 18m² déjà en place. Concernant l'eau de pluie, il faudrait améliorer l'efficacité de récupération et augmenter le stockage. La solution de création d'un puits moins durable est à étudier en dernier ressort.</p> <p>Le développement de l'association va permettre d'organiser des manifestations telles que La Fête des Jardiniers, La bourse aux plants et de développer des partenariats à destination des jeunes avec le centre Aéré communal ainsi que l'Espace Jeune pour des découvertes, échanges et partages intergénérationnels sur des parcelles ciblées et pour une année minimum.</p>
Partenaires	La collectivité qui soutient cette démarche et s'assure du respect des Objectifs de Développement Durable n°11 et 12 des Nations Unies, s'engage à participer financièrement au projet à hauteur de 1900€TTC et prendra en charge le coût de la main d'œuvre.
Coût prévisionnel	1 cabanon de 18m ² : 3200€TTC Achat de cuve de récupération de 4m ³ d'eau pluviale 600€ TTC Le cout de la main d'œuvre sera pris en charge par la mairie.
Plan de financement	Le financement de ce projet est à mobiliser pour l'année 2021. Le dispositif « Accompagner le développement des projets de jardins partagés » du Plan de Relance sera le dispositif financier mobilisé pour participer au financement pour un montant de 50% minimum. Financement Mairie : 1900€TTC



	Financement plan de relance : 1900€TTC
Calendrier	Le calendrier prévisionnel des travaux : Pour l'eau de pluie ; Octobre - novembre 2021 : marché public de mise en concurrence Décembre 2021 : travaux Pour les cabanons ; Octobre - novembre 2021 : dépôt du document d'urbanisme nécessaire à la création des cabanons Décembre 2021 : marché public création des cabanons Janvier à février 2022 : Construction des cabanons
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A54 - Développement de la mobilité électrique auprès des administrés

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	Baptêmes de conduite en vélo électrique Communication sur les bonus écologiques Maillage du territoire en bornes électriques (SDIRVE) Démonstration d'utilisation et promotion des bornes de recharge publiques
Partenaires	Communes, SYDEC40, ADEME, Association Solutions mobilité
Coût prévisionnel	Plus de 1.000 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	A partir de 2021 : animation continue de la démarche
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail Inventaire territorial d'émissions de polluants



Fiche action A69 - Création d'un comité Energie-Climat

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement et techniques de la Communauté de communes
Description de l'action	<p>Dans le cadre du respect de l'obligation d'actualisation du Plan Climat tous les 6 ans, mais aussi d'une démarche d'amélioration continue, il s'agit de mettre en place un suivi collectif et partagé pour les actions du Plan Climat.</p> <p>Créer les outils de suivi manquants et développer un outil d'évaluation de projets puis restituer les résultats.</p> <p>S'engager dans une démarche d'amélioration continue.</p> <p>Tous les acteurs de la transition énergétique seront réunis dans un comité de suivi.</p> <p>L'ensemble des partenaires ayant participé à l'élaboration du PCAET participeront au comité de suivi ainsi que tous les acteurs de la démarches TEPOS.</p> <p>Le comité se réunira une fois par an pour suivre et évaluer de manière les actions du PCAET de manière partagée.</p>
Partenaires	Communes, ADEME, Région, réseau TEPOS
Coût prévisionnel	Moins de 5.000 €
Plan de financement	ADEME
Calendrier	<p>2021 Organisation du Comité et identification des membres</p> <p>2022 Première réunion du Comité</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux :</p> <p>Émissions de gaz à effet de serre annuelles</p> <p>Consommation énergétique finale annuelle</p> <p>Production annuelle d'énergie renouvelable</p>



Fiche action A70 - Création d'un espace dédié au PCAET sur le site internet de la Communauté de communes

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement et service communication de la Communauté de communes
Description de l'action	Afin d'informer la population et qu'elle puisse interagir sur les sujets énergie/climat avec la collectivité, un espace dédié sera créé sur le site du Seignanx et celui des communes (lorsqu'il existe). Cette mise à disposition permet de faire participer un large public à la démarche et la faire évoluer en cohérence avec les attentes des citoyens
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Moins de 5.000 €
Plan de financement	Communauté de communes
Calendrier	2021 création de la page internet dédiée 2022 mise en fonctionnement
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A71 – Changement des luminaires de la salle municipale pluriactivités

Biarrotte

Maître d'ouvrage	Commune de Biarrotte
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	Afin de poursuivre la transition énergétique du bâtiment et réduire son coût de fonctionnement, la commune souhaite remplacer tous les luminaires vieillissants par des équipements LED plus économes et performants.
Partenaires	Au stade de projet
Coût prévisionnel	Devis estimatif : 8 681,50 € TTC
Plan de financement	DETR, Fonds vert
Calendrier	Suivant les possibilités de financement
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche Action A75 – Etude de diagnostic et schéma directeur du réseau pluvial avec géo référencement

Saint-Martin-de-Seignanx

Maitre d'Ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maitre d'Œuvre	Sydec Bureaux d'étude spécialisés
Description de l'action	La commune veut établir le diagnostic et le schéma directeur du réseau d'eaux pluviales afin de renforcer sa politique de protection des réseaux et prévoir les aménagements communaux à mettre en œuvre dans le cadre de la prévention des inondations. En complément elle souhaite mettre à jour le géo référencement du réseau d'eaux pluviales.
Partenaires	/
Coût prévisionnel	Le coût des études est estimé à 75 000 € HT.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, et selon les dispositifs particuliers de financement existant, l'ensemble des partenaires institutionnels habituels. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres. Elle sollicitera l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation	Etablissement du schéma directeur des eaux pluviales et du géo référencement Prise en compte dans le cadre du schéma directeur intercommunal Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche Action A83 – Création d'un aménagement piéton et d'une liaison cyclable de la mairie à Ondres au parking-relai de Garros

Projet intercommunal

Maitre d'Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d'Œuvre	Consultation en cours
Description de l'action	Le parking-relai de Garros est un nœud multimodal de plus en plus fréquenté. L'arrêt de bus du réseau TxikTxak qu'il comporte est par ailleurs largement utilisé par les ondras, qui n'ont en revanche aucune axe de mobilité douce pour rejoindre le bourg. Le but est donc de créer
Partenaires	Département, Région, Etat, SMPBA
Coût prévisionnel	1 191 047 € HT
Plan de financement	Département des Landes : 72 000 € Etat AAP 6 : 131 000 € SMPBA en attente du montant Communauté de communes et communes de Ondres et Tarnos
Calendrier	Phase d'études : 2023 Démarrage des travaux attendue pour fin décembre 2023 Durée estimée : 4 mois
Indicateurs d'évaluation	Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche action A91 – Reconstruction des vestiaires du stade de Barrère

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Interne plus prestataire bâtiment modulaire
Description de l'action	La commune a financé sur le terrain de Barrère un terrain synthétique pour le club de football de Saint-Martin de Seignanx, plus grosse association sportive communale en nombre d'adhérents. En regard de l'importance du nombre de licencié et d'équipes, les vestiaires avec douches – sanitaires sont désormais insuffisants et de surcroît totalement obsolètes. Il convient donc de reconstruire un nouveau bâtiment adapté, de type modulaire, avec 4 vestiaires équipés de douches et sanitaires, 1 vestiaire arbitre avec douches et sanitaires, 2 toilettes PMR extérieures et 1 local de rangement.
Partenaires	La commune portera seule le projet en lien avec le club de football.
Coût prévisionnel	Coût prévisionnel d'opération : 626 000 € se décomposant comme suit <ul style="list-style-type: none"> • 150 000 € pour les honoraire, études, réseaux, accès et la plateforme • 238 000 € pour chaque phase du bâtiment, celui-ci étant réalisé en 2 fois
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : l'état (DETR, foind sport), le Conseil Départemental des Landes (équipements sportifs), la Fédération Française de Football
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Tranche 1 : plateforme plus 2 vestiaires en 2024 • Tranche 2 : 2 vestiaires en 2025
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle Production annuelle d'énergie renouvelable



Fiche action A93 – Construction d'un Centre Technique Municipal et Intercommunal

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>L'actuel CTM est vétuste et n'est plus en conformité pour assurer les différentes tâches en sécurité. Il ne répond plus à un fonctionnement optimal des services concernés. De plus, la relocalisation des activités de l'actuel CTM et de la logistique est impérative compte-tenu de la nécessité de libération de ces emprises en vue des futurs projets urbains dans le cœur de ville.</p> <p>Cette opération vise donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A offrir de meilleures conditions de travail pour le personnel communal et intercommunal, • A favoriser les synergies entre services au travers du regroupement des différents stocks sur un site unique, • A optimiser et mutualiser certains besoins et activités aujourd'hui disséminées sur le territoire communal. <p>La commune souhaite donc construire un Centre Technique Municipal (CTM) en lien avec le futur centre Technique Intercommunal (CTI).</p> <p>Les objectifs de cette opération sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De construire, sur un terrain mutualisé, un nouvel équipement, plus moderne et fonctionnel, qui permettra de répondre aux besoins et aux normes actuelles, de chacune des collectivités, • De libérer l'emprise de l'actuel CTM, ainsi que le bâtiment occupé par le CTI, afin de permettre la réalisation de la première phase opérationnelle du projet « Un Saint-Martin 2 cœurs », • De permettre le regroupement de plusieurs zones de d'entrepôt ou stockage aujourd'hui disséminés dans la ville. <p>L'objectif est de permettre le regroupement en un même lieu, des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre Technique Municipal qui accueille sur un bâtiment, les ateliers de la régie bâtiment, voirie, espace vert, environnement et divers espaces de stockage, • Le futur Centre Technique Intercommunal, devant accueillir les ateliers de la régie bâtiment et voirie /espace vert, divers espaces de stockage, ainsi qu'une partie du matériel du futur parc aquatique, • Le local de la Maison Dibos (route Océane) qui stocke le matériel pour l'évènementiel, les écoles... • Les Archives municipales situées dans une annexe de la mairie. <p>La partie communale se composera de bâti neuf pour 880 m² et d'aménagements extérieurs pour 720 m², respectivement 380 et 263 m² pour la partie intercommunale. Tout ou partie de la toiture (entre 400 et 500 m²) sera valorisée pour produire de l'énergie renouvelable via une installation photovoltaïque.</p>



	Le site retenu pour la réalisation de cette opération est situé route Oceane secteur Mirande, entre le site sportif Goni et la caserne des pompiers. Cette emprise foncière se trouve à la sortie de ville et est déjà en partie propriété foncière de la commune. Elle regroupera à terme la caserne des pompiers (existante), un centre technique Départemental (UTD pour lequel la commune donne le terrain à l'€ symbolique), le CTM, et le CTi si la mutualisation répond aux objectifs de chaque partie.
Partenaires	Communauté de communes du Seignanx, Conseil Départemental des Landes (voirie)
Coût prévisionnel	1 740 144 € pour le bâti 401 937 € pour les VRD 2 142 081 € au total de travaux Plus 160 960 € d'honoraires et études
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite de leur règlement d'intervention, l'ensemble de ses partenaires institutionnels : Cdc Seignanx via un fonds de concours de 150 000 € / Europe / Etat via la DETR à hauteur de 20 à 40% / CRNA / CD 40 (participation voirie)
Calendrier	Les travaux démarreront en août 2023 et s'étaleront jusqu'au premier semestre 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Etat d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Production annuelle d'énergie renouvelable Autres à identifier



Fiche Action A99 – Pose de panneaux photovoltaïques sur quatre bâtiments intercommunaux

Projet intercommunal

Maitre d’Ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maitre d’Œuvre	Maître d’œuvre : à définir
Description de l’action	<p>Parmi son patrimoine immobilier, la Communauté de communes du Seignanx compte un certain nombre de bâtiments disposant de petites surfaces de toiture à valoriser.</p> <p>La généralisation de l’autoconsommation et l’augmentation des coûts énergétiques rendent pertinent l’équipement des bâtiments actuellement occupés.</p> <p>Dans ce cadre, quatre bâtiments seront équipés d’installations photovoltaïques en autoconsommation en 2024. Trois de ces bâtiments sont à usage de logements (hébergements temporaires, à Ondres et Tarnos) et un des bâtiments est occupé par l’Office de tourisme du Seignanx (à Ondres).</p> <p>L’étude du potentiel photovoltaïque des bâtiments sera réalisée par le SYDEC (dans le cadre d’une convention de mise à disposition de services).</p> <p>Une fois le potentiel étudiée et les capacités structurelles des toitures vérifiées, la Communauté de communes lancera un marché d’achat groupé pour la fourniture et la pose des panneaux sur l’ensemble des sites.</p>
Partenaires	SYDEC
Coût prévisionnel	Environ 50 000 €
Plan de financement	Communauté de communes Département des Landes (aides financières à la transition énergétique)
Calendrier	Janvier – février 2024 : réalisation des études de potentiel par le SYDEC Mars – avril 2024 : consultation des entreprises octobre-novembre 2024 : installation des panneaux et raccordement
Indicateurs d’évaluation	État d’avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Production annuelle d’énergie renouvelable Consommation énergétique finale annuelle

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



PROJETS ACHEVES



Fiche projet P58 – Réhabilitation des vestiaires du Stade

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Moe interne par les services techniques de la Commune
Description de l'action	<p>Le bâtiment des tribunes du stade municipal d'Ondres accueille en partie basse des vestiaires, d'une surface d'environ 300 m². L'ensemble, âgé de 40 ans, nécessite de gros travaux de réhabilitation pour le rendre totalement adapté à l'usage (clubs de rugby, écoles,...).</p> <p>Les fuites en toitures nécessitent le remplacement des bacs-acier ; aussi, il serait opportun de profiter de ce remplacement pour créer une isolation adaptée aux vestiaires et ainsi faire des économies d'énergie (hiver).</p> <p>Le projet comprend également le remplacement des menuiseries extérieures, la réfection complète de l'agencement intérieur (y compris les douches).</p>
Partenaires	Non finalisés à ce jour tant que l'investissement n'est pas garanti.
Coût prévisionnel	Estimation du projet : 180.000 €HT de coût travaux (investissement)
Plan de financement	Projet prévu financé à 100% par la Commune dans l'attente d'éligibilité et de confirmation des prix (devis)
Calendrier	A inscrire en 2022 ou 2023 selon capacité financière
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P16 - Aménagement d'un parvis place SERPA

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Groupement cabinet Samazuzu/IMS
Description de l'action	Au cœur du centre-ville de Tarnos, en prolongement du programme immobilier Grândola (111 logements R+5 -accession sociale + locatif social) création d'un parvis public intégrant une séquence de voie publique (Rue de la Palibe). Objectif de création d'un lien physique ouvert en priorité aux mobilités actives, entre le programme immobilier et le jardin public du centre-ville + la Médiathèque Municipale Les Temps Modernes, la station Tram'bus Mairie de Tarnos. Surface à traiter : 2 300m ²
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Estimation : 331 000 € HT 390 000 € HT
Plan de financement	A définir
Calendrier	2022 : désignation Maîtrise d'œuvre 2022 : études préliminaires-esquisse-AVP-PRO 2023-2024 : DCE-Appel d'offres travaux 2024 (été à décembre) : travaux et livraison
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier



Fiche projet P34 - Création d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales « Lemme »

Tarnos

Maître d'ouvrage	Commune de Tarnos
Maître d'œuvre	Ingeau Conseils
Description de l'action	Création d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales de 1000 m ³ : technique alternative de gestion des eaux pluviales, réduction des inondations du cours d'eau de l'Aygas Action préconisée par le zonage d'assainissement pluvial.
Partenaires	A définir
Coût prévisionnel	Estimation au stade projet : 420 000 € HT
Plan de financement	A définir Aide Agence de l'Eau
Calendrier	2024 Achévé en septembre 2024
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID : 040-244000659-20241211-2024_12_10-DE



ACTIONS ET PROJETS ABANDONNES OU SUSPENDUS



Fiche action A4 - Captation et retransmission audio-vidéo

Saint-Martin-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Maître d'œuvre	Commune de Saint-Martin-de-Seignanx
Description de l'action	<p>Dans le contexte de pandémie qui a imposé des mesures sanitaires impliquant une distanciation sociale forcée, la tenue de réunion s'est trouvée fortement perturbée voire empêchée. Pour autant la vie des instances communales ne s'est pas arrêtée. A ce moment est apparue la nécessité de pouvoir se réunir et faire partager à distance des moments particuliers. A cette occasion a aussi émergé l'idée de pouvoir enregistrer des moments forts de la vie communale, que ce soit des conseils municipaux, conseils citoyens, manifestations, événements associatifs, spectacles, ...</p> <p>Par ailleurs, outre la possibilité d'assurer la continuité de la vie démocratique, dans le contexte actuel de transition écologique, ce nouveau moyen numérique permet d'éviter des déplacements parfois inutiles.</p> <p>Il lutte aussi contre l'exclusion pour des personnes ne pouvant pas se déplacer et souhaitant participer aux moments forts de la vie communale.</p> <p>La commune a envisagé plusieurs solutions, de la prestation de service à l'équipement en propre. Cette dernière solution, pouvant être mise en œuvre de façon autonome par la collectivité, a finalement été choisie.</p> <p>Il s'agit donc d'acheter des équipements numériques de captation audio et vidéo à des fins de diffusion et enregistrement, notamment sur le site internet communal et les réseaux sociaux. Cet outil serait géré par le service communication – événementiel (3 personnes) qui sera formé spécifiquement à son utilisation. Il pourra sous son contrôle être mis à disposition d'associations locales.</p> <p>Dans le cadre du plan de relance, ce projet pourrait émerger sur la mesure suivante : « Le numérique au service de l'action des collectivités territoriales »</p>
Partenaires	La commune est porteuse de ce projet et s'appuiera sur ses ressources internes et l'apport en connaissances techniques du prestataire à qui elle achètera cet équipement. Celui-ci ne sera réalisé qu'après accord sur son financement.
Coût prévisionnel	La commune a fait réaliser à ce jour un devis d'un montant prévisionnel de 7 377,40 € HT / 8 852,88 € TTC. La formation des agents à ce nouveau matériel n'est pas comprise dans l'offre.
Plan de financement	La commune sollicitera, dans la limite du plafond de subventionnement des projets publics, l'ensemble de ses partenaires institutionnels habituels ainsi que les organismes liés au secteur d'activité. La différence entre le montant de l'opération et les aides sera autofinancée sur fonds propres ou complétée par emprunt bancaire.
Calendrier	L'opération sera menée en une fois avant la fin de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : non



Fiche action A65 - Encouragement et accompagnement à la sobriété énergétique des ménages (DECLICS)

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Service environnement de la Communauté de communes
Description de l'action	Animer le Défi DECLICS chaque année : 20 familles réparties en 4 à 5 équipes sur le territoire essayent de réduire leurs consommations d'énergies accompagnées de la Communauté de communes tout un hiver (relevés de compteurs, mise en place de mousseurs, multiprises avec interrupteurs ...) Sensibiliser et amorcer une prise de conscience auprès de la population Faire diminuer la facture énergétique du territoire
Partenaires	CLER, ADEME, la Région, les communes (écoles, centres de loisirs et PIJ)
Coût prévisionnel	8.000 €
Plan de financement	Communauté de communes ADEME
Calendrier	Tous les ans, d'octobre à mai 2022 étendre le défi aux déchets
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : Émissions de gaz à effet de serre annuelles Consommation énergétique finale annuelle



Fiche action A102 – Mise en place d'une société porteuse de projets d'EnR

Projet intercommunal

Projet inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Seignanx
Maître d'œuvre	Communauté de communes du Seignanx
Description de l'action	<p>Afin d'identifier et de développer des projets d'énergies renouvelables, la Communauté de Communes souhaite s'appuyer sur une société dont la forme reste à établir, en y intégrant une gouvernance publique et citoyenne.</p> <p>Pour cela, il est nécessaire de lister les sociétés déjà en place sur les territoires voisins et analyser leur fonctionnement. Une concertation sera ensuite menée sur la création d'une telle structure, notamment avec la commission environnement de la communauté de communes.</p> <p>En complément, une mission d'accompagnement par la fédération des élus des entreprises publiques locales sollicitée. Leur niveau d'expertise et leur retour d'expérience sur le montage de ce type de société viendra compléter les informations déjà recueillies et orientera les choix sur la forme de la société et le type de partenaires à associer.</p> <p>Enfin, une étude juridico-économique auprès d'un cabinet spécialisé sera réalisée pour constituer les statuts de la future société et rédiger un business plan.</p>
Partenaires	<p>Accompagnement : Fédération des élus des entreprises publiques locales</p> <p>Actionnariat de la société : partenaires publics et privés à définir</p>
Coût prévisionnel	<p>Adhésion à la fédération des EPL : 4 900 €</p> <p>Etude juridique : à définir</p> <p>Fonds de la société : à définir</p>
Plan de financement	<p>Communauté de communes</p> <p>Futurs actionnaires de la société (à définir)</p>
Calendrier	<p>2022 lancement d'un groupe de travail</p> <p>2023 poursuite des réflexions en groupe de travail et mise en place de l'accompagnement de la fédération des EPL</p> <p>2024 mise en place de la société</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P9 - Construction d'un « Préau » pour la vie associative

Saint-André-de-Seignanx

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-André-de-Seignanx
Description de l'action	<p>Certaines associations de la Commune sont contraintes, lors de la préparation de repas, de s'installer à l'extérieur de la cuisine de la salle La Mosaïque, lieu de rassemblements festifs de la Commune. La Commune souhaite sécuriser et officialiser un espace semi-fermé et couvert dédié à ces préparations de cuisine, à proximité de cette salle. Ce « préau » devra être couvert et pouvoir se fermer ou rester ouvert sur ses côtés. Il doit permettre d'utiliser des équipements de cuisine dont l'usage est interdit dans la cuisine de la salle La Mosaïque. Des bénévoles, sous la forme d'un « chantier village », déjà expérimenté lors de la construction de la Maison de la Nature communale seront invités à participer à la construction dans une démarche de cohésion sociale. L'utilisation d'éco-matériaux sera privilégiée pour la construction de ce préau</p> <p>Les Présidentes et les Présidents des associations utilisatrices de la Mosaïque seront associés à la réflexion ainsi qu'à la définition du projet.</p>
Partenaires	<p>Associations utilisatrices de l'espace extérieur de la Mosaïque</p> <p>Bénévoles pour la construction</p> <p>Architecte pour la réalisation des plans du projet</p> <p>CBE éco-matériaux</p>
Coût prévisionnel	Estimation Mairie : entre 30 000 et 45 0000€
Plan de financement	<p>Commune</p> <p>FEC</p> <p>DETR</p> <p>Plan de relance</p>
Calendrier	Travaux et mise à disposition en 2023
Indicateurs d'évaluation	<p>État d'avancement</p> <p>Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier</p>



Fiche projet P56 – Remplacement et isolation de la toiture du FEPO (Foyer Education Populaire)

Ondres

Maître d'ouvrage	Commune d'Ondres
Maître d'œuvre	Moe interne par les services techniques de la Commune
Description de l'action	Remplacement de la toiture du bâtiment avec ajout d'une isolation. Cette salle associative (vestiaire stade municipal et tribunes) est âgée de 30 ans et nécessite des travaux de reprise en toiture. L'objectif serait de profiter de ces travaux pour renforcer l'isolation du bâtiment. L'estimation des travaux est de 30.000 €HT
Partenaires	Projet prévu financé à 100% par la Commune dans l'attente d'éligibilité et de confirmation des prix (devis)
Coût prévisionnel	Estimation des travaux 30.000 €HT en investissement
Plan de financement	100% sur le budget (BP2022) de la Commune.
Calendrier	A inscrire en 2022
Indicateurs d'évaluation	État d'avancement Contribution aux indicateurs nationaux : à identifier